

*Jadis et naguère*

# ***Episodes de la vie fribourgeoise VII***

**Avec des échappées en d'autres régions**



***Chez nos voisins vaudois : à Villarzel, jadis Villarzel-l'Evêque, vestiges du Moyen Age***

***Jean-Marie Barras  
2016-2017***

## Table des matières

Premier arrêt : Villarzel .....	5
<i>La tour</i> .....	5
<i>L'église</i> .....	5
Rodolphe Rubattel.....	7
<i>La carrière de Rodolphe Rubattel</i> .....	7
<i>Sa personnalité</i> .....	8
Claire Rubattel Masnata, une pionnière.....	10
Moments-clés de l'Institut Stavia.....	11
<i>L'hôtel du Lac devient le Stavia</i> .....	12
<i>Le Stavia s'agrandit puis connaît des turbulences</i> .....	12
<i>Au temps de l'abbé Buchs</i> .....	13
<i>Suite... et fin</i> .....	14
Les croix de chemins.....	15
<i>Appel au sujet des croix de chemin</i> .....	16
<i>Rôle des croix</i> .....	17
<i>La Croix-du-Sault à Villarlod</i> .....	19
Meilleure, l'école d'autrefois ?.....	20
Et la lanterne de Luc s'éclaira.....	21
Claude Roggen.....	22
<i>La force de résister</i> .....	23
<i>Un métier qui fut marginalisé</i> .....	23
<i>Sur les pas de Paracelse</i> .....	24
<i>Domaines de prédilection</i> .....	24
<i>Trois dates</i> .....	24
La chique.....	25
Ecrivain patoisant, Joseph Yerly, dit « Le Capitaine ».....	26
<i>Etapas d'une vie foisonnante</i> .....	26
<i>Le théâtre et les récits</i> .....	27
<i>Un récit du Capitaine : 1798</i> .....	28
<i>La descendance du Capitaine</i> .....	29
<i>Entre le ranz des vaches et le front libanais</i> .....	30
En division privée, naturellement.....	33
Bellechasse à grands traits.....	34
<i>Les détenues</i> .....	34
<i>Femmes détenues en Suisse</i> .....	35
<i>Domaine, activités et surveillance</i> .....	36
<i>Les bâtiments</i> .....	36
<i>Educateurs plus que matons</i> .....	37
Moments de la vie campagnarde .....	37
<i>Introduction</i> .....	37
<i>Témoignages oraux</i> .....	38
<i>La Saint-Nicolas</i> .....	39
<i>Nos menus</i> .....	40
<i>Le Premier Mai</i> .....	41
<i>Nos jeux</i> .....	42
Ils peuvent toujours courir.....	43
<i>Un vocabulaire fleuri</i> .....	44
Suisse et USA pas si différents .....	44
Les sacrifiés des élections au Conseil d'Etat .....	46

Quand Fribourg chérissait ses réfugiés.....	47
<i>La révolution hongroise</i> .....	47
<i>Complément historique</i> .....	49
Quand les Fribourgeois voulaient être Vaudois.....	50
Parentèse personnelle : Isidore Chatagny (1858-1927).....	53
<i>Au château d'en bas, la parenté Chatagny et Marie de Mannens</i> .....	56
La Petite-Riedera à Montévraz, commune Le Mouret.....	57
Quand nous jouions.....	59
<i>Autre source d'indépendance enfantine</i> .....	59
<i>Les jeux dans mon livre sur Onnens</i> .....	59
Les Bains de Bonn enfouis sous l'eau en 1963.....	62
<i>La plus grande renommée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	63
<i>Les Bains de Bonn, changement de propriétaires et décadence</i> .....	64
Ce que l'on doit aux cisterciens.....	66
La vache « Tachetée Noire fribourgeoise » a disparu.....	70
<i>La guerre des éleveurs</i> .....	70
<i>Attrait de la Holstein</i> .....	71
<i>La Tachetée Suisse plus nombreuse que la « Noire »</i> .....	71
<i>Les races de vaches laitières en Suisse</i> .....	72
Les restaurants tirent la langue.....	73
<i>Difficile de payer les factures</i> .....	74
<i>La formation est la clé</i> .....	74
27 novembre 2016 : le Conseil d'Etat s'équilibre ; l'UDC au tapis.....	76
<i>L'échec et le bruit des arrière-pensées</i> .....	76
L'abbé Bovet, un charisme hors du commun remplaçait la méthode.....	77
<i>Un pédagogue qui s'ignore</i> .....	79
Trams, trolleys, funiculaire.....	80
<i>La pub proalcool sur les trams... avec le remède Kafa !</i> .....	81
<i>Le funiculaire</i> .....	82
Chocolat Villars, une entreprise innovante.....	83
<i>Wilhelm Kaiser, un entrepreneur visionnaire (1872-1939)</i> .....	83
<i>Un personnel essentiellement fribourgeois</i> .....	84
<i>Un coup de génie commercial</i> .....	84
<i>Une progression constante ; aléas de la succession</i> .....	85
<i>Travailler à Villars au début du siècle</i> .....	85
<i>Un marketing agressif et novateur</i> .....	86
Domaines viticoles fribourgeois de Lavaux.....	87
<i>Succès des vins de la bourgeoisie</i> .....	87
<i>Les Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg</i> .....	88
<i>Situation géographique des vignobles</i> .....	89
<i>Et la Cure d'Attalens ?</i> .....	90
<i>Un dossier sur le vin de Lavaux</i> .....	90
La blouse du paysan d'autrefois.....	92
La papeterie de Marly dès le XIX <sup>e</sup> siècle.....	94
<i>Une usine d'avant-garde</i> .....	95
<i>Fermeture en 1921</i> .....	95
L'enclave de Tours.....	97
<i>La statue de la Vierge</i> .....	97
<i>La fondation « Notre-Dame de Tours »</i> .....	97
<i>Lieux-dits</i> .....	99
Robert Colliard; trois présentateurs.....	100

<i>Christophe Cottet</i> .....	100
<i>Gilbert Perritaz</i> .....	101
<i>Alphonse Menoud</i> .....	102
<b>Jean-Marie Musy et la propagande anticommuniste</b> .....	103
<i>La Peste rouge</i> .....	104
« <i>La Peste rouge</i> », retour en Suisse.....	105
<i>Lauriers et financement</i> .....	105
<i>Interdiction du film et réactions</i> .....	106
<i>Un article de « La Liberté »</i> .....	107
<i>Référence de la thèse de Daniel Sebastiani</i> .....	109
<b>Dans le canton de Fribourg aussi ?</b> .....	109
<i>Le principe de Peter</i> .....	109
<i>La loi de Parkinson</i> .....	109
<i>L'autre loi de Parkinson : la théorie de la futilité</i> .....	110
<i>Une illustration par une histoire : La fourmi et le frelon</i> .....	110
<b>La Grande Cariçaie</b> .....	111
<i>Un combat de 20 ans</i> .....	113
<b>Flashes sur l'architecture actuelle</b> .....	114
<i>L'architecture scolaire vue par Simone Forster</i> .....	115
<i>L'architecture d'aujourd'hui ne plaît pas à tout le monde</i> .....	115
<i>Les écoles récentes d'Avry ; un souffle nouveau ?</i> .....	116
<i>Où sont les architectes d'antan ?</i> .....	117
<b>La politique et l'argent</b> .....	118
<b>Le bon temps des bals champêtres</b> .....	119
<i>Etude universitaire</i> .....	119
<i>Drague à la campagne</i> .....	119
<i>Les premières boums</i> .....	120
<i>Le poids de la religion</i> .....	120
<i>Période charnière</i> .....	120
« <i>On apprenait en regardant par le trou de la serrure</i> » .....	121
<b>Article du Temps soumis à la réflexion de tous les Fribourgeois</b> .....	122
<i>Réplique aux ricanements nauséabonds d'Yvan Perrin sur la mort de L'Hebdo</i> .....	122
<i>Mépris crasse des médias</i> .....	122
<i>Le souvenir des nazis</i> .....	122
<i>Nous ne nous tairons pas</i> .....	123
<b>Variétés autour du 1<sup>er</sup> août</b> .....	123
<i>Survivances du passé</i> .....	123
<i>Le 1<sup>er</sup> août 1891</i> .....	124
<i>A Fribourg, le premier « 1<sup>er</sup> août »</i> .....	124
<i>En 2016 à Fribourg, une fête du 1<sup>er</sup> août « trop » originale</i> ... ..	125
<b>Nos sorcières bien-aimées</b> .....	126
<i>Pas de miracle</i> .....	126
<i>Domaine en plein essor</i> .....	127
<i>Entre dons et professionnalisation des pratiques</i> .....	128
<i>Médecins de campagne</i> .....	128
<b>La calomnie</b> .....	129

## Premier arrêt : Villarzel

Un village chargé d'histoire. Pourquoi le nom « évêque » a-t-il été accolé à celui de Villarzel ? Au début du second millénaire, le territoire de Villarzel faisait partie d'une enclave appartenant à l'évêché de Lausanne. L'évêque Berthold de Neuchâtel fit construire le château durant son épiscopat qui dura de 1212 à 1220. D'où le nom de Villarzel-l'Evêque, encore utilisé de nos jours par les historiens. Une implantation stratégique, avec un bourg fortifié entouré d'une enceinte, qui agrandissait vers le nord les possessions épiscopales de Lucens-Curtilles.



### La tour

Que reste-t-il de cette époque lointaine ? Dans *Villarzel au fil du temps*, de Geneviève Mayor, ouvrage édité à l'occasion des fêtes du 800<sup>e</sup> du bourg de Villarzel en 2014, on découvre des précisions au sujet de la tour, dernier vestige du château :



*Durant tout le Moyen Age, la tour a veillé sur l'entrée du bourg de Villarzel. En 1582, sous le Régime bernois, elle changea de rôle et servit de grenier et de prison. Puis, en 1802, peu après que le canton de Vaud eut retrouvé sa liberté, la commune la racheta pour 155 fr. afin d'y loger ses pauvres. La tour comportait cinq pièces superposées. En 1809, on y mentionne deux logements, en 1857 quatre et même cinq à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Des fenêtres ont été percées dans la façade est, mais la restauration de 1978 a permis de rétablir l'état d'origine. En mars 1904, « sur la demande du Service des monuments historiques, la Municipalité prendra l'initiative de faire classer la tour communale et ses abords ainsi que le temple paroissial au nombre des monuments historiques à conserver. » (Dessin de Ric Berger)*

### L'église

La description de l'église est signée Ric Berger, dans *La vallée de la Broye*, Ed. du Château, Pully, 1985 :

La situation de l'église de Villarzel est toujours un sujet d'étonnement. Elle est tout au bout de la longue rue du village, presque en contrebas, à l'entrée d'une épaisse forêt, alors qu'il y

a tant de places vides dans le village même. La raison en est que Villarzel s'est transplanté d'un demi-kilomètre du nord au sud à la fin du Moyen Age, en abandonnant son enceinte, son château avec l'enceinte et la chapelle, qui n'est autre que l'église d'aujourd'hui. Cette église, qui était déjà mentionnée en 1228, se signale au loin par un clocher fort original, constitué par une surélévation du mur de la façade, et percé par une baie en arc brisé où pend une cloche.



Il existe plusieurs exemples de ce genre de clocher rustique, appelé clocher-arcade, surtout dans la vallée de la Broye. Mais celui de Villarzel, avec sa forme rustique et irrégulière, semble se « visser » vers le ciel avec effort, pour se terminer par un pignon. Cette étrange impression « d'effort » est encore renforcée par la rudesse des pierres taillées. La cloche, qui se balance dans son arcade gothique, compte parmi les plus anciennes du canton de Vaud. Elle porte les noms latins des quatre évangélistes, preuve qu'elle date d'avant le régime bernois.

Entrons dans l'église : même aspect primitif que pour le clocher, malgré la restauration de 1909-1912. La nef est couverte d'un berceau de bois, tandis que le chœur s'enfonce sous une voûte en plein cintre en tuf. On sait que la voûte en plein cintre, soit en forme de demi-cylindre, la plus simple des voûtes, était presque de règle à l'époque romane de l'an 1000 à 1200, et même un peu plus tard à la campagne. Le chœur de Villarzel est donc bien de son époque. A côté de la chaire, qui date de 1763, se voit encore la niche du tabernacle, utilisée à l'époque des évêques.



*Vitrail dessiné par Théodore Delachaux et réalisé par l'atelier Kirsch et Fleckner en 1910*



***Intérieur de l'église et vitrail de Saint Georges terrassant le dragon***

## Rodolphe Rubattel

*Une fois n'est pas coutume... Je présente ci-après, à grands traits, la personnalité d'un Vaudois, Rodolphe Rubattel. Pourquoi lui ? Il est né dans un village tout proche du canton de Fribourg. Et, surtout, c'était un homme simple que ses multiples fonctions importantes - jusqu'à la présidence de la Confédération - n'ont pas rendu arrogant et imbu de sa personne. Témoin de sa modestie : sa tombe au cimetière de Villarzel, avec son nom seul, et celui de son épouse.*



Rodolphe Rubattel est né à Villarzel en 1896. Son père, Ernest Rubattel, décédé à l'âge de 43 ans en 1908, fut syndic de Villarzel, député, conseiller national, conseiller d'Etat, lieutenant-colonel et spécialiste des questions d'élevage bovin. Ernest Rubattel avait épousé Lucie Chuard, la sœur d'Ernest Chuard, chimiste, chercheur et professeur, né à Corcelles près Payerne, qui devint malgré lui conseiller fédéral de 1919 à 1928 et président de la Confédération en 1923.

### ***La carrière de Rodolphe Rubattel***

Les études de droit de Rodolphe Rubattel ont été couronnées par un doctorat. De 1920 à 1930, il s'est voué à une carrière journalistique et il fut tour à tour directeur de la *Feuille d'Avis de Montreux*, rédacteur en chef de la *Tribune de Lausanne* et de la *Feuille d'Avis de Lausanne*. De 1928 à 1930, il a enseigné le droit à l'école cantonale d'agriculture de Marcellin-sur-Morges. Après un passage à la Confédération, au Département de l'économie publique, il reprend de 1932 à 1939 la direction de *La Revue*, quotidien officiel du radicalisme vaudois. Il a assumé la vice-présidence du parti radical vaudois dès 1932. Député au Grand Conseil de 1933 à 1939, il fut appelé ensuite à la direction de l'hôpital cantonal, fonction occupée de 1939 à 1944. A l'armée, il est parvenu au grade de major. De 1945 à 1947, en qualité de conseiller d'Etat, il a dirigé le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Elu au Conseil fédéral au premier tour, en 1947, comme successeur de

Walther Stampfli, il fut responsable du Département de l'économie publique de 1948-1954. Il a collaboré au rétablissement de la stabilité économique et monétaire de la Suisse, en luttant notamment contre l'inflation. Et il a assuré la sortie du pays de l'économie de guerre. Il s'est vu contraint de réduire en partie la protection accordée jusqu'alors au secteur agricole.

Il a été critiqué au sujet de sa politique agricole et viticole (cf. vol. IV de *Episodes de la vie fribourgeoise, Période agitée à Estavayer-le-Lac*), alors qu'il a traité ces difficiles questions économiques avec une grande objectivité. Au début des années 50, le marché était engorgé de blanc indigène. Le grand négociant de Rolle, Arnold Schenk, alla proposer au conseiller fédéral un plan pour mettre fin à cette situation : les importateurs s'arrangeraient pour couper 51% de vin blanc suisse avec 49% de vin rouge étranger. Si le marché fut assaini, l'affaire tourna au vinaigre : le négociant vaudois fut condamné à un an de prison avec sursis par le Tribunal fédéral. Le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) précise : *Un compromis entre les intérêts des producteurs, des marchands et des importateurs aboutit à l'ordonnance de 1953 sur la viticulture et le placement des produits viticoles ou « statut du vin ». Ce texte, élaboré dans le cadre de la loi sur l'agriculture et sous l'égide du conseiller fédéral Rodolphe Rubattel, reconduisit pour l'essentiel les mesures de protection introduites en 1936-1939. Il permit à la Confédération de créer, afin d'encourager la production de qualité, un cadastre viticole qui limita la culture de la vigne aux zones ad hoc définies par les cantons.*

Président de la Confédération en 1954, il a dû démissionner pour raison de santé à la fin de l'année. Il a consacré la fin de sa vie à l'étude de différents problèmes politiques et sociaux. Son épouse était née Marthe Moulin. Rodolphe Rubattel est décédé le 18 octobre 1961.

### **Sa personnalité**



Tirées de la bibliographie de *l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, quelques phrases qui apportent un certain éclairage sur la personnalité de M. Rodolphe Rubattel. *Fils et petit-fils de conseillers d'Etat, neveu d'un conseiller fédéral, Monsieur Rodolphe Rubattel est tellement excédé de l'étiquette de « futur ministre » qu'on lui colle inmanquablement, qu'il renâcle longtemps dans les allées du pouvoir. C'est qu'il a en lui une incoercible pulsion de non-conformisme et d'indépendance qui freine l'ambition. Le sillon tracé et tout prêt n'est pas pour lui, non plus que le radicalisme de ses pères. Et pourtant la politique l'intéresse.*

Dans l'un de ses discours, Rodolphe Rubattel parle lui-même de son enfance en ces termes :

*Enfance heureuse. C'était au temps où nous ne connaissions, l'hiver, ni manteaux, ni pèlerines, où le bois des socques sonnait sur la terre gelée, où le Docteur Schaerer montait de Granges à cheval, où le vétérinaire Bovey, lui aussi, faisait le tour de sa clientèle au trot de sa monture. Je garde, très précis, le souvenir de l'une des premières automobiles qui pénétrèrent au village, celle d'un médecin payernois que l'on apercevait plus souvent sous sa*



*machine que sur le siège. Je revois l'interminable défilé de ceux qui ne sont plus : le pasteur Kohler, qui nous saluait si gentiment en rentrant de la poste, l'instituteur Prahin, dont les méthodes d'éducation étaient moins douces que celles d'aujourd'hui, le boursier de l'époque, notre voisin Charles Rossier si je ne me trompe, de qui nous recevions aux examens de printemps, vingt, trente ou cinquante centimes, presque une fortune, selon l'âge que nous avons atteint. Je revois tante Sabine dans son magasin, tante Marie, toute blanche, toute menue, que quelques polissons dont j'étais privaient prématurément des pommes du mois d'août qui mûrissaient à l'Epine. Du Dévin aux Râpes et de Plan à la Cure, j'ai connu deux, trois, quatre et jusqu'à cinq générations, tous les syndics, tous les pasteurs et presque tous les maîtres. Ce sont là des attaches qui ne cassent pas...*

Fêté dans son village lors son élection au Conseil fédéral, Rodolphe Rubattel a réservé un passage de son discours, prononcé à l'église, à ce port d'attache qu'est pour lui Villarzel :

*Ici, rien n'a changé, les mêmes maisons, les mêmes champs, les mêmes bois, les mêmes ruisseaux ! (...) Les deux cloches sonnent aux mêmes heures. Selon que c'est le vent ou la bise, on les entend du plateau de Trey ou de l'autre bout du village... Le village dont je suis, je lui dois beaucoup, et je tiens à le lui dire. Il fut et il reste le port d'attache d'une existence mouvementée. Il m'a donné du courage. Il m'a réconforté dans les heures difficiles. Il m'a entouré, depuis quelques semaines, d'une tranquille affection. Il me fait l'honneur aujourd'hui de ne pas douter de l'achèvement honorable des travaux qui seront désormais les miens. Ma gratitude s'adresse à tous... Puisse la Providence veiller sur ce village qui se cache parmi ses bois et ses collines et veiller aussi sur ma plus grande patrie... sur l'humanité.*

Lors de son élection à la présidence de la Confédération, voici ce qu'on a pu lire dans *L'Illustré* :

*Notre nouveau président est la simplicité en personne. Très cultivé, grand amateur d'art, orateur apprécié, il est exactement à l'opposé de l'homme d'Etat démagogue soucieux avant tout de sa publicité personnelle. S'il aime à s'entretenir avec le travailleur de la terre - nombreux sont ceux à Villarzel qui le tutoient -, c'est qu'il trouve un véritable réconfort et un enrichissement à ce contact. Affable, cordial, spirituel, très vivant, il ne tombe jamais dans certains travers chers à nombre de politiciens : c'est un homme - qu'il nous pardonne cette appréciation qui le résume admirablement - qui a de la classe.*

Dans *La Gruyère* du 13 décembre 2016, l'abbé Gilbert Perritaz - La Louise du perchoir - écrit au sujet de Rodolphe Rubattel : Il avait donné son nom à un vin de table, *Le Rubattel*, un mélange de piquette vaudoise et de crus étrangers. Poussé à la sortie par les siens, il a eu ces mots magnifiques : « Au début, on vous lèche, après on vous lâche, enfin on vous lynche ! »

#### **Sources (pour ces deux premiers chapitres) :**

- Geneviève Mayor, *Villarzel au fil du temps*, Editions Les Glycines, Villarzel, 2014
- DHS
- Sites internet en rapport avec Villarzel et Rodolphe Rubattel
- Ric Berger, *La vallée de la Broye*, Ed. du Château, Pully, 1985

## Claire Rubattel Masnata, une pionnière

*Mercredi 29 février 2012, « Le Courrier » a consacré une lettre de lecteur à Claire Rubattel Masnata, fille unique du conseiller fédéral Rodolphe Rubattel. Quelques passages ont été reproduits, qui relèvent la personnalité de cette femme extraordinaire, intellectuelle féministe engagée, décédée en janvier 2012 à l'âge de 78 ans.*

Bien avant de la lire ou de la rencontrer - écrivent les auteures de la lettre de lecteur - nous avons déjà l'impression de la connaître, tant nous avons entendu parler d'elle, de son cours, de sa capacité à déciller les yeux des étudiantes sur la question des droits des femmes, des inégalités, des rapports sociaux de sexe et du pouvoir masculin.

Claire Rubattel Masnata fait partie des pionnières dans les universités romandes qui ont intégré et diffusé les résultats des recherches féministes dans leur enseignement avec un enthousiasme sans relâche. Ces pionnières n'ont pas toutes été récompensées, au sens institutionnel du terme. Certaines n'ont jamais eu de poste, ou des postes « honorifiques » ne permettant pas de vivre de l'activité académique. C'est le cas de Claire Rubattel Masnata qui, après avoir été évincée d'un poste de professeure en raison de son sexe à l'Université de Neuchâtel, a dû se contenter d'un statut de Privat-Dozent à l'Université de Lausanne.



Docteure en sciences politiques, elle a consacré la plus grande partie de son temps à l'enseignement et à la publication d'ouvrages scientifiques. On lui doit notamment le premier cours en études féministes, *Femmes et société*, à l'Université de Lausanne en 1988. Elle a publié en 1987 aux Editions de l'Aire *De peur que femme oublie*, ouvrage de synthèse présentant les résultats de quinze ans de travaux féministes. Son intérêt pour la problématique des inégalités et la situation des « minorités » remonte à son séjour aux Etats-Unis durant les années 1960, avec François Masnata.

Plus qu'une « étiquette », le féminisme était pour Claire Rubattel Masnata un engagement de tous les instants, une façon d'être au monde. Elle a rendu la voix à celles qui étaient longtemps restées dans l'ombre.

Son mari François Masnata, grande figure de l'Université de Lausanne, fut professeur ordinaire en science politique durant plus de 25 ans. Fer de lance et idéologue de l'aile gauche du Parti socialiste, il a marqué son époque par son souffle académique et par plusieurs ouvrages analysant l'idéologie dominante et les mécanismes des sociétés capitalistes. Le plus célèbre d'entre eux reste *Le pouvoir suisse. Séduction démocratique et répression suave* dont la première édition date de 1978. Cet ouvrage a été coécrit avec Claire Rubattel Masnata.

## Moments-clés de l'Institut Stavia

Naguère, Estavayer comptait plusieurs instituts de formation avec un internat : le pensionnat du Sacré-Cœur, pour jeunes filles, sous la direction des Sœurs d'Ingenbohl, le Stavia auquel cet article est destiné, secondé par l'évêché, La Corbière, juvénat et école secondaire dirigés par les Pères de St François de Sales, l'internat de l'École secondaire appelé Pensionnat Notre-Dame auxiliatrice. Tous ces internats ont disparu.

L'Institut Stavia, au temps de sa prospérité, occupait deux anciens hôtels créés au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, auxquels furent ajoutées des annexes. Le premier, l'hôtel Bellevue, fut financé par les radicaux, jaloux du succès de l'hôtel des Bains, admirablement établi en dessus de Cheyres et propriété d'un conservateur. Bellevue se situe à proximité de la gare d'Estavayer. Luxueux, cet hôtel dispose d'un grand parc. L'environnement étant encore dégagé, la vue est merveilleuse. Et le second, l'hôtel du Lac, est édifié non loin du Bellevue, par les conservateurs qui ne voulaient pas être en reste. Encore mieux équipé, il rencontre aussi un succès immédiat. Mais les deux hôtels périclitent et perdent rapidement leur clientèle en raison de la conjoncture.



1 L'Hôtel Bellevue ; 2 l'Hôtel du Lac ; tous deux formeront Le Stavia

Le curé-doyen d'Estavayer Joseph Dévaud, dans une chronique inédite, explique la transformation de l'hôtel du Lac en Institut Stavia, internat destiné à accueillir surtout de jeunes Suisses alémaniques. Les buts de l'institution sont éducatifs et linguistiques.

### ***L'hôtel du Lac devient le Stavia***

En 1908, arrive à Estavayer-le-Lac l'abbé Joseph Delabays en qualité de vicaire du curé-doyen Dévaud. Un peu plus tard, il est chargé de la direction de l'École secondaire de la Broye. Le florissant Institut du Sacré-Coeur s'est ouvert quelques années auparavant. L'entrepreneur vicaire pense établir également un institut pour les jeunes gens catholiques de la Suisse alémanique qui voudraient se familiariser avec le français et les branches commerciales. Il voit grand ! Les bénéfices réalisés par l'exploitation de cet internat aideraient, dans la Broye, les aspirants modestes au sacerdoce à faire leurs études.

Une occasion de réaliser ce projet ne tarda pas à se présenter. L'Hôtel du Lac agréablement situé à proximité de la gare, au-dessus de la falaise du lac de Neuchâtel, venait de cesser son exploitation. Vers juillet 1908, l'abbé Delabays loue l'immeuble et par la voie du « Vaterland » et de l'« Ostschweiz » annonce l'ouverture d'un cours de français pendant les vacances d'été. Les jeunes gens y participent assez nombreux. C'est le point de départ de l'Institut Stavia. A la suite de nouvelles annonces dans les journaux catholiques, les inscriptions affluent pour le semestre d'hiver. La remarquable habileté du directeur Delabays dans l'enseignement, la discipline toute paternelle de la maison, le caractère catholique de l'institution contribuent à la renommée du Stavia, bientôt connu et apprécié non seulement en Suisse, mais aussi en Autriche et en Allemagne. Dès le début, l'abbé Delabays devient propriétaire de l'ancien Hôtel du Lac.

A la suite de circonstances malheureuses, les affaires prennent une tournure difficile. En 1913, l'abbé Delabays prie le doyen d'Estavayer de lui venir en aide. Un comité se forme qui prend en mains l'institution. L'abbé Delabays quitte la direction pour devenir professeur en France. L'Institut prend une orientation nouvelle sous l'impulsion du comité formé des abbés Joseph Dévaud, curé-doyen d'Estavayer, et Louis Chanex, curé de Lully, ainsi que de MM. Jules Marmier, Joseph Kaelin et Henri Butty. L'évêché appuie ce comité.

On fait appel au public qui souscrit 350 actions de 100 fr. L'Institut devient ainsi la propriété d'une société anonyme par actions, avec un comité de direction dont l'évêque du diocèse est président d'honneur. Un directeur prêtre est à la tête de la maison, travaillant de concert avec le comité dont il fait partie. L'un des premiers directeurs est l'abbé Louis Chanex, qui deviendra par la suite curé de Semsales, puis durant 25 ans curé d'Onnens. *(C'est le curé sévère, voire intraitable, de mon enfance et de ma jeunesse. JMB)*

Le nombre d'élèves est cependant stationnaire sous la direction de l'abbé Chanex. Après une direction intérimaire, l'abbé Jacques Wagner devient directeur à Pâques 1919. Sous sa ferme direction, l'Institut connaît alors une marche prospère de 1919 à 1923.

### ***Le Stavia s'agrandit puis connaît des turbulences***

En 1924, l'abbé Joseph Lorenz quittait le collège de Brigue pour prendre la direction du Stavia. Il occupera ce poste jusqu'en 1942. Le nouveau directeur, en accord avec le comité, agrandit l'institution en achetant l'hôtel Bellevue, fort bien aménagé.

Stavia poursuit son développement. L'établissement n'a pas encore sa chapelle. Les élèves assistent aux offices de la paroisse. Ils entendent les prédications en français, une bonne occasion pour ces jeunes Suisses alémaniques d'habituer l'oreille à la langue qu'ils sont venus apprendre à Estavayer.

Robert Grossrieder, professeur au Stavia de 1925 à 1970, a pris la relève du curé Joseph Dévaud pour tracer un bref historique de l'institution.

Le directeur Lorenz mène le Stavia avec enthousiasme et compétence. Energique et bon, il exige des élèves un travail assidu. Un passage d'un rapport de fin d'année témoigne de son idéal : *Je m'efforce de faire de l'Institut une maison d'éducation qui soit un lien, un trait d'union entre la Suisse alémanique et la Suisse française. Malgré les différences de langues, de mentalités, d'habitudes, j'ai cherché et, j'ose dire, grâce à l'optimisme que j'ai puisé dans mon enfance au sein des montagnes de mon cher Valais, je crois avoir trouvé un terrain d'entente où ces divergences s'aplanissent. Cette culture, j'aimerais l'appeler l'esprit de Stavia esprit d'union, d'amitié et de compréhension mutuelle.*

Mais, le vent va tourner et les dernières années de la direction de l'abbé Lorenz sont éprouvantes, voire catastrophiques, autant pour lui-même que pour son entourage. La faute au sens douteux des affaires du directeur de Stavia. Il a acheté au Bouveret un chalet destiné à devenir un pensionnat. Au lieu du succès escompté, c'est la faillite. L'abbé Lorenz s'absente de plus en plus du Stavia. Il dit à ses trois proches collaborateurs, les professeurs Roger Rey, Robert Grossrieder et Adolphe Goumaz : *Faites tourner la machine.* C'est le temps de la guerre 1939-1945 et du rationnement. Le directeur se livre à un commerce ambigu. Il se lance dans le marché noir. A Bellevue, une rotative imprime des « réclames » pour divers produits. La décadence du Stavia se fait sentir auprès des élèves de plus en plus mécontents, notamment des repas. De plus de quatre-vingts élèves, leur nombre s'abaisse à une trentaine.

Le 19 août 1942, arrivée inopinée à Bellevue de trois inspecteurs venus constater les errances du directeur. Tout est contrôlé, même un vieux coffre au galetas. Vers le soir, l'abbé Lorenz quitte le Stavia pour ne plus revenir. Le professeur Roger Rey est chargé de liquider les affaires courantes, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur, l'abbé Dr Oswald Buchs, professeur au Collège des Missions d'Immensee. Il dirigera le Stavia de 1942 à 1958.

### ***Au temps de l'abbé Buchs***

Avec l'abbé Buchs dont l'énergie est extraordinaire, Stavia connaît un essor nouveau, une vie intense, variée. Le directeur cumule les fonctions de directeur, d'économiste, de professeur de religion, d'italien et de chant, d'organisateur de camps de ski, de semaines au Chalet du Régiment ou à Bellegarde, de cours de vacances comptant jusqu'à 180 participants... L'époque de l'abbé Buchs est celle aussi de constructions : pavillon, transformations à Stavia-Lac et construction de son annexe, rénovations à Bellevue, développement de Stavia-Parc. Le nombre d'étudiants dépasse 100. On en compte 130 en 1953 en provenance de tous les cantons suisses, du Liechtenstein et de divers pays d'Europe. Epoque aussi de voyages, de concerts, de théâtre, de soirées familiales, de causeries, récitals... Epoque aussi d'engagements de professeurs « très spéciaux », dont deux en tout cas étaient des

« collabos » ayant fui la France où ils étaient condamnés. Dès 1943, les Semaines grégoriennes qui ont lieu durant les vacances d'été ont pour cadre l'Institut Stavia, grâce à la collaboration de l'abbé Oswald Buchs. Ces semaines, ouvertes aux directeurs de chant et à toutes personnes intéressées, sont dirigées par les meilleurs grégorianistes. Elles s'ouvrent ensuite à la pratique et à la direction de la musique religieuse en général. Elles prennent fin avec le départ de l'abbé Buchs. Son successeur n'en veut plus. Les « Semaines » sont transférées à Saint-Maurice.

Au printemps 1957, se sentant de plus en plus fatigué, l'abbé Buchs doit abandonner la direction. Il suit une cure à Vichy d'où il envoie sa démission.



*Hôtel du Lac et son annexe construite au temps de l'abbé Buchs*

### ***Suite... et fin***

Robert Grossrieder écrit : « J'avais vécu moi-même plus de 30 ans avec deux directeurs. Et voilà qu'en l'espace de quelques années, j'en ai connu six nouveaux ainsi que bien des changements dans les collègues. Une instabilité que je trouve navrante. » Mais, malgré tout, le nombre d'étudiants est resté élevé.

L'abbé Kümin, de l'évêché de Fribourg, fut l'éphémère successeur de l'abbé Buchs. Lui succéda l'abbé Adolphe Aebischer de 1959 à 1963, année où il est promu curé de St-Nicolas à Fribourg. Puis l'abbé Joseph Demierre assure la direction jusqu'en 1968. Après un interim confié au Père François Raemy, Mgr Marmier, président du Comité de direction de Stavia, s'adresse en 1968 aux Pères de Schönstatt, localité proche de Coblenze (Rhénanie-Palatinat). Les Pères Roland Stuber et Joseph Oberwiler répondent à cet appel. Jacques Schouwey, qui fut l'un des derniers directeurs de Stavia, écrit à leur sujet : *Le Père Roland Stuber a été pendant de nombreuses années directeur, entre 1960 et 1970. Il était un peu de la trempe de l'abbé Lorenz. J'ai eu à plusieurs occasions la joie de la rencontrer. A sa retraite, il n'a pas voulu retourner à la maison provinciale, mais il a préféré vivre du côté d'Yverdon.*

*L'abbé Joseph Oberwiller a été directeur de 1970 à 1990. Il terrorisait aussi bien les profs que les élèves... Quand il a appris que j'allais lui succéder, il m'a seulement dit : « Vous commencerez quand je ne serai plus là : on n'a jamais vu deux coqs dans un poulailler ! » Il ne supportait pas l'idée qu'un laïc puisse diriger « son » institut.*

*J'ai personnellement effectué 4 ans de direction, à partir de 1990, dans une école en perte de vitesse comme toutes les écoles privées et de surcroît catholiques. A mon départ, René Charrière a repris les rênes pour quelque 6 mois. Puis, c'est Pierre-Edgar Fatio qui a assumé cette responsabilité pendant près d'une année.*

Quand Jacques Schouwey est entré en fonction, le nombre d'élèves était extrêmement bas. Il y avait 17 inscriptions. Grâce à la mixité qu'il a introduite et à la propagande qu'il a effectuée en Suisse allemande, l'effectif a atteint une quarantaine. Comme par le passé, les élèves étaient essentiellement des Suisses alémaniques venus apprendre le français et acquérir une formation commerciale.

Par contre, les cours d'été ont toujours rencontré le succès avec une centaine de participants.

Les dernières années de Stavia ont connu davantage de bas que de hauts. Par ordonnance du 7 juillet 2003, le président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a prononcé la faillite de l'institution.

Actuellement, l'Hôtel Bellevue appartient à un privé. L'Hôtel du Lac a été acheté en 1994 par La Rosière, fondation en faveur des handicapés adultes. Et Stavia Parc, avec piscine, installations sportives et grande salle, est la propriété de la commune d'Estavayer. Stavia Parc comprend aussi des cabinets médicaux et le siège de la Justice de paix.

#### **Sources :**

- Robert Grossrieder, *Stavia 1921-1991*, inédit, avec un aperçu historique du curé-doyen d'Estavayer Joseph Dévaud
- Lettre de Jacques Schouwey

## **Les croix de chemins**

Les croix de chemins se sont répandues au fil des siècles et leurs origines sont diverses. Leur aspect est fort varié. Elles ont été érigées tantôt sur proposition des autorités religieuses, tantôt à l'initiative de privés. Elles étaient respectées et saluées par les passants. Dans mon enfance à Onnens, je me souviens de l'obligation qui nous était faite de nous découvrir si l'on portait une coiffure et de faire le signe de la croix en passant devant une croix. Les messieurs soulevaient leur chapeau et, souvent, se signaient.

On rencontre souvent les croix de chemin aux carrefours où elles servaient à guider les voyageurs. A l'issue des Missions paroissiales - récollections qui duraient une semaine ou deux, tous les dix ans - une croix était implantée dans l'un des villages formant la paroisse. Les « croix mémoriales » sont des témoins d'événements tels qu'une épidémie funeste comme la peste, un bâtiment religieux démoli, ou une mort brutale. Les croix de pèlerinage marquent une étape sur un trajet. Quant aux croix de limites, elles servent de borne soit à l'entrée et à la sortie d'un village ou d'une paroisse, soit à la limite d'une propriété. Aux croix en bois qui se dégradaient rapidement ont succédé les croix en pierre. Certaines, surtout parmi les plus anciennes, portent le corps du Christ.

Avec le développement de l'alpinisme, petit à petit, des croix ont été érigées dans les Alpes et les Préalpes. Près de 70 d'entre elles ont été répertoriées sur les sommets fribourgeois. Les plus anciennes, difficiles à dater, ont été érigées sur les alpages ou sur des sommités qui en sont proches. On peut les nommer « croix alpestres ». Certaines ont été implantées pour rendre hommage à des alpinistes disparus en montagne ou reconnus dans le monde de l'alpinisme. La pose d'une croix est souvent associée à sa bénédiction.

#### ***Appel au sujet des croix de chemins***



*A Onnens, photo d'une croix originale : le Christ a un bras replié.*

Dans *Pro Fribourg* d'octobre 2008, le rédacteur Gérard Bourgarel a lancé un appel au sujet des croix de chemins, peu à peu négligées et abandonnées :

« Ces symboles chrétiens marquaient les croisements de nos chemins de campagne, balises d'un territoire. Signes fragiles, souvent en fer forgé et parfois en bois, exposés à la rouille et aux intempéries, ces croix vieillissent mal, sans entretien. Elles ne survivent que rarement à la réfection des routes, à leurs élargissements. Elles ne sont même pas inventoriées. Les photos prises dans les années 1950 dénoncent déjà leur mauvais état, leur mutilation même. Je me souviens pourtant de leur signification. Pendant la dernière guerre mondiale, séjournant à la ferme de mes grands-parents à Chavannes-sous-Romont, lors des trajets en carriole tirée par un cheval, je voyais mon grand-père se signer au passage de chaque croix, à chaque carrefour. Des années plus tard, lorsque mon père l'emmenait en auto, le patriarche ne parvenait déjà plus, vitesse oblige, à respecter cette coutume. »

Il arrivait, au siècle passé, qu'un Conseil communal se préoccupât des croix de chemins. En mai 1871, à Noréaz, il a été décidé de faire édifier trois croix à l'occasion des Rogations, et diverses croix ont été remplacées.



### **Rôle des croix**

Jean Steinauer, dans *La Gruyère* du 7 juin 2003, consacre un article à l'ouvrage de François Rime, *Espace et sacré, entre théorie et analyse, entre rupture et continuité*, Institut de géographie de l'Université de Fribourg. Bref extrait :

Croix de chemins : pour la seule Singine, Jean-Pierre Anderegg en avait compté plus de 150, une dizaine par paroisse. Quoi de plus banal, dans nos paysages, qu'une croix au bord d'un chemin ? Selon François Rime, « les croix ont remplacé les pierres sacrées des religions primitives ». Elles commencent à se multiplier en Occident à partir du XI<sup>e</sup> siècle, les calvaires florissant plus tard, au XV<sup>e</sup>.

Les croix ont de multiples fonctions (*comme évoqué au début de ce texte*). Elles balisent la route du pèlerin, indiquent la bonne direction. Elles commémorent une grâce religieuse - ainsi les croix de mission - ou un malheur profane comme un incendie, une épidémie, un combat. Elles peuvent aussi rappeler un bâtiment disparu. Ainsi, à Noréaz, au centre du village se trouve une croix routière de bois. Elle marque l'emplacement de la chapelle consacrée à saint Jacques le Majeur, démolie lorsque fut construite la nouvelle église.



*A Noréaz, la croix à l'emplacement de la chapelle démolie*

Il paraît même qu'en Angleterre on tenait volontiers marché au pied d'une croix, le signe sacré garantissant la loyauté des transactions.

Toutes les croix ne sont pas isolées. Certaines font partie d'un ensemble et marquent un parcours. Le crucifix géant qui s'élève à côté de l'église Saint-Jean, dans le quartier de la Neuveville à Fribourg, signale le départ d'une « via dolorosa » gravissant la colline de Montorge.

Les processions des Rogations, fixées aux trois premiers jours de la semaine précédant l'Ascension, avaient pour but d'invoquer la protection divine sur les champs et les bêtes. Elles ont disparu presque partout. Sur le parcours de la procession, les croix étaient prétexte à des arrêts, avec bénédiction des prés et des champs par le prêtre, dans le but de protéger les futures récoltes. La chorale chantait l'interminable litanie des saints en latin. Les enfants et la foule, tantôt chantaient des cantiques, tantôt récitaient le chapelet. Dans les paroisses, un choix de croix définissait le parcours précis d'une procession. Lorsqu'une paroisse comprenait plusieurs villages, il fallait, après les trois jours, que chaque village ait été sinon parcouru, du moins touché.



Croix de la Mission de 1942 dans la paroisse d'Onnens, implantée à Lovens. La croix porte le corps du Christ. Une inscription plutôt anachronique : *Préservez-nous de la peste et de l'ouragan...*



Dix ans plus tard, en 1952, la Mission à Onnens s'est terminée par la pose d'une croix - nue, sans le Christ en croix, à mon avis beaucoup plus sobre - sur le territoire de Corjolens. La paroisse d'Onnens comprenait trois villages : Onnens, Lovens et Corjolens. La croix est nue, sans le corps du Christ. La photo ci-dessous présente une partie de la population assistant à la bénédiction de cette croix en 1952. Les femmes étaient aussi présentes à la cérémonie, mais elles étaient séparées des hommes... Tout à droite, mon papa, Jean Barras



« Mon Dieu, qu'il y en a des croix sur cette terre ! Croix de bois, croix de fer, humbles croix familières, de silencieuses croix qui veillent sur le monde. » Chanson « Les croix », Gilbert Bécaud

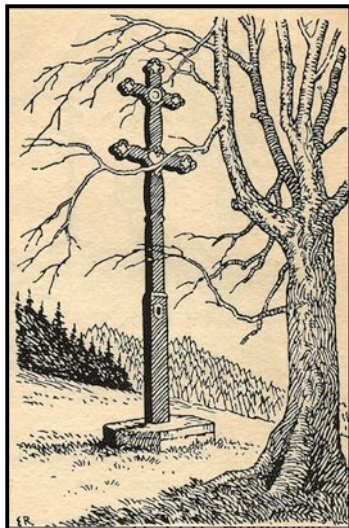


*Cette croix se trouve près du porche de l'église de Surpierre.*

### **La Croix-du-Sault à Villarlod**

Le Père Apollinaire Dellion, dans son « Dictionnaire des paroisses », cinquième volume, 1886, consacre un article à une croix jadis célèbre, la Croix-du-Sault à Villarlod. Cet article figure dans la présentation de la paroisse d'Estavayer-le-Gibloux, à laquelle a appartenu Villarlod jusqu'en 1910. Le texte a été adapté.

Au-dessus du village de Villarlod s'élève un monticule de 909 mètres d'altitude ; quelques arbres majestueux et une grande croix en couronnent le sommet. On y jouit d'une vue très étendue sur le versant occidental du Gibloux, sur les plaines de la Broye, sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, sur toute la chaîne du Jura.



La croix placée au sommet est devenue un objet de pèlerinage pour la contrée ; quelle est l'origine de cette croix ? Le nom Sault provient certainement du latin Saltus, salto, danse. C'était un lieu de réunion de la jeunesse de la contrée pour se livrer aux joyeux ébats de la danse. Il est très probable qu'à l'époque romaine, ou peut-être déjà avant, quelque divinité du monde païen fut honorée sur ce monticule. Le paganisme dissipé, le monticule est resté cher aux populations. Certains jours, la foule s'y rendait et on y dansait. Un prêtre zélé, pour détourner le peuple de ces amusements qui donnaient lieu à de nombreux abus, à des rixes, y fit placer une croix. Des pèlerins accoururent et furent paraît-il récompensés. Il y eut des guérisons. Telle est l'origine de la croix du Sault et du pèlerinage. Plusieurs paroisses s'y rendaient autrefois en processions ; celle d'Estavayer-le-Gibloux venait le mardi de la Pentecôte : au retour, le curé chantait une messe dans la chapelle de St-Michel, à Villarlod.

Marie-Alexandre Bovet présente un conte de 13 pages intitulé *La Croix-du-Sault* dans ses *Légendes fribourgeoises*, 1<sup>e</sup> série, Ed. Imprimerie St-Paul, 1944. Après une folle soirée de danse, le diable et ses diabolins sont apparus à Marc-Pierre, l'organisateur et l'animateur de la soirée à la Croix-du-Sault...

Le dessin de la Croix-du-Sault, signé Eugène Reichlen, est tiré de cet ouvrage.

### **Meilleure, l'école d'autrefois ?**

*Une « Opinion » de Louis Ruffieux, dans « La Liberté » du 9 juillet 2016, sème un doute sur la question exprimée en titre. Je lui ai envoyé un mot, lui précisant qu'il existait jadis des punitions plus stupides encore que celles énumérées dans son article. Une personne dont la sincérité n'aurait pu être mise en doute m'a affirmé qu'elle avait connu comme punition « copier le chapelet... »*

L'école est finie, mais la question survivra à cet été et aux suivants : l'école, c'était mieux avant, non ? Invitons à la barre des témoins Jean-Paul (prénom d'emprunt pour une histoire vraie). Ce voisin de pupitre de l'école primaire, bon camarade, était en grave conflit avec les subtilités de la langue française et de l'orthographe. Fils d'agriculteur, il se levait chaque jour avant l'aube pour seconder son père dans l'affouragement du bétail et pour terminer ses travaux scolaires : ses punitions.

Puni, Jean-Paul le doux ? Pourquoi ? Eh bien, parce que comme les autres, il devait copier autant de fois la dictée qu'elle contenait de fautes. Or, la dictée était quotidienne et Jean-Paul attestait d'une même régularité dans son inaptitude orthographique. Il ne se situait que très rarement sous la barre des 20 bâtons rouges. Il arrivait donc le matin en classe avec un peu de paille dans les cheveux et des bottes de papier noirci. Le maître, qui cherchait les poux là où ils se trouvaient forcément, découvrait de nouvelles scories dans les copies. Le lendemain, s'ajoutaient ainsi, aux exemplaires de la dictée de la veille, les copies des copies de celle de l'avant-veille ou de l'avant-avant-veille. Faut-il préciser que cette galère et des rames de papier n'ont pas contribué à réconcilier Jean-Paul avec l'orthographe ?

Le brave n'échappait pas aux autres colles imaginées par l'instituteur. Quand en classe sourdait un bruit de fond contrariant ses aspirations de migraineux chronique, il décrétait une sanction collective. Elle consistait à recopier une longue histoire du livre de lecture, celle des Usines Peugeot. Tout le monde, à l'époque, ne quittait donc pas l'école avec le même disque dur. Il y a ceux qui savaient par cœur et pour la vie *L'Albatros* de Baudelaire, et ceux qui gardaient une rancune tenace envers Sochaux et son industrie phare, à jamais synonyme de tendinite du poignet.

Le mal, soyons précis, était parfois imputable à un autre exercice de haute pédagogie : l'élève qui laissait tomber sa règle ou son crayon devait présenter, le lendemain, cinquante fois écrite cette reconnaissance de culpabilité qui, hélas, n'empêchait pas la récurrence : « Je ne dois pas laisser tomber ma règle (ou mon crayon). » Un futur employé de banque, flairant le placement éthique avant l'heure - un acte solidaire et rémunérateur - s'avisait de provisionner

des copies de sa plume et de les vendre à ses camarades punis. Le maître découvrit le commerce et, héhé ! le malin changea la phrase. Désormais, il faudrait écrire : « Ma règle, je ne dois pas la laisser tomber. » Ce déplacement du complément d'objet direct valut au futur banquier de connaître son premier krach boursier.

Ainsi fut l'école fribourgeoise de Jean-Paul, voilà un demi-siècle. Des élèves qui n'avaient qu'à se taire et copier, et qui se faisaient régulièrement tabasser. Des parents dociles et tenus à l'écart qui se demandaient sans doute, comme leurs parents avant eux, si l'école, en fin de compte, n'était pas mieux avant. A cette question, Jean-Paul, qui a vu l'école de ses enfants, répond définitivement « nom ! ». « Non ! », Jean-Paul !

### **Et la lanterne de Luc s'éclaira...**

*Encore une « Opinion » de Louis Ruffieux ! Dans « La Liberté » du samedi 30 août 2016, l'ancien rédacteur en chef propose un sujet de discours du 1<sup>er</sup> Août hors des thèmes rebattus et néanmoins d'une cuisante actualité. De plus en plus le respect de l'environnement et de ceux dont la mission est de le protéger fiche le camp. Et si notre Fête nationale pouvait contribuer à convertir les profanateurs... avant que le pouvoir politique ne décide de les frapper d'amendes bien salées !*

A la veille de la Fête nationale, Luc se prit de sympathie pour Winkelried. Non pas pour l'acte héroïque qui lui est prêté lors de la bataille de Sempach, où il se serait empalé sur les lances ennemies, mais pour l'interrogation que les amuseurs mettent dans sa bouche, au moment du sacrifice : « Quel est le salaud qui m'a poussé ? » Luc se pose précisément la même question : quel est le tordu qui l'a incité à accepter de discourir le 1<sup>er</sup> Août ? C'était après les élections communales de février. Il avait été élu. La demande l'avait flatté. Monter sur le podium, embraser la foule entre deux pétards, la gloire, quoi !

Mais la gloire, la gueuse, exige son dû : un discours. Or l'angoisse de la page blanche torture Luc. Il ne veut pas imiter ce syndic qui, jadis, feuilletait les collections d'un journal régional pour rédiger son allocution. Il piquait des phrases d'éditoriaux du 1<sup>er</sup> Août sur plusieurs années et créait son propre bircher oratoire, en précurseur du « copier-coller » informatique. Non, Luc est consciencieux, et il se refuse à décliner le dictionnaire des idées reçues et ressassées.

Le « miracle suisse », la cohabitation linguistique, la paix du travail, la paix tout court ? Des classiques épuisés. Tout au plus pourrait-il se référer à l'actualité et inviter les Alémaniques à ne pas mépriser le français à l'école primaire. L'indépendance du pays, à sauvegarder tout en restant ouvert au monde, et surtout au marché européen ? Thème rabâché ! De plus, on ignore toujours comment sera appliquée l'initiative « contre l'immigration de masse », malgré la récente rencontre, en Mongolie s'il vous plaît, du président de la Confédération et du Gengis Khan de Bruxelles.

Changer les paroles de l'hymne national, projet qui fait hurler les faussets du yodel surjoué ? Désolé, mais « les Suisses et les Suissesses », comme dit Mme Calmy-Rey, n'en ont rien à

battre. D'ailleurs, ils ne connaissent pas trois phrases du Cantique suisse. Basta, on ne change pas un cantique qui gagne !

L'armée, l'abandon du nucléaire, les maux de l'économie, le mitage du territoire : tout a été dit et redit, se désespère Luc, en jetant un coup d'œil par la fenêtre. Et là, eurêka ! Sa lanterne du 1<sup>er</sup> Août s'éclaire. D'une bouteille vide au bord de la route s'échappe l'inspiration de son discours. Le voilà, son fil rouge : la saleté croissante de ce pays naguère si impeccable. Jusqu'au cœur des campagnes, les accotements et les prés sont souillés de bouteilles, de canettes d'aluminium, d'emballages de restauration rapide. La voirie ne peut plus suivre. Non seulement les Suisses polluent l'environnement, mais cette saleté finira par pourrir une branche économique porteuse, le tourisme. Que surgissent un sursaut national, une prise de conscience générale, un vaste plan « Suisse propre » pendant qu'il en est encore temps, dira Luc à son auditoire. Mais oui, ajoutera-t-il, lyrique, le patriotisme - l'amour du pays - commence au sol. Jette-t-on des ordures sur le tapis qu'on aime ?

Allons l'écouter, Luc : ses propos terre à terre vaudront bien des paroles en l'air. D'une bouteille vide s'échappe l'inspiration.

## Claude Roggen

*« Terre et nature » du 21 juillet 2016 consacre une page à Claude Roggen, une personnalité connue d'une large patientèle des drogueries qui portent ce nom à Domdidier, Estavayer-le-Lac et Romont.*

Le droguiste fribourgeois cultive le goût de la simplicité et de la nature. Il sort un livre bénéfique témoignant de son savoir en herboristerie thérapeutique.

Sur la table de la cuisine de Claude Roggen, 76 ans, la première chose que l'on voit est une belle brassée de fleurs, aux feuilles charnues. « C'est de la petite mauve, l'une des plantes les plus adoucissantes, apaisantes et anti-inflammatoires que l'on connaisse pour la peau, les muqueuses et les voies digestives. » Si on le laissait parler, le droguiste de Domdidier ajouterait qu'elle prospère aux abords des chalets d'alpage et des granges et qu'elle est déjà citée dans la Bible, quand Moïse la donne en tisane aux fiévreux. Or, tout cela, et bien plus encore, figure dans un livre qui vient de sortir : *Les secrets du druide*, Editions du Bois Carré, un voyage dans l'herbier médicinal de Claude Roggen.

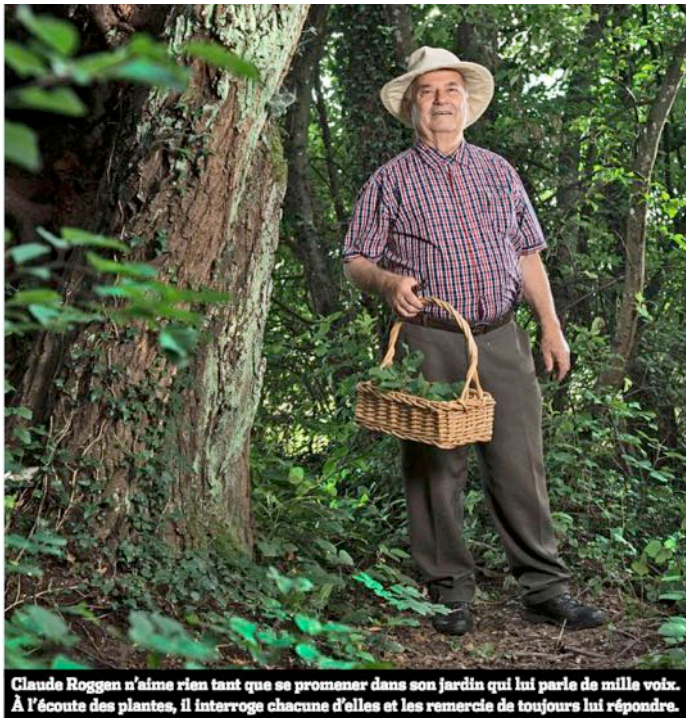
Fruit d'une collaboration avec sa belle-fille, Cathy Roggen-Crausaz, et la journaliste Annick Monod, ce merveilleux ouvrage est illustré par le dessinateur Etienne Delessert. On y découvre à quel point la nature fait bien les choses. Mais encore faut-il connaître les secrets de cette immense pharmacie à ciel ouvert : « Je ne me considère pas comme un guérisseur ou un gourou. Mais c'est vrai, j'ai acquis un énorme savoir, enraciné dans la simplicité et le bon sens. » Claude Roggen est un homme d'expérience et il en partage les bienfaits. Ses remèdes, il les a testés. Et quand il parle d'une plante ou d'un arbre, son ton n'est jamais péremptoire. Vous ne l'entendrez pas dire qu'il « faut utiliser telle herbe ». Lui, préfère la consulter. Et plutôt que d'affirmer que « telle plante contient », il reconnaît sa faculté de « donner ».

### ***La force de résister***

Homme bon et généreux de lui-même, comme en témoignent ses proches, Claude Roggen est aussi d'une espèce résistante, à l'image de son nom de famille, qui signifie le seigle, en allemand. Une céréale robuste, qui s'accommode de climats parfois rigoureux.

Et c'est vrai, la vie n'a pas toujours été tendre avec Claude Roggen. Il a perdu en 2015 un fils de 49 ans, Roland, qui avait été atteint à l'âge de 10 ans d'un diabète juvénile. « De là-haut, il me protège et je garde le lumineux souvenir de notre tour à vélo d'une semaine sur les routes du Jura. » Heureusement, ses autres enfants sont toujours là pour entourer Claude et Vreni, sa « Gold Vreneli », comme il appelle sa chère et tendre. Il y a Christophe, « l'amoureux de la terre, habile et ingénieux », qui gère la droguerie d'Estavayer-le-Lac et Emanuel, qui dirige les enseignes familiales de Romont et de Domdidier : « Il aime partager, inventer et créer dans la modernité tout en respectant le savoir des anciens. » Sonja, la fille, s'est spécialisée dans les fleurs de Bach. « Elle m'épaule, m'accompagne et sait me rassurer » affirme Claude Roggen, qui se dit « fier » que ses enfants aient choisi de le suivre dans sa voie. « Je ne les ai pas poussés, mais je suis heureux de les voir respecter et perpétuer la philosophie familiale, initiée par mon père. »

### ***Un métier qui fut marginalisé***



Oui, car Roland Roggen, père de Claude, était employé à la pharmacie Golliez à Morat, la ville où Claude a vu le jour en 1940. C'est là qu'il s'initie aux secrets de l'herboristerie. Droguiste, son père fabriquait des lotions, des poudres et des onguents à partir de ces mêmes matières premières sur lesquelles Claude Roggen travaille encore aujourd'hui.

Mais, à l'époque, ces préparations à base de plantes n'étaient pas du tout du goût des autorités cantonales. Dans l'après-guerre, l'industrie pharmaceutique, en plein essor, a su trouver des relais politiques pour s'imposer dans le paysage médical suisse. Le Département fribourgeois de la santé de l'époque a fait de telles misères aux Roggen qu'ils ont déménagé en Argovie, où le climat était plus favorable aux droguistes. « Le métier n'existe officiellement que depuis 1961, rappelle Claude Roggen. Mon père n'était pas reconnu comme tel, et tout juste toléré. » Cette défiance appartient au passé. L'actuel pharmacien cantonal fribourgeois connaît bien cette famille de droguistes et il salue leur travail.

### ***Sur les pas de Paracelse***

Dans la Broye, les drogueries Roggen sont désormais une institution. Envers les personnes qui fréquentent ses officines, Claude n'est jamais avare de conseils. Farouche adversaire du « trop gras, trop sucré, trop salé », il prône une alimentation saine, équilibrée et privilégiant les produits frais d'origine locale. Dans son livre, il fait ainsi part de son credo, tout fribourgeois : « On ne peut pas manger tous les jours comme le dimanche et avoir une fois par semaine la bénichon dans son assiette. » Avec Vreni, il y a trente ans, ils ont lancé des soirées « alimentation » durant lesquelles ils initient les participants à la cuisine saine et à l'art de la table.

Membre de la Société Paracelse de Suisse, Claude Roggen voue une admiration au médecin et alchimiste suisse du Moyen Age. On lui doit la faculté de s'intéresser autant à l'esprit de la plante qu'à ses composants. Lors de ses balades botaniques, observant les plantes médicinales, son attention se focalise sur la forme, la couleur, le lieu où elles poussent. Il fait ainsi un lien entre la « signature » fournie par la plante et ses propriétés bienfaitantes. Là réside le secret « du druide de Domdidier ».

### ***Domaines de prédilection***

En 1966, Claude Roggen reprend la droguerie de son père Roland Roggen, à Domdidier. Implantées sur trois sites dans la Broye et la Glâne, les drogueries Roggen ont vu le jour en 1952. Depuis plus d'un demi-siècle, cette entreprise familiale qui a pignon sur rue à Domdidier, Estavayer-le-Lac et Romont, est spécialisée dans les préparations « maison », ce qui lui vaut une renommée bien au-delà des frontières régionales. Ses domaines de prédilection ? La phytothérapie (plantes), la spagyrie (basée sur les principes de l'alchimie), l'homéopathie ou encore l'aromathérapie (huiles essentielles). Autant de médecines naturelles qui nécessitent une approche adéquate.

Comme le rappelait Claude Roggen au cours d'une interview accordée à *La Liberté* jeudi 17 juillet 2008, l'un des principes consiste à « soigner les symptômes en cherchant la cause et en considérant la personne dans son ensemble. » [www.roggen.ch](http://www.roggen.ch)

### ***Trois dates***

- 1955 « Je suis profondément marqué par Max Gloor, le pasteur de Küttigen, en Argovie. Je décide alors d'étudier la théologie. Mon papa a compris que c'était du sérieux. Il n'a pas refusé, mais il m'a convaincu de commencer par faire d'abord un apprentissage de droguiste. »
- 1962 « La rencontre avec ma future épouse. Je venais d'accepter un poste faiblement rétribué de gérant de droguerie dans le canton de Soleure. »
- Le 1<sup>er</sup> avril 1966 « Je me retrouve à la droguerie familiale, à Domdidier. »



## La chique

*La « Chronique de la pie », dans « La Liberté », est signée Géhem. G : Gobet ; M : Marcel. Géhem est le journaliste Marcel Gobet. Journaliste sportif, il écrit aussi des chroniques lues avec un grand plaisir. « La chique », le 29 août 2016, a bien fait rigoler...*

*Au sujet de la chique, je me souviens que, dans mon enfance - il y a bien longtemps de cela - les chiqueurs n'étaient pas rares. Ils étaient reconnaissables à deux signes. Une petite boule boursouflait une joue, surtout la gauche. Deuxième signe : un jet de salive brun fusait de temps à autre ; entre deux dents espacées chez un quidam dont je me souviens. Un instituteur gruérien racontait la première séance de cours complémentaire qu'il dirigeait, autour des années 20. Les jeunes gens de 16 à 19 ans, en entrant dans la salle de classe, chiquaient et crachaient presque tous...*

Le snus, vous connaissez ? Pas moi. J'ai découvert son existence ces jours derniers avec l'interdiction de sa vente par l'Office fédéral de la santé publique. Tous les dérivés, souvent désignés comme « tabac à mâcher », sont concernés, précise l'OFSP. Selon Wikipédia, le snus est une poudre de tabac humide que l'on place entre la gencive et la lèvre où on la garde quelques minutes ou plusieurs heures. Il est très prisé en Suède et en Norvège mais sa commercialisation est interdite dans l'Union européenne en raison d'un fort risque d'addiction.

Addiction : voilà qui fait immédiatement penser à l'alcool, au tabac sous toutes ses formes et au cannabis. Ce n'est pas moi, qui ai arrêté de fumer depuis plus de quarante ans et qui n'ai jamais tiré le moindre joint, qui vais vous amener à débattre sur ce terrain-là.

En revanche, l'expression « tabac à mâcher » me fait sourire en me ramenant à l'enfance. A cette époque à la campagne, il y avait trois façons de consommer du tabac : la pipe, le cigare et la chique. La pipe au bec, c'était plus qu'une manie ou une habitude mais presque une manière d'être. Ainsi en était-il de Marius. Il bourrait sa première bouffarde sitôt avalé le petit-déjeuner et ne la déposait que l'espace des repas. Bien sûr, elle restait éteinte durant de longs moments mais ce n'était pas une raison suffisante pour la déposer. Elle déformait la mâchoire et mettait à mal la plus solide des dentitions. Cela n'empêchait pas Marius, la pipe au bec et la gueule maillée, de parler presque correctement en dépit de son inséparable appendice.

Maurice faisait partie des fumeurs de cigares. Il était perdu si d'aventure son stock de Rio 6 était épuisé. Souvent, un seul cigare suffisait au bonheur d'une journée. Parce qu'il était, la plupart du temps, éteint. Bien sûr, il y avait la cigarette mais elle était pour les jeunes ; ou pour les dimanches.

Enfin, il y avait les chiqueurs. Cette race-là - parce que, à cette époque, les races existaient - n'était pas la plus ragoûtante. Amusant, certes, de voir François, à peine descendu de son vélo à freins Torpédo, extraire un paquet d'Amsterdamer de la poche de son bredzon, en tirer une copieuse pincée de tabac qu'il enfournait goulûment avant de commencer à « matzouiller ». Hélas, tous les chiqueurs n'avaient pas cette élégance. Ainsi, Maxou, un employé de ferme du voisinage, avait pris l'habitude infecte de mettre à sécher une chique à

moitié consommée sur le pilier en béton soutenant la porte de notre jardin potager pour la reprendre ensuite. Maman en éprouvait le dernier des dégoûts. Elle en fit la remarque, puis le reproche à l'intéressé qui se moqua d'elle et continua son sordide manège. Mal lui en prit car un garnement - ce n'était pas moi - mit définitivement fin à son sale jeu. Il introduisit dans la chique une caille de poule et la referma soigneusement. Je ne vous dis pas la litanie de jurons qui jaillit un peu plus tard mais il n'y eut plus jamais de chique sur le pilier du jardin.

### **Ecrivain patoisant, Joseph Yerly, dit « Le Capitaine »**



*Dans les « Annales fribourgeoises de 2011 », Anne Dafflon, la petite-fille du Capitaine, a consacré une étude pertinente à son grand-papa. Un texte empreint d'une admiration compréhensible, tant la personnalité de Joseph Yerly est remarquable.*

*Voici quelques reflets de cette étude, suivis notamment d'une évocation des descendants de ce poète patoisant renommé.*

Dans *Mes Mémoires*, Genève 1960, t. 1 p. 59, Gonzague de Reynold situe Joseph Yerly : une personnalité littéraire de premier plan dans le dialecte franco-provençal appelé à tort « patois ». Depuis quelques années, il s'est produit en Suisse romande, et surtout dans le canton de Fribourg et, pour le canton, surtout en Gruyère, un réveil de ce dialecte franco-provençal que l'on nomme un patois. En effet, la langue est nationale, le dialecte, régional, et le patois, local.

De ce réveil, Yerly est l'un des maîtres. Par son œuvre d'abord, qui le met au premier rang. Par la langue ensuite, qu'il n'a cessé de travailler, recherchant toujours le mot juste et le terme propre. C'est pourquoi ses textes ont tant de valeur stylistique et linguistique à la fois, avec tant de vie et de saveur dans la composition. Yerly n'est pas un folkloriste seulement, il est un écrivain : poète et dramaturge, conteur et romancier.

#### ***Etapas d'une vie foisonnante***

Le 23 mai 1961 s'éteint dans son domaine du Mont, à Treyvaux, Joseph Yerly dit le Capitaine, paysan et écrivain patoisant. Né dans le même domaine, le 17 juin 1896, il est issu d'une famille de paysans-soldats. Ses aïeux ont servi le roi de France et son père, Victor, a été soldat du Pape durant le *Risorgimento*. bercé par de vieilles chansons patoises, par des histoires de soldats et par le rythme quotidien et saisonnier de la vie paysanne, Joseph Yerly prend très tôt conscience que le monde rural dans lequel il a grandi se fragilise et risque de disparaître. Aussi choisit-il de s'engager pour défendre ses valeurs.

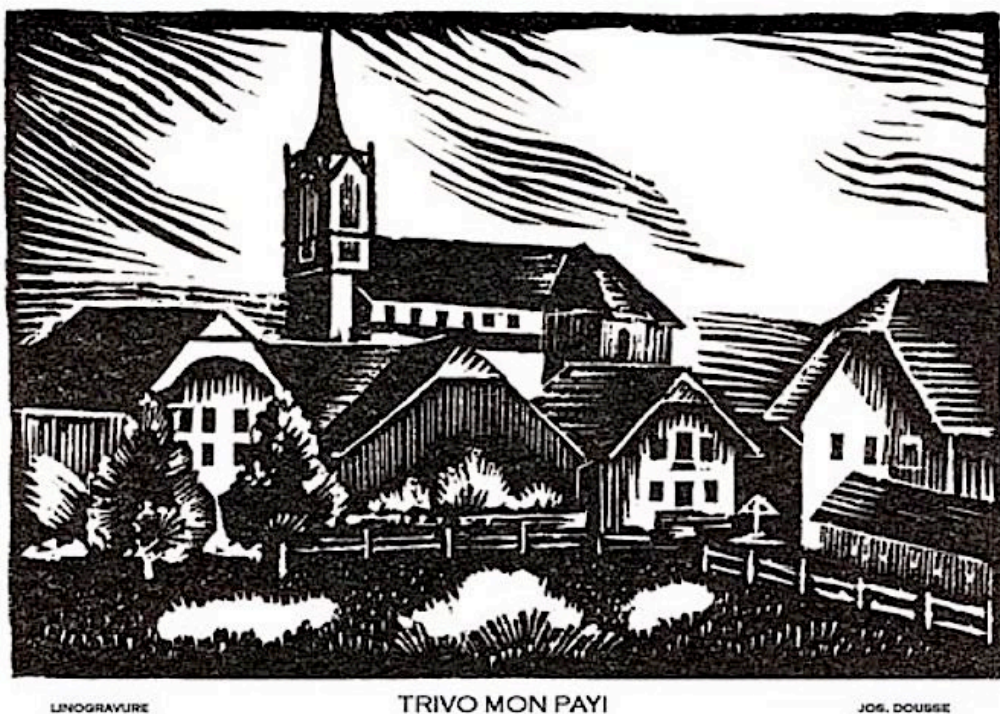
C'est parce qu'il est paysan, attaché à sa terre ancestrale, à ses coutumes et à ses rites, qu'il écrit des drames disant la vie paysanne. C'est parce qu'il est soldat que de nombreuses allusions à la vie militaire se trouvent dans ses écrits. Homme de la fête, il rédige également des discours marquant des événements collectifs, à l'instar de l'inauguration du monument à

l'abbé Bovet à Bulle le 22 septembre 1957 ou des 80 ans de Gonzague de Reynold en 1960. Homme d'une communauté, Yerly aime rassembler. Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société de chant et de musique de Treyvaux, en 1934, le Capitaine et Victor Huguenot, instituteur, rencontrent Jean Risse, écrivain, Georges Aeby, musicien, et Louis Vonlanthen, artiste peintre. Ensemble, ils créent un spectacle : *La Légende du Village*.

Membre de l'Association gruérienne du costume et des coutumes, Yerly cherche à faire revivre la bénichon comme une grande fête villageoise. Organisée le 13 octobre 1935, elle connaît un grand succès. A partir de cette fête naît le groupe de la jeunesse dansante et costumée de Treyvaux, qui sera connue sous le nom de *Lè Tzèrdziniolè* (Les Chardonnerets). Dès 1936, le groupe participe à de nombreuses fêtes et rencontres folkloriques. En 1939, les Treyvaliens et leur Capitaine se rendent à l'Exposition nationale de Zurich. En 1948, à l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale, les villages de Treyvaux et La Roche, sous la houlette de Yerly, représentent le village de la Suisse romande.

### ***Le théâtre et les récits***

Le Capitaine opte pour deux genres : le théâtre et la nouvelle. Il veut ancrer ses textes dans la réalité historique. Il s'informe, il lit, il enquête, il se documente. Ses soucis linguistiques, historiques et moraux se traduisent par le maintien de certains vieux mots, des expressions patoises qui risquent de tomber dans l'oubli, l'évocation de coutumes menacées, l'exaltation de la bonne conduite en dépit de l'adversité. Il compose des textes où le vrai se mêle à l'imaginaire. Il crée un cadre spatio-temporel qui lui permet d'insérer une page d'histoire, des traditions de chez nous et les valeurs qu'il souhaite transmettre.



Brève énumération de quelques-unes des nombreuses œuvres du Capitaine. Les explications sont tirées de l'étude d'Anne Dafflon.

- 1) *La Voudèja d'la Bôma* (La Sorcière de la Baume), récit. Un vieux soldat évoque les souvenirs très précis qu'il garde de la retraite de Meaux (1587), épisode des guerres de religion où les Suisses ont défendu le roi de France Charles IX contre les assauts des protestants. Une occasion pour l'auteur de montrer l'importance qu'a connue le service étranger pour les Fribourgeois. Le Capitaine témoigne aussi de son intérêt pour les tziganes et il décrit leurs croyances et leurs coutumes.
- 2) *La Filye a Juda* (La Fille à Judas), récit. L'événement principal est le passage à Treyvaux de Pierre-Nicolas Chenux, le héros gruérien lors de la révolte des paysans en 1781. Le Capitaine donne libre cours à son imagination dans l'enchaînement des péripéties.
- 3) *Kan la tèra tsantè* (Quand la terre chante), pièce de théâtre, écrite à l'occasion du vingtième anniversaire de la grève générale de 1918 et de la grippe espagnole. Le Capitaine, alors jeune officier, a participé à la mobilisation contre les grévistes.
- 4) *La méjon que pliarè* (La Maison qui pleure), pièce de théâtre. Ce drame met en scène la vengeance collective et l'amour. Joseph Yerly y insiste sur le rôle et l'attitude des soldats suisses, des gens simples. On y trouve le sergent Fernand Pipoz, un domestique de Charmey, mort noyé dans le lac de Montsalvens en 1941, et son amour pour Rose, fille d'un riche paysan.
- 5) *Ou pi de la krè* (Au pied de la croix), pièce de théâtre. Deux mondes y sont opposés, l'ancien, celui des paysans, et le nouveau, celui des ouvriers.
- 6) *Le Barâdzo* (Le Barrage), pièce de théâtre. Elle se rapporte à la construction du barrage de Rossens, à l'échange de terres et de forêts qu'il a nécessité. La fidélité aux valeurs terriennes viendront à bout de l'appât du gain et de la vilénie.
- 7) *Le tsandèlê dè loton* (Le chandelier de laiton), une nouvelle devenue par la suite le premier opéra en patois, monté en 1985 avec pour titre *Le secret du chandelier*, mise en vers de Nicolas Kolly (mari d'Anne-Marie, petite-fille du Capitaine), et musique d'Oscar Moret.

On trouve une description détaillée de l'œuvre du Capitaine dans l'ouvrage de Louis Page, *Le patois fribourgeois*, 1985, diffusion Editions La Sarine.

### **Un récit du Capitaine : 1798**

Lors de l'invasion de la Suisse par les armées révolutionnaires, le village de Treyvaux fut un temps occupé par les troupes françaises. C'est là qu'on situe un épisode singulier de cette occupation des Français en 1798, transcrit par Justin Sciboz d'après un récit de Joseph Yerly.

*Lors de l'entrée en Suisse du général Pijon, des soldats français séjournèrent quelques jours dans notre village. Les habitants devaient pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs montures. Un jour, le meunier Sciboz vint apporter de la farine pour la cuisine des Français, installée à l'auberge communale, en Thivena, desservie alors par Joseph Papaux. L'officier commandant le détachement, loin de se montrer satisfait, insulta et maltraita le pauvre meunier. L'aubergiste ne craignit pas de lui reprocher son insolence et sa brutalité. S'inspirant des mœurs de l'époque, le Français le provoqua en duel. Contre son attente, Papaux accepta et répondit : ce soir, à telle heure, nous serons sous le grand noyer. Cet arbre devait se trouver sur le tracé actuel du chemin du chêne, non loin de l'ancienne laiterie.*

*A l'heure indiquée, le combat commença. L'officier, plein de mépris pour un adversaire si vulgaire, escomptait une facile victoire. Il fut bien vite détrompé. Malgré sa petite taille, Papaux maniait l'épée avec une force et une dextérité étonnantes ; au bout de quelques passes, le Français tombait, la poitrine transpercée. Conformément aux lois de l'Église, réprouvant le duel, la sépulture chrétienne lui fut refusée. On l'enterra même sur place et son nom ne fut pas inscrit dans le registre paroissial des décès.*

*L'aubergiste n'était pas novice dans le métier des armes. Pendant quinze ans, il avait servi le roi de France, et sa bravoure et son habileté lui avaient valu le grade de « prévôt de salle d'armes » : ce qu'on appellerait de nos jours, instructeur d'escrime. (Site Treyvaux.ch)*

### **La descendance du Capitaine**

Elle est impressionnante. A ma demande, mon collègue et ami Michel Bavaud, beau-fils de Joseph Yerly, m'a fait parvenir une liste comportant une septantaine de noms... Et parmi ceux-ci, descendants ou alliés, des professeurs, des amateurs de musique, un écrivain, un archiviste cantonal, un journaliste de radio, un professeur d'Université, un historien, une comédienne, deux comédiens...

Dans ce large éventail, qui choisir ? La culture, le parcours exceptionnel de Charles Abdallah, son milieu libanais ont milité en faveur de ce petit-fils du Capitaine, probablement inconnu des Fribourgeois. Il est présenté dans un article de Swissinfo.ch du 21 avril 2008, paru aussi dans *La Liberté*, signé Pierre Vaudan. Un article complété par un aimable message envoyé du Liban par Charles Abdallah le 11 octobre 2016, message accompagné de deux photos.



Cette photo date de 1961, l'année de la mort du Capitaine. On le voit au milieu de quelques-uns des siens, devant sa ferme du Mont. Charles Abdallah est le bébé en blanc dans les bras de sa mère, Marguerite, fille du Capitaine. « Tout à gauche, écrit Charles Abdallah, un autre

capitaine, d'aviation celui-ci, René Abdallah, l'étrange étranger venu d'au-delà les montagnes et les mers, noir de soleil... et ravi d'être là. Entre capitaines qui s'étaient battus pour leurs pays respectifs, le courant passait, et plutôt très bien. » Au milieu de la photo, Thérèse, la femme de Michel Bavaud, avec son fils aîné François sur les épaules ; François est aujourd'hui professeur à l'Université de Lausanne. Tout à droite, le fils aîné du Capitaine, Pierre, puis, de droite à gauche, l'épouse du Capitaine, à côté d'elle Anne-Marie, comédienne, sa sœur Geneviève (la fillette près de Thérèse) mariée à un jazzmen et professeur de batterie, toutes deux filles de Pierre ; tout à gauche, leur frère Louis, dont le théâtre est une raison de vivre.

### ***Entre le ranz des vaches et le front libanais***

C'est le titre de l'article sur Charles Abdallah dont voici les principaux passages :

Enfant de Treyvaux et de Beyrouth, Charles Abdallah œuvre pour le Liban au travers de la Commission européenne. Rencontre avec un économiste du développement au cœur forgé autant de patois fribourgeois que du fracas de la guerre.

Le regard perdu sur une Méditerranée écrasée de soleil, Charles Abdallah s'accorde une petite pause cigarillos sur le balcon du bureau qu'il occupe depuis bientôt deux ans comme économiste du développement de la Commission européenne à Beyrouth. Soudain, une explosion retentit. Suffisamment puissante et proche pour faire sursauter le petit cendrier posé sur la rambarde. (...)

Malgré un optimisme inoxydable, l'économiste se demande dans ces moments-là ce qui a bien pu arriver au Liban. Ce pays « de lait et de miel » dont sa mère Marguerite Yerly, fille du « capitaine patoisant » Joseph Yerly, est tombée amoureuse un demi-siècle plus tôt lors d'une croisière. Au point de quitter le village fribourgeois de Treyvaux en 1957 et d'épouser, deux ans plus tard, le chef d'Etat major de l'aviation libanaise, René Abdallah.

### **Bouillonnement culturel**

Ils auront trois enfants dans un Liban connu alors comme la Suisse du Moyen-Orient, même si tous les ingrédients de l'explosion à venir y sont déjà réunis. « Bien sûr, se souvient Charles Abdallah, des troubles éclataient déjà entre l'armée, les milices et les Palestiniens dont les camps étaient devenus incontrôlables. La guerre de 1967 a aussi débordé chez nous.

A cinq ans pour mon premier concert, proclame l'économiste, les yeux pétillants de fierté, j'ai vu Von Karajan à Baalbek. » L'expérience consacrera chez lui un goût pour la musique ardemment cultivé chez les Yerly, et le mélomane en herbe deviendra un pianiste chevronné, concertiste à ses heures.

### **Un coucou suisse dans la tête**

Son enfance, Charles la partage alors entre le quartier chrétien de Ras Beyrouth, les copains de la Mission laïque française, où il étudie, et ses vacances au domaine du Mont à Treyvaux deux mois par année.

« Dans la ferme des Yerly, je grandissais au milieu d'aînés en bredzons, bercé de 1<sup>er</sup> Août et de bénichons. Et ma mère m'a bien sûr inculqué des valeurs typiquement helvétiques comme le sens de l'organisation, de la discipline, la précision. En fait j'ai un coucou suisse dans la tête. »

Une double culture qui ne va pas sans poser problème au milieu de Libanais volontiers « bluffeurs et flambeurs ». « C'est une richesse mais aussi une déchirure. En Suisse je ne suis pas tout à fait considéré comme un Suisse, ni au Liban tout à fait comme un Libanais. C'est parfois douloureux. » La richesse l'emporte pourtant sur la déchirure chez cet homme au caractère passionné mais rigoureux, à la personnalité élégante teintée d'une exubérance tout orientale.

1975 marque le début « officiel » de la guerre dite civile. Le Liban sombre dans le chaos. L'année suivante il n'y aura pas de rentrée scolaire et pour Charles, sa mère et ses deux sœurs, c'est la fuite vers le refuge fribourgeois, le patois, les bredzons, les dzaquillons. Quelques mois passés à étudier au Collège Saint-Michel l'inciteront même « à potasser l'allemand », car « personne ne savait si l'on pourrait rentrer ».

Tentative de retour pourtant, le temps de passer son bac, puis nouvelle fuite sous les bombes en 1978 et départ pour la France et les hautes études. A peine promu ingénieur généraliste en 1983, Charles Abdallah n'a qu'une envie, repartir au Liban. « Je voulais travailler pour mon pays que dix ans de guerre avaient déjà broyé. Je voulais reconstruire. »

### **Un homme de service**

« Reconstruire. » Cette idée devient passion, moteur chez ce travailleur acharné. « Ce pays à un potentiel humain et des ressources naturelles fantastiques, s'enflamme Charles en levant les bras, faisant tournoyer son éternel cigarillo. Tout y est possible ! » Mais comment faire ? Après de qui s'engager dans un pays mis en pièces par Israël, la Syrie, les miliciens et les chefs de guerre ?

Quinze ans durant, c'est dans le secteur privé qu'il donne libre cours à sa créativité pour reconstruire et relancer des usines dévastées. C'est aussi le temps de l'amour, la rencontre avec Nelly qui lui donnera deux enfants nés tous deux aux pires moments de la guerre.

Charles fait alors le grand saut, quitte l'industrie et entre dans le cabinet du ministre des Finances Georges Corm, mais hélas un an seulement avant que ce dernier ne perde son portefeuille.

Nouveau grand saut. L'économiste se met à son compte, commence à enseigner l'économie dans une université publique. « J'ai toujours eu l'âme d'un homme de service et dans n'importe quel pays j'aurais été haut fonctionnaire, constate Charles Abdallah. Mais dans l'appareil d'Etat libanais actuel, il n'y a pas de place pour un homme comme moi. »

Aujourd'hui, c'est paradoxalement au sein de la Commission européenne qu'il a trouvé le meilleur moyen de servir son pays. « Au milieu de gens qui semblent parfois plus

sincèrement intéressés à aider le Liban, lance-t-il dans un clin d'œil, que certains politiciens libanais. »

### **Bio express**

Naissance le 13 novembre 1960 à Beyrouth. Mariage avec Nelly en 1986, naissance de René en 1988 et de Youmna en 1990. Baccalauréats français et libanais ; diplôme d'ingénieur généraliste de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris ; master en management à l'Ecole supérieure des Affaires de Beyrouth. Travaille dès 1983 à la reconstruction et au redémarrage d'usines détruites par la guerre au Liban. Rejoint en 1999 le cabinet du ministre des Finances Georges Corm. De 2001 à 2006, il est collaborateur indépendant pour le PNUD (programme des Nations-Unies pour le développement), la Banque Mondiale et la Commission européenne. Celle-ci le recrute en juin 2006 comme économiste pour sa Délégation à Beyrouth. Il enseigne parallèlement l'économie dans une université publique de Beyrouth et à l'Université jésuite Saint-Joseph. Grand amateur de lecture et pianiste chevronné. Il donne parfois des concerts à Beyrouth seul ou en formation de chambre.

Dans le courriel mentionné ci-dessus, Charles Abdallah actualise l'article de Pierre Vaudan :

Il y a eu quelques changements dans ma carrière. Je suis toujours l'économiste de la Délégation de l'Union européenne au Liban. C'est l'équivalent d'une ambassade, mais l'Union européenne n'étant pas un pays, sa représentation ne peut pas porter ce nom. Je suis également devenu « chargé de projet ». J'aide la Délégation à identifier des projets d'aide au développement et j'en gère quelques-uns. Je gère en ce moment des projets d'appui à la réforme des finances publiques libanaises et j'ai contribué à lancer un projet de développement urbain, économique et social dans les banlieues pauvres de la métropole du nord du pays, Tripoli, et dans son arrière-pays. Avec comme but de réconcilier des communautés antagonistes, de les sortir de leur isolement, de les ouvrir à nouveau les unes aux autres et de rétablir entre elles des liens qui ont existé autrefois et que la violence du siècle a fait voler en éclats. Je pousse également l'Union européenne à se lancer davantage dans des enquêtes de terrain, à mieux connaître - et faire connaître - la société libanaise. Rien ne permet mieux aux projets de développement d'échouer lamentablement qu'une mauvaise connaissance des sociétés.

En ce qui concerne l'enseignement, après avoir enseigné l'économie de base à l'université publique et dans des quartiers pauvres de la capitale, en cours du soir pour jeunes adultes occupés à gagner leur vie durant la journée, il y a également eu quelques changements : j'ai enseigné l'économie de l'Environnement pendant huit ans à l'Université Saint-Joseph, la grande université jésuite de Beyrouth, cours donnés à des économistes, des géographes, des scientifiques, avant de faire une pause de deux ans et de reprendre l'enseignement l'année dernière, toujours à l'Université Saint-Joseph, mais cette fois-ci au département de sciences politiques où j'ai donné un cours intitulé « Economie et société dans le monde arabe ». Une grande partie de mes étudiants sont de jeunes Français qui s'intéressent au monde arabe et qui sont là pour un semestre ou pour un an dans le cadre d'accords de partenariat entre l'Université Saint-Joseph et des universités françaises.





Cette photo récente a été prise lors d'une randonnée sur les falaises du sud de l'Angleterre. Charles Abdallah est avec sa fille Youmna, un prénom bien libanais. Il commente :

« Youmna représente bien, à la troisième génération, ses deux grands-pères. C'est l'artiste de sa petite famille. (J'ai également un fils, informaticien à Paris.) Youmna brille à Londres où elle éclaire opéras, musées, tours de bureaux ou places publiques du monde entier. Les fondateurs des compagnies prestigieuses avec lesquelles elle travaille ont tous commencé comme éclairagistes de... théâtre.

Sur Youmna, l'arrière-petite-fille du Capitaine, voir aussi :

[www.lorientlejour.com/article/962140/youmna-abdallah-nommee-a-londres-young-lighter-of-the-year.html](http://www.lorientlejour.com/article/962140/youmna-abdallah-nommee-a-londres-young-lighter-of-the-year.html)

### **En division privée, naturellement**

*Une nouvelle « Chronique de la pie », dans « La Liberté » du 25 octobre 2016 signée Géhem (Marcel Gobet), touche un sujet qui fait bien des vagues : la différence de traitement à l'hôpital entre personnes assurées en division privée et les autres...*

Dans l'histoire que je vais vous raconter, tout est vrai, à l'exception des noms et prénoms, modifiés pour des raisons évidentes. Sportif chevronné pratiquant une bonne demi-douzaine de disciplines, Simon a fait une mauvaise chute lors d'un entraînement à skis. Fidèle à la pratique campagnarde dans laquelle il a baigné toute sa vie, il a attendu que la douleur l'empêche de dormir - au sens propre - pour se rendre chez son médecin qui l'a aussitôt aiguillé vers un spécialiste, le Dr Jacques Asprilla.

Le diagnostic fut rapidement établi ; il fallait opérer, le plus tôt étant le mieux. Le disciple d'Hippocrate prit son agenda à la page de la semaine en cours qui venait de débiter, puis à la suivante, regardant s'il trouvait quelque case de libre. Alors qu'il s'apprêtait à en proposer une à son nouveau patient, il posa une question aux airs de formalité, du moins pour lui : « Vous êtes assuré en division privée, naturellement ? » « C'est là que j'ai compris comment fonctionnait vraiment la médecine en Suisse, explique Simon. Quand je lui ai répondu non, en chambre commune, j'ai vu son visage se décomposer. Je lui aurais dit que j'avais la lèpre, ça n'aurait pas été pire ! » Le Dr Asprilla l'a alors averti que l'intervention chirurgicale ne pourrait pas s'effectuer avant deux mois, peut-être plus.

« A ce moment-là, dans ma tête, il était déjà clair que je ne me ferais pas opérer par cet oiseau, poursuit Simon. Je lui ai néanmoins demandé deux ou trois jours de réflexion. » Il a alors fait le tour des chapelles, cliniques privées et hôpitaux publics. En vain. Partout, délai d'attente de deux mois. Et puis un jour, une idée lui vient : prendre contact avec un spécialiste en médecine sportive avec qui il avait été en collaboration professionnelle quelques années plus tôt, le Dr Paul Talon.

Lors d'une agréable entrevue, celui-ci lui confirma que l'opération était nécessaire mais qu'il ne pourrait pas la prendre en charge lui-même car, s'étant encore spécialisé davantage, il ne s'occupait plus que de la médecine du pied. « Mais je peux adresser une recommandation à mon collègue Pierre Clavicule, une pointure dans le domaine de l'épaule, peut-être le meilleur dans sa branche en Suisse. Tu lui enverras un mail et il te fixera un rendez-vous... »

Le premier message resta sans réponse, comme le deuxième et le troisième. Son insistance finit pourtant par payer. Il obtint un entretien et l'assurance qu'il lui faudrait attendre longtemps pour enfin passer sur le billard. Il en informa le Dr Talon qui, par amitié, joua cartes sur table : « Je vais être franc avec toi. Ils ne t'opéreront pas, ni cette année, ni l'an prochain. Pour la clinique avec laquelle nous travaillons en exclusivité, tu n'es pas un client intéressant puisque tu n'es assuré qu'en chambre commune. Ils te diront qu'ils vont le faire dans trois mois et l'échéance sera régulièrement repoussée, jusqu'à ce que tu renonces et que tu ailles voir ailleurs. » Ce qu'a fait Simon, dans un hôpital public. J'allais écrire : naturellement.

## **Bellechasse à grands traits**

*Dans « La Liberté » du 1<sup>er</sup> octobre 2016, un article d'Anne Rey-Mermet a pour titre « Bellechasse avait ses taulardes ». Et « La Gruyère », en août 2012, a présenté les caractéristiques des établissements de Bellechasse sous la signature d'Eric Bulliard. Le texte qui suit reprend une partie jugée importante de ces parutions.*

### **Les détenues**

Les premières détenues sont arrivées en 1912, année où douze femmes étaient incarcérées dans le tout nouveau pavillon construit à Bellechasse. Quant aux hommes, les premiers internés sont entrés à Bellechasse en 1898. En 1943, cette « prison des femmes » a été

agrandie. Deux étages supplémentaires ont été construits. A cette époque, les Etablissements de Bellechasse abritaient plus de 50 détenues et 530 prisonniers.

Les femmes incarcérées ont quitté définitivement Bellechasse en 1971. Elles purgent désormais leurs peines à la prison de la Tuilière à Lonay, dans le canton de Vaud.

En 1916, les douze premières détenues étaient surveillées par cinq religieuses. Les hommes incarcérés travaillaient dans les champs et les femmes condamnées s'occupaient de l'intendance, de la cuisine, de la lessive, du raccommodage du linge et de la confection de vêtements.

A l'occasion du centième anniversaire de la création du « pavillon des femmes », une petite exposition a été présentée et des discours ont été prononcés. On y a vu un uniforme de détenue : une robe en tartan avec un petit col blanc qui ressemble davantage à un vêtement de petite fille modèle qu'à un pyjama rayé... Dans son discours, le directeur de Bellechasse Franz Walter a relevé le nombre de femmes incarcérées pour meurtre. La plupart étaient en fait des femmes ayant avorté. Et les « faiseuses d'anges » étaient très durement punies.



Parmi les autres motifs d'incarcération des détenues de Bellechasse figurent également le vagabondage, la prostitution, l'ivresse, le scandale public, l'escroquerie, l'abus de confiance et l'abandon de famille. « Si on dit aujourd'hui que l'état des prisons reflète la société, je pense que c'était déjà le cas à

l'époque », a souligné Franz Walter dans son allocution.

Il faut croire que pour certaines femmes incarcérées à Bellechasse, la vie était plus douce en prison qu'à l'extérieur. Elles revenaient parfois de leur plein gré pour un bref séjour.

Actuellement le pavillon où étaient hébergées les détenues jusqu'en 1971 abrite la cuisine, la boulangerie et quatre étages de cellules.

### ***Femmes détenues en Suisse***

Le Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire fait remarquer que, dans notre pays, la proportion de femmes détenues est faible. Elles ne représentent que 5,4% de l'ensemble de la population carcérale. Ce chiffre explique pourquoi il n'existe qu'un seul établissement pour femmes en Suisse alémanique, celui de Hindelbank (BE). L'établissement de La Tuilière à Lonay (VD) dispose de 54 places et Riant-Parc (GE), de 9 places. Ces établissements suffisent à répondre aux besoins de Suisse romande.

### ***Domaine, activités et surveillance***

Bellechasse a vu le jour sur d'anciens marais, asséchés au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la correction des eaux du Jura. Aujourd'hui, Bellechasse compte 365 hectares de surface agricole utile. Dont une centaine de céréales, 17 de légumes, autant en biotopes... Avec les alpages, la surface totale s'élève à 700 ha. Dans les Préalpes fribourgeoises, région Teysachaux, Bellechasse détient un vaste complexe de pâturages. Il englobe huit alpages exploités ensemble, à savoir Le Pra de la Chaux, Le Puzdze, le Chalet Incrota, Les Villards Dessus, Les Villards Dessous Mormotey, La Chaux et Tremett. Cinq alpages sont situés sur la commune de Châtel-St-Denis et trois sur celle de Semsales. Les exploitants restent toute la saison au Chalet *Incrota* et le troupeau est réparti sur les différents échelons selon la saison. Depuis qu'un détenu a été victime d'un accident mortel, il y a une trentaine d'années, les prisonniers ne travaillent plus dans les alpages.

Deuxième plus grande exploitation agricole de Suisse, les établissements vivent en quasi-autarcie : de la viande aux œufs en passant par les fruits et légumes, presque tout est produit sur le domaine du pénitencier.

La quasi-totalité des 80 surveillants - sur les 130 employés, pour 200 prisonniers - ont une double fonction. En journée, avec les détenus, ils exercent leur profession d'agriculteur, mécanicien, électricien, menuisier, serrurier... A côté, selon un système de tournus, ils assurent des heures de surveillance. Cela permet d'établir une autre relation, qui allie écoute et distance professionnelle, fait remarquer un agent de détention. Méfiance vis-à-vis de l'empathie comme de la rancœur. Et, toujours, ce mélange de fermeté et de politesse. Vouvoiement et « Monsieur Untel » de rigueur. Parfois un mot pour plaisanter, une tape sur l'épaule...

### ***Les bâtiments***

L'édifice cellulaire compte 100 places. Tout le monde est au travail obligatoire. Bellechasse comprend des ateliers de menuiserie, de peinture, d'électricité, de serrurerie, un garage... Et l'importante partie agricole. « Le travail de la terre représente un retour aux origines, souligne un agent. Nous avons des gens de tous les pays. Ils apprennent des choses simples qu'ils peuvent reproduire ensuite. » Bellechasse compte 100 vaches laitières, une septantaine de limousines allaitantes, 340 cochons et 300 moutons. Sans oublier une septantaine de génisses, à la belle saison sur l'alpage de Teysachaux, 300 poules pondeuses, des dindes, des chevaux, dont 40 poulains, des taureaux et même des abeilles... Au total, 24 employés-surveillants travaillent sur le domaine agricole, ainsi qu'une quarantaine de détenus. Tout travail méritant salaire, il atteint ici 25 francs par jour. Des retenues sont prévues, si le lit n'est pas fait, par exemple.

Le pavillon - dont il est question ci-dessus - est prévu pour 40 personnes.

Un bâtiment inauguré en 2010 est réservé aux « Exécutions Anticipées de Peines », EAP. Il compte 40 places destinées aux détenus pas encore jugés. Les cellules sont fermées à 18 h 30 et le travail a lieu à mi-temps. Un fitness et une salle de gym permettent de se défouler

deux fois par semaine. Au sous-sol, le cachot, le mitard, avec huit cellules fortes. Lit en béton, toilettes à la turque, sans aucune distraction. C'est ici que se retrouve un prisonnier sanctionné, par exemple, pour un refus de travailler. Avec une heure par jour de promenade, dans une cour minuscule.

A La Sapinière - 20 personnes - on parle plus volontiers de résidents que de détenus. Vivent ici ceux qui purgent une courte peine et qui ont des problèmes psychiques, ou des addictions. Ou encore qui ont été placés en vertu de l'article 397 du Code civil, soit en privation de liberté à des fins d'assistance.

Bellechasse n'est pas tout à fait une exploitation comme les autres. Elle possède certes un parc de machines important, mais pas question ici de moderniser à outrance. Il s'agit de maintenir une part importante de travaux manuels, à titre d'exemple pour les détenus. Mais on découvre aussi des installations dernier cri, comme un fenil à déshumidificateur, le chauffage à distance à copeaux ou une nouvelle centrale de biogaz. Celle-ci, à partir du lisier et de divers déchets organiques, produit de quoi alimenter en électricité 250 ménages par an.

### ***Educateurs plus que matons***

Les agents de détention évoquent les situations difficiles qui peuvent survenir : violence, crises d'automutilation, colères. « Jouer les Rambo, ça ne marche pas, souligne l'un d'entre eux. Les détenus ont déjà été jugés, ce n'est pas notre rôle. Nous, nous sommes là pour leur redonner confiance et faire notre boulot d'éducateurs. L'équilibre, en particulier familial, est indispensable dans notre métier. »

## **Moments de la vie campagnarde**

Par hasard, en me baladant sur divers sites internet, je suis tombé sur la vie de la famille Rouiller-Bossel, à Sommentier : <http://www.origines.ch/sommentier/login/?action=register> Découverte d'autant plus intéressante qu'une belle-sœur, née Agnès Rouiller, épouse de Paul Périsset, d'Estavayer, faisait partie de cette famille domiciliée à la ferme de Pra Motta à Sommentier. Ma belle-sœur intervient dans des séquences sonores.

Une autre Agnès, petite-fille des parents Rouiller-Bossel, Agnès Vial-Jaquier, à Tatroz, a rassemblé les souvenirs dans un livre et un CD, souvenirs transférés sur le site internet précité. Avant de transcrire des épisodes de la vie à Pra Motta, voici l'introduction rédigée par Agnès Vial-Jaquier.

### ***Introduction***

« La mémoire conserve-t-elle ce qui deviendra utile ou est-ce la vie qui s'échine à rendre utile ce que la mémoire a conservé ? » Hector Banciotti

En février 2005, tante Maria s'en est allée, abandonnant ses biens à sa famille. Son patrimoine a certes mobilisé nos énergies mais surtout nourri nos mémoires. De surprise en

surprise, nous avons traversé le 20<sup>e</sup> siècle. Nous avons ainsi découvert, soigneusement protégé, ce document manuscrit qui nous a interpellés : « Souvenirs de Sommentier ». « A conserver précieusement », cette mention que tante Maria avait ajoutée a résonné presque comme un ordre : nous avons le devoir de maintenir la mémoire du passé.

Avec l'accord de tante Cécile, auteur de ces écrits, j'ai transcrit ce document sur mon Mac et rassemblé quelques photos. Séverine a offert ses talents de graphiste pour la mise en page.

Dans un CD - cf. la rubrique *A bâtons rompus* - j'ai rassemblé des témoignages oraux. Tante Agnès, oncle Paul et tante Cécile racontent le quotidien, le travail et les valeurs familiales. Et voici, grâce à la collaboration de trois générations, cette publication pour honorer un passé révolu, mais le passé de nos parents, grands-parents, arrière-grands-parents ou arrière-arrière-grands-parents. (...)



*La famille Rouiller. Au deuxième rang, de gauche à droite, Auguste, Lucie, Augustine la maman, Louis le papa, Maria, Jeanne. Devant : Léon, Marguerite, Thérèse, Cécile, Agnès (manque Paul)*

### **Témoignages oraux**

Quatre enregistrements présentent la vie à la campagne : les travaux agricoles, les foins, les moissons, les cultures, le fauchage à la faux, une journée à la ferme, les occupations annexes. <http://www.origines.ch/sommentier/le-travail/>

Dans *les occupations annexes*, sont rappelés la simplicité de la vie et le manque d'argent. Un frère de ma belle-sœur Agnès évoque son envie d'acheter un accordéon. Il a pu se procurer cet instrument en mettant de côté la solde misérable touchée pendant l'école de recrue. Pour gagner quelque argent à côté de son travail à la ferme paternelle non rémunéré, il a appris à confectionner des paniers qu'il allait vendre de maison en maison. Il vendait aussi des lapins de son élevage. Il raccommodait les écuelles avec des agrafes. Il a travaillé aussi au creusage de drainages organisés pendant la guerre. Leur but était de favoriser l'extension des cultures préconisées par le « plan Wahlen ». Travaux pénibles, par n'importe quel temps ! Un hiver, il est allé travailler dans l'entreprise de constructions en bois Winckler, à Marly, à moins d'un franc à l'heure.



*Travail de la famille Rouiller dans les champs, à Sommentier*

### ***La Saint-Nicolas***

On y croyait vraiment, d'autant plus que deux fois au moins il s'était montré... comme on disait. Et s'il ne se montrait pas, on y croyait d'autant plus, impressionnés par le mystère.

Comme on trouvait saint Nicolas intelligent et pratique ! Il nous apportait justement ce dont on avait le plus urgent besoin : une paire de mitaines, un bonnet, une culotte, voire des écheveaux de laine alors qu'on avait justement décidé de se tricoter un pull-over (on disait un pullover) et toujours un grand cornet de châtaignes pour le souper. On les mangeait avec de la gelée de coing : un délice !

Le soir du 6 décembre, avant d'aller se coucher, on rangeait avec précision bérets basques et bonnets de laine sur la table de la chambre. On y déposait des petits billets indiquant nos

prénoms et parfois nos désirs. Je me souviens qu'une année, nous, les petites, dont la foi était inébranlable, avons été scandalisées par le comportement de Paul. Sur son billet, il avait écrit : une étrille. On s'imaginait déjà saint Nicolas piquant une sainte colère. Cette demande était vraiment déplacée à notre avis. Notre désarroi fut à son comble quand on vit que son vœu était exaucé.

Le matin du 7 décembre, on avait hâte de se lever ; je vois encore dans ma mémoire briller les biscômes dans nos bonnets lorsque, ayant traversé la cuisine à pieds nus, on entrouvrait doucement la porte de la chambre. Saint Nicolas était venu ! Pour nous, cela tenait chaque fois du miracle. On trouvait son exactitude et sa capacité de travail fabuleuses : comment pouvait-il faire la tournée de toutes les maisons le même soir ! Il avait même emporté les carottes et le cornet de son qu'on avait préparés pour son âne. Maman, en voyant notre bonheur, avait un air réjoui comme jamais. Je vois encore son visage, celui d'une maman super heureuse.

Mais le mystère de saint Nicolas se vivait ailleurs encore... Quiquine, Thérèse et moi le savions. Gute nous racontait des histoires bien plus drôles encore, à l'écurie du cheval Coco à cette époque. Bien avant le 6 décembre, il nous faisait vivre des moments inoubliables. On en rêvait la nuit. Il prétendait que devant les pieds de Coco, juste sous la mangeoire, il y avait une porte secrète d'où, le soir du 6 décembre, sortait un saint Nicolas aux bas bleus, à condition qu'aucun être humain ne se trouve dans l'écurie. Coco gardait bien le secret. Nous ne doutions pas un instant du mystère, tant Gute savait créer l'atmosphère voulue. Il parlait comme un féticheur ponctuant ses paroles de gestes de sorcier. On le voyait presque ce saint Nicolas aux bas bleus, tirant sur le violet... Heureux temps !

### ***Nos menus***

Nos déjeuners se composaient de café au lait accompagné soit de röstis, de polenta, de purée de patates à la crème ou de pommes de terre rondes et sérac au mois de juin. On se réjouissait du dimanche où on avait le beurre et la confiture. On fabriquait le beurre le samedi dans la baratte en bois. En été, la crème était parfois si tiède qu'on avait mille maux à obtenir du beurre et quel beurre... tout saturé de petit-lait ! On le mangeait quand même, tout aigret qu'il était ; à la bénichon seulement, on achetait du beurre. Papa prenait chaque jour un œuf délayé dans sa soupe et du miel au déjeuner.

Le menu de midi ne variait guère : du lard, de la saucisse, les légumes de saison (choux, haricots, pois, épinards), de la salade ou des « chètsons » (pommes douces séchées souvent appelées « schnetz »). On saupoudrait la salade de sucre, eh oui ! on adorait ça, maman surtout. Le jambon et le saucisson étaient réservés aux menus des dimanches.

On faisait maigre deux à trois fois par semaine, obligatoirement le vendredi, c'était la loi de l'Eglise. C'étaient nos dîners préférés ! On se régalaient d'omelettes arrosées de vin cuit, ou de croûtes aux œufs, ou de pommes de terre à la lèchefrite avec du cacao. Que c'était bon ! Lorsqu'une vache vêlait, on prélevait les premiers laits qu'on mettait dans la lèchefrite parsemée d'oignons frits. Après une heure ou deux dans le four, on obtenait un mets tout alvéolé, au goût typique, le « béton ». On le mangeait arrosé de vin cuit. C'était un repas apprécié.



Les menus étaient plus variés à la période de la boucherie. On se régalaient de saucisse à rôtir et de filet rôti, un peu moins des « piotons » (pieds) tout gluants. Plus jamais je n'ai retrouvé la saveur des saucisses à rôtir de notre enfance.

De mai à la Toussaint, on prenait cinq repas par jour : le déjeuner, les « dix-heures » (collation du matin), le dîner, le « café » (collation de l'après-midi) et le souper. Aux « dix-heures » on avait du cacao et du pain et « au café » du café au lait, du pain et de la confiture.

Le souper comprenait, excepté le dimanche, de la soupe, du pain, du bon lard froid ou du fromage le vendredi. Puis dans la même assiette, on se versait une ration de lait qu'on mangeait à la cuillère. Etonnant !

En hiver, on ne faisait que trois repas, le souper à cinq heures avant de gouverner. On n'avait plus de soupe le soir, mais les soupers étaient un peu la répétition des déjeuners : röstis, ou patates rondes, polenta, macaronis et quelquefois le délicieux gâteau au maïs que maman ou Lucie faisait si bon. On s'en régalaient, surtout Paul.

On vivait des produits de la terre.

### ***Le Premier Mai***

Ce jour-là, on portait blouses ou tabliers neufs, cousus tout exprès pour les examens scolaires qui venaient d'avoir lieu ! C'était une jolie coutume que les « mayintzè » - petits chanteurs du 1<sup>er</sup> mai - perpétuaient d'année en année.

Vers huit heures du matin, nous partions heureux comme des pinsons, nos jolis paniers d'osier prêts à recevoir les petits pains, les œufs ou quelques centimes mérités par nos chants. Les Rouiller avaient la réputation de bien chanter, à deux voix souvent. Papa nous faisait maintes répétitions devant notre vieux piano.

On allait donc dans chaque maison, on se groupait sur le perron. On avait grand soin d'ouvrir les portes afin qu'on nous entende. On chantait de tout cœur : « Le moulin », « Barcarolle », « Vision d'exil », « Prière du pauvre », etc. Chaque année un chant nouveau. On recevait en général chacun un petit pain au lait sucré, ou dix centimes, parfois vingt centimes, rarement cinquante centimes pour la qualité de notre exécution. Pour ce prix-là, on nous demandait de chanter une seconde fois. On faisait ainsi le tour de Lieffrens et de Sommentier, puis, éreintés, on rentrait pour dîner. Ce jour-là maman nous cuisait des œufs au plat. Un peu reposés et pleins d'un nouvel entrain, on partait pour Vuisternens et Villaraboud. On s'arrêtait aux « bonnes maisons » seulement. En fin d'après-midi, on devenait très sélectifs.

Dès qu'on avait quinze ans, une certaine timidité nous faisait prendre d'autres chemins : on allait à deux, là où on n'était pas connus soit à Mézières et à Villariaz. Une certaine année, Agnès et Gute eurent grand succès avec « Le Moulin » et « Barcarolle » chantés à deux voix. Le soir venu, en rentrant à la maison absolument fourbus, nous comptions notre pécule, faisons des projets d'achats tout comme Perrette de la fable. On était heureux. Le même soir, les jeunes gens du village allaient eux aussi chanter de ferme en ferme. Ils recevaient

des œufs. Ils terminaient la soirée quelque part autour d'une monstre omelette arrosée de vin. C'était un bon temps où des joies toutes simples soudaient ensemble les habitants du village d'une amitié solide.

### ***Nos jeux***

Ne possédant pas de jouet sinon quelque vieille poupée, il fallait redoubler d'imagination pour s'amuser. Dieu merci, on en avait !

Quelquefois, on jouait à la messe. Quiquine était toujours le curé. Je la vois encore, affublée d'un sac de serpillière serré à la taille par un lien agricole, penchée en avant dans une posture de profonde contrition, se frappant la poitrine en récitant des mea culpa à en perdre le souffle.

Parfois, on jouait à la guerre avec les A. Gute nous avait fabriqué de beaux sabres de bois. Il avait déjà quelque penchant militaire ! En temps de paix, ils étaient alignés dans un ordre parfait, suspendus à des clous contre une poutre derrière la maison. Ainsi armés, le dimanche après les vêpres, on formait deux clans. Les haies et ravins du voisinage formaient un champ de bataille idéal. On luttait sans pitié ! On terminait la bataille plus par manque de temps que par défaite, épuisés d'avoir tant couru et sauté de ruisseaux. Les morts ressuscitaient comme par enchantement ! Les deux clans se réconciliaient jusqu'à la prochaine bataille. Nous n'étions pas portés sur les chicanes ; la guerre n'était qu'un jeu.

On jouait aussi à la « bague d'or », assis sur un banc devant la maison. On ne possédait même pas une bague de pacotille... alors on prenait un caillou.

En gardant les vaches en automne, on allumait facilement un feu au-dessus du Revers. On cuisait dans la cendre des pommes de terre, des pruneaux, des pommes, des glands. Parfois, on n'osait pas quitter les vaches à midi. On nous apportait alors le dîner qu'on mangeait près du feu. Par beau temps, c'était merveilleux, mais quand le brouillard emprisonnait dans ses voiles toute la contrée, on se sentait du vague à l'âme. Pra Motta avait quelque chose de sinistre quand, aux soirs d'automne, le brouillard le prenait d'assaut : montant de Chavannes, il envahissait Chepey et progressait jusque chez nous.

En hiver, on s'adonnait aux sports d'hiver... et quels sports ! Paul nous fabriquait des skis en bois dur. Il plantait les pointes dans la « romaine » (chaudière en fonte) pleine de betteraves en ébullition. La chaleur et l'humidité rendaient le bois docile. On lui donnait la courbe désirée. Les fixations étaient faites de lanières de cuir découpées dans de vieux souliers. On faisait aussi des skis avec des douves de tonneau. Il suffisait d'un tantinet d'imagination pour se procurer du plaisir à bon compte. Les pistes de ski ne manquaient pas dans notre village perché sur les hauteurs, neuf cents mètres environ. Et la « cramine » (froid) ne nous retenait pas.

Le chemin de l'école était aussi un trajet idéal pour nos rentrées en luge : assez de virages pour ressentir le frisson du danger, assez de dénivellation pour obtenir une vitesse agréable, une absence totale de circulation puisqu'il n'y avait aucune voiture au village. Ce parcours était aussi l'occasion de merveilleuses batailles de boules de neige, nos « malôtes » (boules

de neige) étaient préparées avec sérieux. En hiver, on construisait aussi des igloos sur le chemin de l'école, aux Trois Sapins exactement. Quel ne fut pas un jour notre écœurement en y trouvant les excréments d'un affreux colporteur que nous avons repéré dans les parages. Ce dégoûtant personnage a dû terriblement nous décevoir puisque après plus de trente-cinq ans, on ne l'a pas oublié !

### **Ils peuvent toujours courir...**

*Jean-François Menoud, domicilié à La Joux, est l'auteur d'une pièce de théâtre en patois dont le titre est « I puon adi kore », Ils peuvent encore courir. Cette pièce a été jouée en novembre 2016 par la troupe « Les vieux de la crampe » (!) à la salle du Cercle, à Vuisternens-devant-Romont. Elle a été présentée par Flora Berset dans « La Liberté » du 3 novembre 2016, avec une photo signée Vincent Murith.*



*C'est la première fois que Jean-Luc Descloux, Cécile et Jean-François Menoud se donnent la réplique en patois.*

Cette comédie en un acte se déroule dans un contexte rural. Elle voit défiler des personnages hauts en couleur, dont un facteur friand des potins du village, un paysan assoiffé de terre et un docteur un peu trop gourmand. « J'ai peur que les spectateurs restent plantés là et s'ennuient. Mais je pense qu'ils vont passer un bon moment », confie Jean-François Menoud, qui a pensé aux dialogues en patois, mais les a d'abord rédigés en français avant de les traduire.

L'écriture de *I puon adi kore* date d'il y a plus de dix ans : « J'étais en visite au Mozambique chez un très bon ami installé là-bas. C'était une période d'inondations, qui avait causé la mort de nombreuses personnes, et qui m'avait contraint à passer mes journées seul dans ma chambre avec le mal du pays », se souvient celui qui suit les traces de son grand-père - qu'il n'a pas eu la chance de connaître - en se lançant dans la rédaction de pièces de théâtre.

A la veille de la première, le sexagénaire n'a pas échappé à la pression. D'autant plus qu'il tient l'un des deux rôles principaux aux côtés de Jean-Luc Descloux. « Pour créer ces personnages originaux, je me suis inspiré des frères Vionnet de Vaulruz, Louis, nommés l'Est et l'Ouest, et Emile, dit Milet. Pour la petite histoire, ils n'avaient qu'un vélo et qu'un dentier pour les deux. »

Complices à la scène comme à la vie, Jean-François Menoud et Jean-Luc Descloux ont décidé de monter ensemble ce projet théâtral. En mars 2016, ils se mettent à chercher des comédiens amateurs motivés à brûler les planches en patois. S'ensuit la naissance des *Vieux de la Crampe*, en référence aux *Feux de la Rampe*, la troupe de Vuisternens-devant-Romont dont ils sont membres.

L'équipe est bientôt composée de sept acteurs, glânois et gruériens, âgés de 22 à 60 ans. Parmi eux, Anaïs Castella et Jean-Luc Rohrbasser ont déjà plusieurs pièces en patois à leur actif. Les autres, en revanche, jouent dans l'idiome local pour la première fois. « C'est un sacré défi ! Ce qui est merveilleux, c'est qu'on redécouvre des mots qu'on avait oubliés », note Cécile Menoud d'un ton enjoué.

### ***Un vocabulaire fleuri***

Novice de la scène, Benoît Defferrard, lui, a visiblement le trac. A l'instar des deux autres benjamins de la troupe, l'enseignant de 29 ans a dû apprendre ses répliques par cœur, en prenant garde à la prononciation et aux intonations. Car, s'il comprend le patois, il ne le maîtrise pas encore. Ce qui l'amuse, c'est le vocabulaire fleuri et très imagé utilisé dans la pièce : « Les gags seraient très grossiers en français. Ils passent beaucoup mieux en patois. » En face de lui, Jean-Luc Rohrbasser sourit. « J'ai connu des anciens qui parlaient typiquement comme ça », assure le comédien de Vuisternens-devant-Romont. C'est justement cette « saveur » de la langue qui plaît tant à Jean-François Menoud. Pendant le spectacle, il prend ainsi un malin plaisir à traiter ses personnages de « pià, (pou), de « toua dè controle » (tour de contrôle) ou de « crevache » (bête à l'agonie).

## **Suisse et USA pas si différents**

*Quelques précisions avant la reproduction de la « lettre » publiée par « La Liberté » du 12 novembre 2016, signée Daniel Terrapon, d'Onnens et portant pour titre « Suisse et USA pas si différents ».*

*En politique, le populisme vise toute institution censée trahir égoïstement les intérêts du plus grand nombre : l'élite des gouvernants, les privilégiés ou toute minorité ayant « accaparé » le pouvoir. Pour les « populistes », la démocratie représentative fonctionne mal et ne tient pas*

*ses promesses. Prônant une démocratie plus directe, ils ont donc pour objectif de « rendre le pouvoir au peuple ». En Suisse, leurs instruments peuvent être les droits de referendum ou d'initiative. Lorsqu'ils sont au pouvoir, les populistes peuvent remettre en question les formes habituelles de la démocratie au profit d'un autoritarisme s'appuyant sur des institutions censées être authentiquement au service du peuple. Voir par exemple le site <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Populisme.htm>*

*Dans cette « lettre » de Daniel Terrapon, on devinera que sont visés le milliardaire suisse Christoph Blocher, le conseiller d'Etat valaisan Oskar Freysinger, directeur de l'Instruction publique, le comité directeur de l'UDC fribourgeoise qui a lancé l'initiative « Contre l'ouverture d'un Centre Islam et Société à l'Université de Fribourg : non à une formation étatique d'imams ». Cette initiative a recueilli 8734 signatures valables ; elle a été invalidée par le Grand Conseil le 18 mars 2016. L'UDC a déposé le 17 mai 2016 un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral, dans le but de contester cette décision du Grand Conseil.*

*Avant le lancement de cette initiative, on a pu lire sur le site de « Largeur.com », sous la plume de Nicolas Martin :*

*« L'université va tête baissée sans écouter l'opinion publique, enrage le député UDC Nicolas Kolly. En cause, l'ouverture du « Centre Islam et société » (CIS) de l'Université de Fribourg, contre lequel l'UDC fribourgeoise entend lancer une initiative populaire.*

*Nicolas Kolly et ses sourcilleux amis ne semblent pas imaginer un instant que, parfois, rester sourd aux approximations du café du commerce pourrait être le moins qu'on puisse attendre d'une université. Que garder son sang-froid plutôt que de céder aux émotions premières, privilégier la réflexion compliquée et sereine plutôt que l'anathème mécanique, l'intelligence plutôt que la trouille et la voix des viscères, serait plutôt la marque d'une tête haute.*

*Vouloir actionner le vote populaire pour décider ou non de l'existence d'un institut universitaire revient à dévoyer la mission de l'université. A lui lier les mains, à piétiner la liberté académique. Bref, à se comporter face à ces temples du savoir que sont, que devraient être les écoles supérieures, comme une vulgaire dictature imposant le choix des professeurs, établissant les programmes, bannissant tels enseignants et telles matières, en promouvant tels autres. » (...)*

### **La « lettre » de Daniel Terrapon**

Après l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, nombreux sont ceux qui s'offusquent du choix des Américains. Certains allant jusqu'à les traiter de bande de demeurés ou de peuple préhistorique. Mais plutôt que montrer les autres du doigt, ne vaudrait-il pas mieux balayer notre paillason ?

Quelle est la différence entre un milliardaire américain et un milliardaire suisse qui tous deux sont prêts à mettre en danger l'économie de leur pays au nom d'un nationalisme imbécile ?

Quelle est la différence entre un peuple américain qui élit un politicien aux idées racistes et xénophobes et un peuple valaisan qui élit un politicien qui ne se gêne pas de côtoyer dans certaines circonstances des représentants de l'extrême droite européenne ?

Quelle est la différence entre un politicien américain qui, au nom de Dieu, appelle à l'exclusion des musulmans au titre qu'ils sont tous des terroristes et un politicien fribourgeois qui, au nom de ses valeurs chrétiennes, lance une initiative pour interdire le Centre Islam et société de l'Université de Fribourg sous divers prétextes ?

Alors je me dis, avec beaucoup de regrets, qu'un populisme est bien identique à un autre populisme et que Suisses et Américains ne sont pas si différents que ça.

### Les sacrifiés des élections au Conseil d'Etat



*Louis Ruffieux, en fin connaisseur de la politique cantonale et de son histoire, a évoqué après les élections au Conseil d'Etat du 6 novembre 2016 les drames vécus par les candidats évincés en raison d'ententes préélectorales. L'« Opinion » parue dans « La Liberté » du 12 novembre rappelle les renoncements imposés lors des élections dès 1971. L'article porte comme titre « Les sacrifices de Peter, Rémi, Roselyne... »*

*Photo de Louis Ruffieux, ancien rédacteur en chef de « La Liberté », dont plusieurs articles ont été repris dans nos publications.*

L'amertume gagne le candidat recalé par les électeurs au terme d'une campagne où l'espérance de la victoire l'a parfois emporté sur la raison. Et à la déception se greffent la frustration et l'impression de trahir son électorat pour le prétendant contraint de quitter la course malgré un bon score au premier tour. Ces sentiments, le libéral-radical Peter Wüthrich, cinquième de l'élection au Conseil d'Etat le 6 novembre, n'a pas pu les taire au moment de laisser le champ libre au candidat UDC de l'Entente de droite (entente qui lui a sans doute valu deux tiers de ses voix). Peter Wüthrich a ainsi rejoint le « martyrologe » des candidats sacrifiés sur l'autel des intérêts supérieurs des partis.

Des précédents ? En 1971, Edouard Gremaud se classe cinquième au premier tour de l'élection au Conseil d'Etat. Les quatre qui le précèdent sont démocrates-chrétiens comme lui. M. Gremaud se retire afin que le PDC s'assure de l'élection de son allié PAI-UDC Joseph Collet, qui accédera en effet à l'exécutif. Malgré sa déclaration de retrait (trop tardive), Edouard Gremaud reste présent sur les listes imprimées et recueille plus de 31% des voix au second tour ! Dix ans plus tard, en 1981, il sera de nouveau en piste avec succès. Son ascenseur croisera alors celui de... Joseph Cottet, non réélu à la suite de son lâchage par le PDC, qui a décidé de limiter son appétit à trois élus à l'exécutif.

En 1986, nouveau psychodrame. Le conseiller d'Etat Rémi Brodard brigue un quatrième mandat. Mais au palmarès du premier tour, il n'est que le quatrième prétendant du PDC, derrière Roselyne Crausaz (elle sera la première conseillère d'Etat de Suisse romande).

Conformément aux engagements pris, il doit se retirer, ce qu'il consent dans la douleur. Egalement en position éligible, le préfet de la Sarine Hubert Lauper renonce lui aussi. Cinq ans plus tard, en 1991, retour du balancier : Roselyne Crausaz, sixième du premier tour derrière quatre PDC, connaît les mêmes affres. Elle retire sa candidature à la Chancellerie d'Etat à l'ultime minute du délai légal. PDC comme elle, classé juste devant elle, Pierre Ecoffey se plie aussi aux règles du jeu. Enfin qui, en 2006, doit renoncer alors qu'il est placé dans le « Sept de base » après la première manche ? Jean-Pierre Siggen, qui attendra 2013 pour entrer au Conseil d'Etat où il a été réélu le 6 novembre en tête.

Ces règles internes, ces petits arrangements entre partis passent mal dans la population, qui n'y voit que combines et trahison de sa volonté. Au moins ces conventions sont-elles connues avant l'élection et permettent-elles de présenter un nombre de candidatures supérieur à celui de postes à pourvoir, pour un premier tri par le peuple. Certes discutables, les accords d'appareil attendent pourtant moins au respect dû à l'électorat que l'attitude de ces députés qui, à peine élus, avouent qu'ils laisseront rapidement leur siège à un « vient-ensuite ». Il y a là tromperie sur la marchandise. »

### **Quand Fribourg chérissait ses réfugiés**

*La méfiance - voire l'aversion - manifestée de nos jours envers les émigrés est scandaleuse. Surtout lorsqu'elle est sans nuances, sans étude préalable lucide, sans effort de compréhension envers des populations au destin désastreux. Bien sûr que les émigrés sont en trop grand nombre, bien sûr qu'ils posent de graves problèmes d'intégration. Mais, lorsqu'il s'agit d'en accueillir quelques dizaines dans un village, dans un bâtiment disponible, et qu'on assiste à des levées de boucliers de la part de gens soi-disant honnêtes et « bons chrétiens », on est en droit de s'inquiéter. Mais, fort heureusement, toute la population n'est pas logée à l'encontre de cette étroitesse d'esprit affolante dictée par un égoïsme outrancier.*

*La Suisse a su, voici quelques décennies, manifester ouverture d'esprit et compréhension envers des réfugiés. En témoigne l'accueil réservé à une dizaine de milliers de Hongrois entre 1956 et 1957.*

Propos recueillis par Pascal Fleury, *La Liberté* du 25 octobre 2016

#### ***La révolution hongroise***

Entre la fin octobre 1956 et le printemps 1957, 200 000 Hongrois fuient les chars soviétiques. Plus de 10 000 d'entre eux trouvent refuge en Suisse. Sensibles à l'écrasement de la Révolution, les Fribourgeois se portent aussitôt « au secours des victimes de la monstrueuse idéologie communiste », souligne *La Liberté* d'alors, qui s'engage en offrant une « Tribune magyare » pendant neuf mois à leur intention.

Soixante ans après, la doctorante Tiphaine Robert revient sur cet élan d'entraide à l'occasion du colloque « Pologne - Hongrie - Suisse : 1956-2016 », qu'elle a organisé à l'Université de

Fribourg avec le docteur Matthieu Gillibert et le professeur d'histoire contemporaine Claude Hauser.



*Quand les réfugiés hongrois arrivent-ils en Suisse ?*

Tiphaine Robert : Les réfugiés débarquent d'abord en Autriche et en Yougoslavie. Mais l'Autriche est vite débordée, malgré les camps mis en place par la Croix-Rouge. Le Haut-Commissariat aux réfugiés lance alors un appel au « monde libre ». Le Conseil fédéral offre l'hospitalité à 4000 personnes. Fin novembre, il en admet 6000 de plus. L'engagement est grand dans la population. Scouts, syndicats et autres associations mettent à disposition leurs maisons de vacances. Des hôtels proposent des chambres gratuitement. Au printemps, les regroupements familiaux sont acceptés, ce qui porte le total à plus de 13 000 réfugiés. Des Hongrois débarquent

de Yougoslavie. Proportionnellement à sa population, la Suisse est le pays qui a accueilli le plus de réfugiés hongrois.

*Des réfugiés débarquent à Fribourg. Quel accueil reçoivent-ils ?*

On comprend, en lisant *La Liberté*, qu'on les attend avec impatience : « Beaucoup d'âmes généreuses, justement émues par l'afflux des malheureux Hongrois que la plus honteuse des barbaries chasse de leur pays, brûlent de venir à leur secours. »

La générosité suisse s'explique par le contexte anticommuniste, par le besoin de main-d'œuvre et par une forme de rattrapage humanitaire après la politique d'asile restrictive de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Mais aussi par la compassion. La brutalité soviétique a choqué les Suisses. Au point que le pays décrète trois minutes de silence en hommage « aux combattants de la liberté ». A Fribourg, on fait même sonner les cloches !

*Dans « La Liberté », le discours se veut aussi catholique...*

Le journal conservateur catholique n'hésite pas à utiliser un langage apocalyptique, soulignant que le communisme est en train de mener le monde à sa perte. Il applaudit le grand sacrifice de « nos frères hongrois », ces catholiques qui ont osé se battre avec foi contre ce régime sans Dieu, dans « l'enfer bolchevique ». Grâce à leur combat, même soldé par une défaite, le monde libre dénonce enfin clairement le communisme.

*« La Liberté » ne se contente pas de dénoncer le communisme. Elle offre une tribune aux réfugiés...*

C'est probablement une façon de renforcer son message anticommuniste. La première tribune date du 15 janvier 1957. Il s'agit au départ de présenter aux réfugiés le Pays de Fribourg pour qu'ils ne se sentent « pas trop dépaysés ». Les premiers textes, écrits en hongrois, recommandent aux arrivants d'adopter un comportement irréprochable vis-à-vis



de leurs « généreux hôtes », et de « faire honneur » à la Hongrie. Ces conseils font suite à quelques problèmes signalés au Tessin. Il est parfois aussi question de la politesse à adopter avec les jeunes filles... Certains textes avertissent les réfugiés contre la propagande communiste. Budapest leur tend en effet la main pour qu'ils retournent au pays.

*Peu à peu, la « Tribune magyare » devient plus politique...*

Les textes sont toujours écrits par des Hongrois, mais sont davantage traduits en français pour les lecteurs de *La Liberté*. Le principal auteur, Lajos Major, est un patriote réfugié en Suisse depuis 1950 déjà. Il a étudié à l'Université de Fribourg et est devenu écrivain. Ses articles dénoncent le nouveau régime ou reprochent à l'Occident son manque d'action. D'autres textes sont plus littéraires, comme cette *Lettre à ma mère*, où il exprime la douleur de l'exil.

*Quelles sont les réactions du côté du lectorat ?*

Assez peu nombreuses. Il faut dire que le canton n'a reçu qu'un contingent de quelque 200 personnes. Les réfugiés étant la plupart ouvriers, ils sont placés dans les centres industriels. Des entreprises telles que Cardinal en ont accueilli quelques-uns. Pour la population, ces réfugiés sont des victimes qu'il importe d'aider. Mais avec le temps, on trouve des articles plus critiques dans *La Liberté* : on les dit dépensiers, on cite quelques accrochages. Mais on leur pardonne aussitôt, car ils ont grandi dans le communisme !

Ainsi lit-on dans la rubrique « Traits de plume » : « Ils n'ont jamais vécu, comme les jeunes gens d'ici, une vie de famille paisible, sans espionnage ni délation. A cinq ans, tous les enfants hongrois, les filles comme les garçons, savent tirer et tuer. (...) Comment voulez-vous que ces gens s'intègrent sans ruades dans notre manière de vivre ? »

*Que reste-t-il de ce passé ?*

A Fribourg, pas grand-chose. Quelques personnes ont fait leur vie dans le canton. Plusieurs universités ont posé une plaque en souvenir de l'engagement des étudiants auprès des réfugiés. A Fribourg, ils leur ont donné des cours de français. Une partie des réfugiés est rentrée au pays, avant et après 1989. Certains ont cru en l'amnistie promise par Budapest, d'autres étaient déçus de ne pas avoir pu émigrer vers l'eldorado américain. Des Hongrois sont aussi rentrés simplement parce qu'ils avaient le mal du pays.

### **Complément historique**

*En quelques mois, plus de 200 000 Hongrois ont pris le chemin de l'exil.*

La Révolution hongroise s'inscrit dans la période de « dégel » qui suit la mort de Staline, en 1953. En Hongrie, le communiste modéré Imre Nagy accède au pouvoir. « Il tente de développer un communisme à visage humain mais il est mis à l'écart en 1955. Il sera le personnage clé de la Révolution », souligne l'historienne Tiphaine Robert.

En Pologne, le réformiste Wladyslaw Gomulka est élu en 1956 et il est adoubé par Moscou. Les Hongrois se sentent alors pousser des ailes. Le 23 octobre 1956, les étudiants descendent dans la rue, revendiquant le départ des troupes soviétiques et une Hongrie neutre. Mais l'Autorité de protection de l'Etat - la redoutée police politique - intervient. Elle est contrée par les insurgés. Pendaisons et lynchages se multiplient. Les insurgés remportent un premier combat.

Pendant une semaine, c'est l'euphorie. Nagy promet une réforme, avec l'accord du Kremlin. Il est question de neutralité sur le modèle autrichien. Mais le 31 octobre, Moscou retire sa confiance en Nagy. « Avec la prise de Suez, l'URSS, qui soutenait Nasser, ne voulait pas perdre sur tous les tableaux », note l'historienne.

Le 4 novembre, les chars soviétiques entrent dans Budapest : deux mille insurgés sont tués et trente-cinq mille arrêtés. János Kádár, un proche de Nagy qui a retourné sa veste, forme un nouveau gouvernement. Profitant du chaos, 200 000 Hongrois s'exilent. *Pascal Fleury*

### **Quand les Fribourgeois voulaient être Vaudois...**

*Un épisode peu connu de notre histoire ! Il est présenté par Louis Junod (1906-1985), qui fut directeur des archives cantonales vaudoises, professeur à l'Université de Lausanne dont il fut aussi le recteur. L'article présenté ci-après a été publié dans la « Gazette de Lausanne » No 20, en 1947. Il a pour titre « Le Pays de Vaud du 24 janvier 1798 ».*

*A l'heure des rapprochements Vaud-Fribourg dans la Broye - gymnase, hôpital... - il est intéressant de rappeler que les fortes tensions dues aux religions, qui ont caractérisé le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> durant des décennies, n'ont pas toujours existé.*

*Après les seigneurs, ce furent les baillis qui « régnaient » au nom des gouvernements aristocratiques. Les baillis étaient bernois dans le pays de Vaud. « Rien par le peuple » : une devise qui caractérisait les gouvernements aristocratiques et qui fit se soulever le peuple à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au temps où les Français ont envahi la Suisse et créé la République helvétique. Epoque où Vaudois et Fribourgeois tiraient à la même corde !*

Le 24 janvier 1798, la République lémanique était proclamée à Lausanne. Cet événement n'avait rien d'imprévu, il avait été précédé d'une préparation clandestine, durant les années où l'influence de la Révolution française se faisait sentir dans notre pays. La circonstance déterminante avait été l'arrêté du Directoire du 28 décembre 1797, par lequel le gouvernement de la France prenait sous sa protection les habitants du Pays de Vaud qui se soulèveraient contre Berne. Ces faits sont bien connus.

Ce qui l'est moins, c'est la part prise à la suite des événements par les communes de la partie française du canton de Fribourg. La révolte de Chenaux, en 1781, avait laissé des traces profondes dans la population, surtout à Bulle et dans la région. Des exilés fribourgeois vivaient à Paris et formaient la majorité des membres du Club Helvétique. En réclamant inlassablement, depuis 1789, la convocation des Etats de Vaud, les révolutionnaires vaudois rendaient de la force à un concept peut-être un peu oublié, celui du Pays de Vaud.

L'ancien Pays de Vaud avait été conquis en 1536 par Berne et Fribourg. Fribourg avait eu pour sa part Estavayer, Vuissens et Surpierre, Rue, Romont, Châtel-St-Denis, Attalens, La Roche, Bulle ; plus tard, lors de la faillite du dernier comte de Gruyère, Fribourg avait pris une grande partie du comté de Gruyère, alors qu'Oron et Aubonne devaient échoir à Berne. Le comte de Gruyère avait siégé aux Etats de Vaud, comme les villes de Rue et Romont. Parler de la convocation des Etats de Vaud, c'était faire renaître l'idée du Pays de Vaud ancien, celui de l'époque savoyarde.

Ces faits expliquent pourquoi les députés des villes et des communes réunis à Lausanne au début de 1798, en se constituant le 24 janvier au matin en *Représentation provisoire du Pays de Vaud*, sollicitaient l'adhésion de toutes les villes et communes de l'ancien Pays de Vaud, donc aussi celle des localités devenues fribourgeoises en même temps que les autres passaient sous la domination bernoise. Cet appel ne tarda pas à être suivi.

Les premiers à y répondre furent le Conseil et les bourgeois de la ville de Romont. Convoqués en assemblée le 27 janvier 1798, ils décidèrent à l'unanimité de déléguer à Lausanne le châtelain Georges Badoud et trois autres bourgeois. Ils étaient chargés de se présenter devant le comité provisoire de la République Lémanique, de l'assurer des sentiments patriotiques de la ville de Romont et de solliciter sa réunion à la nouvelle république. Les délégués avaient tous les pouvoirs nécessaires pour jurer l'attachement et la fidélité la plus inviolable, et pour promettre de concourir de toute leur force à la prospérité de la République Lémanique.

Le même jour, les citoyens d'Estavayer, à la requête de leurs chers amis et voisins de Payerne, décidaient d'arborer la cocarde verte, couleur de la République Lémanique, et de convoquer les habitants des treize communes du ressort pour assister à la plantation de l'arbre de la liberté, orné d'un ruban en losange couleur verte, sur la place, vers le banc des halles. La cérémonie eut lieu l'après-midi à deux heures, aux acclamations d'un peuple nombreux formé de citoyens amis de la liberté, au son de la caisse et de l'artillerie ; puis une délégation se rendit à Payerne, pour remercier les Payernois de leurs bons offices et leur exprimer le désir d'Estavayer de continuer à agir de concert avec eux, en bonne harmonie et intelligence.

Les adhésions se multiplient les jours suivants : le 28, c'est Cugy qui fait part de sa décision au comité de surveillance de Payerne, et Vesin qui suit l'exemple de Cugy. Le 30, les délégués d'Estavayer et des communes environnantes se présentent à l'Assemblée provisoire, à Lausanne. Ils demandent leur réunion au peuple vaudois. Ils sont reçus au milieu d'applaudissements et prennent place au sein de l'assemblée. Puis ce sont Romanens, le bailliage de Surpierre, Nuvilly, Font, Châbles et Châtillon, puis Rue, Attalens, Bossonnens et Granges. Les vingt-neuf communes du bailliage de Rue se décident d'un coup, de même que les vingt-sept communes du bailliage de Romont. Puis c'est Châtel-St-Denis. Vuissens délègue à Lausanne le notaire Tapis, du village vaudois voisin de Combremont-le-Petit. Ensuite, ce sont Cheyres, Bollion, Seiry, Bulle et huit communes des environs, puis Broc, La Tour-de-Trême, Le Pâquier, Fétigny, Riaz.



*Plantation d'un arbre de la liberté, surmonté du bonnet phrygien ou bonnet de la liberté.  
(Musée Carnavalet)*

La plupart des communes fribourgeoises chargent leurs délégués de réserver pour elles le libre exercice du culte catholique romain, et l'Assemblée de Lausanne leur donne les assurances nécessaires dans sa séance du 4 février. Les gens de Nuvilly demandent en outre que leur franchise de lods (redevances dues lors d'une vente de terrain) et de dîmes soit respectée au cas où l'on établirait un impôt foncier. Les gens de Surpierre sont prêts à marcher avec la troupe, avec armes et munitions, et prêts également à s'en servir.

L'Assemblée provisoire, à Lausanne, prenait acte de ces adhésions aux acclamations des assistants et invitait les nouveaux députés à siéger en son sein. C'est ainsi que la plus grande partie des communes de langue française du canton de Fribourg y annonçaient leur désir de devenir vaudois. Il n'y avait que peu d'exceptions. Ainsi, la commune de La Roche retira son adhésion lorsqu'on la sollicita de planter un arbre de la liberté.

Mais ce Pays de Vaud reconstitué dans ses anciennes limites ne devait avoir qu'une durée éphémère. Dès le 9 février, le projet de Constitution helvétique, qui changeait la situation, obligeait les députés des communes ci-devant fribourgeoises de se retirer auprès de leurs commettants pour demander de nouvelles instructions. Dès le 21 février, l'Assemblée provisoire du département de Sarine et Broye se constituait à Payerne. C'est ainsi que, le 11 mars, Riaz, Botterens et Villarbeney, en chargeant Michel Tornare, du Comité de Bulle, de les

représenter à Lausanne, lui enjoignaient de rester en correspondance avec le député qu'elles avaient également à Payerne et de s'entendre avec lui en toutes choses.

Le grand Pays de Vaud avait vécu. Il faisait place à deux nouveaux cantons : le canton du Léman d'une part, le canton de Sarine et Broye de l'autre. Ce dernier était formé de l'ancien canton de Fribourg et des bailliages de Payerne et d'Avenches qui devinrent définitivement vaudois en 1802.

*Louis Junod*

### **Parenthèse personnelle : Isidore Chatagny (1858-1927)**



*En arrivant à Onnens depuis Rosé, la première maison qui attire le regard est le « château d'en bas », propriété de familles aristocratiques, puis des Guisolan et enfin des Chatagny.*

#### **Le château d'en bas**

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le propriétaire est Joseph Nicolas Bruno de Maillard, ancien banneret de Fribourg et ancien bailli de Farvagny. Il est membre du Conseil des Soixante. Il s'agit des soixante familles patriciennes qui monopolisaient les fonctions publiques. Puis le *château d'en bas*, comme on l'appelle parfois, passe aux de Féguely, probablement à François-Xavier, reçu bourgeois d'Onnens en 1793, et il est habité par une famille Gottofray. Le 2 mai 1811, il est acheté par Charles-Claude-Esprit de Rigot, marquis de Montjoux, et son épouse Françoise-Catherine-Sabine d'Agoult. Il s'agit de royalistes français réfugiés en Suisse au temps de la Révolution française, qui acquièrent également la Riedera. Les stèles funéraires, placées en leur mémoire dans l'ancienne église d'Onnens, ont été appliquées en 1911 sur une façade de la nouvelle église. En 1837, les héritiers du marquis de Montjoux vendent la propriété à Marie-Julie-Barbe d'Affry. Le curé Moullet, dans ses *Notes*, cite à plusieurs

reprises divers dons de Mlle Julie d’Affry, de Fribourg, propriétaire à Onnens, enterrée à Fribourg en 1863. En 1865, cette maison de maître est achetée par Louis-François-Nicolas Vonderweid. (Dans les textes de l’époque, Vonderweid s’écrit en un mot.)

En 1876, le fermier Lucien Guisolan, originaire de Noréaz, est acquéreur de la maison et du domaine. Sa fille Eugénie épousera Isidore Chatagny, de Corserey, en 1896. Isidore était mon grand-père. C’est ainsi que le *château d’en bas* est devenu la propriété des Chatagny, successivement d’Isidore, puis de Michel, et enfin de Charles. Eugénie Chatagny-Guisolan est décédée le 9 janvier 1914 à l’âge de 36 ans, lors de l’accouchement de son treizième enfant !

Famille: Chatagny Jean Isidore  
 ressortissante de: ..... domiciliée à .....

Epoux	Noms et prénoms	Naissance (Lieu et date)	Mariage (Lieu et date)	Décès (Lieu et date)	Observations
Mari	Chatagny Jean Isidore Profession: agriculteur fils de Jean Joseph Chatagny et de Josephine née Rossier	né à Corserey le 8 novembre 1858	Mariés à Onnens le 16 octobre 1896		
Femme	Guisolan Eugénie ressortissante de Noréaz fille de François Joseph Lucien Guisolan et de Pauline née Feiry	née à Onnens le 15 février 1878			

### Tensions avec le curé Célestin Corboud

Le curé-doyen Célestin Corboud, lors de la construction de l’église d’Onnens, n’a pas ménagé ses critiques envers Isidore Chatagny. Contrairement à ma maman qui estimait son papa parfait, l’abbé Corboud le traite de « plein de lui-même et croyant tout bien faire ». Car Isidore, syndic d’Onnens, a osé faire campagne contre le projet d’église qu’il jugeait trop ambitieux. Il réussit, malgré la vive opposition du curé, à faire légèrement diminuer le volume de l’église. Et le curé Corboud prédisait que les générations futures se plaindraient de l’exiguïté de l’édifice... L’église, dont la construction fut décidée en juillet 1910 a été consacrée par Mgr André Bovet le 7 juillet 1913.

L’animosité du curé Corboud envers Isidore Chatagny tenait aussi au fait que le *château d’en bas* abritait une pinte, tenue par Pauline, la belle-mère du syndic... Dans sa séance du 24 novembre 1876, le Conseil communal avait accordé à Lucien Guisolan, nouveau propriétaire, un préavis pour un droit de pinte. La pinte est parfois appelée *Cercle agricole*. Le 23 octobre 1894, le Conseil communal accepte que cette pinte porte le nom de *Pinte de l’Etoile*. La demande était formulée par « la pintière Pauline Guisolan », comme l’appelait charitablement le curé Corboud qui ne la portait pas bien haut dans son cœur sacerdotal. (La pintière était mon arrière-grand-mère.) Le *Livre d’adresses de 1894 pour la ville et le canton*

de Fribourg, consulté aux Archives de l'Etat, signale que la pinte est également une épicerie. En 1903, le *livre d'adresses* signale les épiceries de Pauline Guisolan, de Pierre Barbey, et la boulangerie de Christophe Cosandey. Je pense que, vers 1910, par gain de paix, la pinte a été fermée. Une anecdote à son sujet : le chef de gare de Rosé, entre deux trains, montait boire un verre à la pinte d'Onnens.

L'abbé Corboud fut doyen du décanat St Udalric dès 1912. La *Semaine catholique*, dans l'article nécrologique qui lui est consacré, parle de ses funérailles très touchantes et très imposantes, auxquelles participèrent 45 de ses confrères. Dans sa séance du 24 août 1919, le Conseil paroissial charge son vice-président Isidore Chatagny de « choisir et acheter la croix de fleurs. Connaissant la très grande modestie et les goûts extrêmement simples du vénéré et cher défunt, on décide de ne pas acheter de couronne. » (Il n'y a pas de petites économies...)

### Flashes sur la vie d'Isidore Chatagny

Mon oncle Michel Chatagny et mon frère Bernard étaient des virtuoses pour attraper des truites dans la Bagne, à la main. Le ruisseau, non pollué, offrait aussi du cresson et on y trouvait grenouilles et écrevisses. Quant aux truites, on osait les manger. Du temps de mon grand-père Isidore, ma maman et ses sœurs ont toujours apprêté des truites en cachette de leur père. Braconner c'est voler, disait-il.

Questionné sur son père Isidore, l'oncle Michel a relevé combien il était « ordré ». Une médaille prouve qu'il exerçait sa profession de paysan de façon exemplaire. Parallèlement à son métier d'agriculteur, il représentait la Maison Ott, de Worb. Parcourant le canton à vélo, il vendait les charrues Brabant doubles, les plus modernes de l'époque (cf. l'annonce reproduite ci-après).

Il a été le premier détenteur d'une auto à Onnens, dans les années 1920. Il l'a achetée après avoir gagné le gros lot à la loterie.



Isidore fut syndic d'Onnens de 1907 à 1922. Paysan modèle, comme le prouve cette médaille.

Ci-après, la publicité pour les charrues Brabant dont l'un des représentants est Isidore Chatagny. Cette annonce a paru dans *La Liberté* du 18 mai 1909.

Un attelage avec une charrue Brabant, collection Marcel Morel *Notre Histoire*

La charrue Brabant : en bout de champ, le laboureur fait pivoter l'age, pour changer le sens de versage.

**Franz OTT & fils, constructeurs**  
**WORB (Berne)**

**Charrue brabant double**  
 avec régulateur automatique  
 et versoirs brevetés. Marche  
 régulière Réglage facile. Trac-  
 tion légère.  
 11,000 pièces en fonctionnement.

**Charrue combinée**  
 entièrement en acier, se trans-  
 formant en buttoir, houe et  
 arrache-pommes de terre.



Diplômes d'honneur aux expositions de Frauenfeld, Genève, Milan, etc  
 Médailles d'or à Paris, Zurich, etc.

Représentants : MM. Chatagny, Isidore, Onnens ; Mas-  
 set, Fortuné, Estavayer-le-Lac; Deillon, Ern.,  
 Vuisternens près Romont. H 824 F 1447 373-34



*Au château d'en bas, la parenté Chatagny et Marie de Mannens*



Un mot de la maman de ma maman, Eugénie Chatagny-Guisolan, l'épouse d'Isidore (photo ci-contre). Elle était la fille de Lucien Guisolan et de Pauline, née Peiry, de la Petite Riedera, près du Mouret. Les enfants de Lucien et de Pauline sont tous morts en bas âge, sauf Eugénie et François.

Pauline était née à Treyvaux le 24 avril 1846. Elle habita ensuite la Petite Riedera dès 1859, sur la commune de Montévraz. A cette date, son père a loué le domaine appartenant à l'évêché. Ma maman aimait nous parler de la Riedera où elle se rendait lorsqu'elle était enfant. Elle y rencontrait l'évêque, propriétaire d'une résidence secondaire dans une annexe de la maison Peiry.

Grand-mère Eugénie, comme rappelé ci-dessus, née en 1878, a épousé Isidore Chatagny - de la famille des Frisés de Corserey - en 1896. Elle avait 18 ans. Isidore, né en 1858, en avait donc 38. Je me souviens un peu de François, le frère de grand-mère Eugénie. Il habitait Prez-vers-Noréaz où il avait un petit domaine. Il montait à Onnens avec son vélo aux jantes jaunes. Entre Isidore et François ne pouvait régner une entente cordiale. Isidore incarnait l'autorité, la sûreté de soi, voire peut-être une certaine suffisance. Et François avait dû quitter sa belle maison pour faire place à l'étranger, l'usurpateur. Une fille de François, Elise, décédée à Prez il y a quelques années, gardait une dent contre son oncle Isidore...



Ma grand-maman Eugénie est décédée le 9 janvier 1914 à l'âge de 36 ans, lors de l'accouchement de son treizième enfant ! Sa maman Pauline - la pintière comme l'appelait le curé Corboud - l'a suivie de près : elle est morte le 19 avril 1914. Grand-maman Eugénie était appelée à Onnens *Génie de la pinte*.

Le 15 mai 1915, Isidore, veuf depuis l'année précédente se remariait, avec Marie Joye, de Mannens, servante de cure. Dire qu'elle fut accueillie à bras ouverts par Gabrielle - ma maman -, Maria, Zélie, Ida, Raphaël, Sara, Bertha, Jeanne, Michel et Adèle serait gravement trahir la vérité. Isidore a conduit ses quatre filles aînées à Mannens pour les présenter à leur future marâtre. Gabrielle - maman - avait 18 ans, Maria 17, Zélie 16, Ida 15. On comprend que leurs sentiments à l'égard de « Marie de Mannens » n'aient pas été exempts d'a priori négatifs.



### **La Petite-Riedera à Montévraz, commune Le Mouret**

Le domaine de La Petite Riedera - où a vécu mon arrière grand-mère - est signalé pour la première fois dans un document du XIV<sup>e</sup> siècle. Il figure dans les archives de la famille de Gottrau au château de Léchelles. Cette famille - qui compte plusieurs branches - fut propriétaire de diverses seigneuries et de nombreux domaines. La branche de Gottrau de Billens a occupé la Petite-Riedera jusqu'en 1804. A cette date, Tobie de Gottrau, ancien bailli, a vendu la propriété à Dom Augustin de Lestrang, Abbé général de la Trappe, réfugié français, prieur de la Valsainte. Celui-ci fit transformer l'ancien manoir en un couvent de femmes. Il fit notamment ériger un grand bâtiment en amont, visible sur cette aquarelle en provenance des Biens culturels. Des Sœurs trappistines y ont vécu de 1805 à 1815. Celles-ci, interdites en France à la Révolution, avaient été hébergées en divers endroits avant d'arriver en Suisse. A Villarvolard tout d'abord, de 1802 à 1804. Les Trappistines furent ensuite acceptées par les autorités fribourgeoises à La Riedera, à condition d'y ouvrir une école.



Pendant les transformations et l'agrandissement de la Petite-Riedera, les Sœurs ont été accueillies à la Grande-Riedera. L'ouvrage de Mère Marie de la Trinité Kervingant, *Des moniales face à la Révolution française*, donne maints renseignements sur le temps où la Petite-Riedera était un couvent. Mme de Staël y trouva durant son exil un accueil « assez froid » et elle qualifia la maison d'austère. Un euphémisme ! Une cinquantaine de personnes

ont vécu durant dix ans au couvent de la Riedera dans des conditions très difficiles, avec une Règle trop exigeante, dans l'inconfort et les privations. Au sujet du prosélytisme de l'Abbé de Lestrangé - qui se dépensa jusqu'à l'intrigue pour l'installation des Trappistines à la Riedera et pour promouvoir dans le canton de Fribourg les écoles dirigées par le Tiers-Ordre des Trappistes - on peut se rapporter à *L'émigration française dans le canton de Fribourg*, de Tobie de Raemy.



La Petite-Riedera devint ensuite la propriété de Claude-Esprit de Rigot, marquis de Montjoux et de son épouse Françoise-Catherine-Sabine d'Agoult. Ce sont des royalistes français réfugiés en Suisse au temps de la Révolution. Ce couple avait aussi acquis en 1811 le château d'en bas, à Onnens (maison Chatagny). Le 25 mai 1838, les neveux et héritiers du marquis de Montjoux, tous deux domiciliés à Rathières près Le Monestier de Clermont (Isère), vendirent la Petite-Riedera à une Lyonnaise, Marie-Adélaïde, comtesse de la Poype. La sœur de celle-ci, qui avait été du nombre des Trappistines de La Riedera, y était enterrée. Mme de la Poype, tout en conservant un droit de jouissance, donna immédiatement la propriété nouvellement acquise à l'évêque du diocèse. Elle fut en outre la fondatrice, en 1841, de l'orphelinat de la Providence à Fribourg. Mme de la Poype est décédée dans sa propriété de St-Didier (Ain) en 1859, à l'âge de 84 ans.

A la Petite-Riedera, le domaine est tenu depuis 1859 par la famille Peiry. Une partie de la grande demeure où loge cette famille sert depuis 1841 de maison de campagne aux évêques de Lausanne, Genève et Fribourg. De la chapelle, située à l'intérieur de la maison, Mgr Besson avait fait un véritable musée. Les statues ont été emmenées à l'évêché. On admire encore dans cette chapelle, sous un plafond à la décoration somptueuse, mais profane, un retable à volets portant la date de 1586.

Cette vieille résidence d'été des évêques, en très mauvais état, fait partie de la mense épiscopale. Il s'agit de l'ensemble des biens qui devait historiquement permettre à l'évêque de se nourrir. La vente des biens de l'Eglise étant fortement limitée par le droit canon, les

autorités épiscopales ont donc contracté un emprunt pour payer la transformation en trois appartements. Cette opération devrait permettre au diocèse d'améliorer ses finances. (*Un texte sur la Petite-Riedera figure aussi sous ma signature dans Swisscastles.*)

## Quand nous jouions...

*L'édito de Sonia Arnal « Va jouer dehors ! » publié dans « Le Matin dimanche » du 27 novembre 2016 m'a rappelé ces temps lointains où les enfants avaient la bride sur le cou.*

*Sonia Arnal fustige avec pertinence la surveillance quasi continue dont sont victimes les enfants d'aujourd'hui, au détriment de leur autonomie et de la liberté vécue jadis par la gent enfantine. Elle écrit :*

Ne pas enfermer les enfants dans une cage rembourrée pour leur épargner la moindre égratignure. Le rayon d'exploration et de liberté des enfants est passé de 10 km à... 300 m en trois générations. Ils ne jouent presque plus dehors, et encore moins sans la surveillance d'un adulte. Parmi les principales raisons évoquées par les parents pour expliquer leur omniprésence dans la vie de leur descendance, la crainte de la mauvaise rencontre. Certes, elle arrive, mais elle est statistiquement très improbable. Etre dehors tous les jours durant des heures de la sortie de l'école à l'heure du souper nous a appris à intégrer une bande et y exister, jouer au foot dans la rue à se méfier des voitures pour sauver nos fesses, les parties de cache-cache géantes à connaître le quartier et la ville.

Bonjour l'autonomie et le sens des responsabilités d'un enfant de 10 ans qu'on accompagne encore à l'école en le tenant par la main et qui n'a jamais traversé une route tout seul, qui ne s'ébat qu'encadré par un prof à l'école de foot sur un terrain homologué et qui n'est jamais allé faire tout seul les courses, avec sa liste dans une main et ses tunes serrées dans son porte-monnaie.

On a déjà relevé qu'en Suisse une vache touche plus de subventions fédérales qu'un bambin. Elles sont aussi mieux traitées : ici le bétail doit s'épanouir en stabulation libre alors que nos enfants n'ont pas le droit de sortir.

### ***Autre source d'indépendance enfantine***

La liberté enfantine de jadis est bien illustrée aussi - entre autres exemples - dans « La Guerre des boutons » de Louis Pergaud, roman publié en 1912. L'auteur écrit dans la préface : « J'ai voulu restituer un instant de ma vie d'enfant, de notre vie enthousiaste et brutale de vigoureux sauvages dans ce qu'elle eut de franc et d'héroïque, c'est-à-dire libérée des hypocrisies de la famille et de l'école. »

### ***Les jeux dans mon livre sur Onnens***

A quoi jouaient les enfants ? Aux *poletz* bien sûr. D'aucuns les appellent ailleurs *billes*, ou *gnus*. Les *poletz* apparaissent un beau jour. La mode ne dure que quelques semaines. Quand la rage des *poletz* sévit, c'est à qui en gagnera le plus. L'habileté se juge à la grosseur du sac.

Il n'existe pas de cour de récréation à Onnens. Sur quelques dizaines de mètres du chemin qui longe l'école, direction Lovens, hors du temps des *poletz*, les mordus jouent au *fote*. En galoches, avec un ballon de mousse, ou plutôt avec ce qu'il en reste, et dans un tapage infernal. Le même espace est aussi utilisé pour *la barre*. Deux camps se font face. Il s'agit de pénétrer dans le camp adverse sans se faire attraper.

Les filles ne jouent ni au *fote*, ni à *la barre*. Mais, par contre, elles aiment aussi les *poletz*. Elles ont d'autres jeux dont certains sont considérés comme anodins par les garçons : le *chigot*, ou *tzegot*, appelé parfois *la mouche*. Il suffit d'éviter d'être attrapé par le poursuivant. Le *chigot botachon* est plus athlétique. Il faut se poursuivre à croupetons. Les filles jouent encore à la *rata-bouorna* (colin-maillard), au mouchoir, à la bague d'or, aux métiers. Dans ce dernier jeu, il s'agit de deviner le métier dont on ne dit que la première et la dernière lettre. Si le métier est introuvable, le meneur de jeu le mime, ou il en prononce le nom en détachant les syllabes tout en se tapotant rapidement les lèvres. Les filles font également des rondes. Le texte de l'une d'elles m'a toujours paru impénétrable : *J'ai retrouvé ma fille, dine dine a gloria, j'ai retrouvé ma fille, trois fleurs de la nation.*



*Site : Il était une fois l'école*

En dehors de l'école, jusqu'à l'heure de l'angélus, et le dimanche après les Vêpres, nous vivons en totale liberté. Nos salles de jeu : la nature, les granges et les remises. Parties de cache-cache, de petite guerre, construction de cabanes, semblants de repas au bord du ruisseau où nos recettes pour apprêter les grenouilles feraient aujourd'hui pâlir le WWF, enterrements solennels de chats ou d'oiseaux avec croix, procession et imitation aussi approximative que bruyante de chants en latin. Souvent, on se chicane et on se bat. On répète les gros mots - parfois en patois - entendus dans la bouche des adultes. *Va tchi. Dè dju. Mèrda por tè*, etc. Parfois, *on se crache contre*.

Les jouets ? Inexistants, ou presque. Le cheval de bois - on l'apparenterait aujourd'hui à l'art naïf - est l'œuvre d'un voisin bricoleur, comme une luge brune, dont l'inscription *Loto* rappelle l'heureuse provenance. On trouve parfois un minuscule jouet dans un paquet de lessive *Blanca*. Je me rappelle un petit avion de métal tout plat qui me rendit heureux pendant quelques jours.

Le maréchal nous donne parfois du carbure. On en place un petit morceau au fond d'une boîte. On l'humecte de salive et on s'empresse de replacer le couvercle. Après quelques secondes, on approche la flamme d'une allumette du trou aménagé au bas de la boîte. Faites l'expérience ! L'explosion est étourdissante. Ma maman en eut tellement marre qu'elle jeta le carbure dans les cabinets surplombant le creux à purin... Les effets de son geste la glacèrent d'épouvante. Cataclysme dans le creux !

On invente aussi des jouets extraordinaires. Je me souviens de la bobine de fil qui se métamorphose en char d'assaut grâce à une tranche de chambre à air de vélo passée dans l'orifice de la bobine et à deux bouts de bois, un petit et un grand. Et, si ma mémoire est fidèle, un peu de savon lubrifiait ce mécanisme sommaire.

En hiver, ce sont les batailles de boules de neige. Et les jets de boules à distance avec, souvent, une pierre à l'intérieur. On dit alors que le projectile est *plombé*. On vise parfois le cadran de l'horloge de l'église. Etant nul dans cet exercice - une nullité qui fera de moi un danger public lorsque vint le temps de lancer des grenades de guerre - j'en admirais les virtuoses. Les jets puissants et précis de Jean-Pierre Favre, de la main gauche, sont inscrits dans les annales des années 40 : il parvenait à changer les heures à l'horloge de l'église !

Et on se glisse. Depuis l'hydrant qui était au coin du jardin de l'école jusqu'aux bancs qui avoisinent la cure. Les plus rapides sont ceux à qui le maréchal a mis des fers aux galoches. Ils freinent en crachant le feu. Exercice impossible pour ceux à qui l'on a cloué des bouts de pneus sous les galoches !

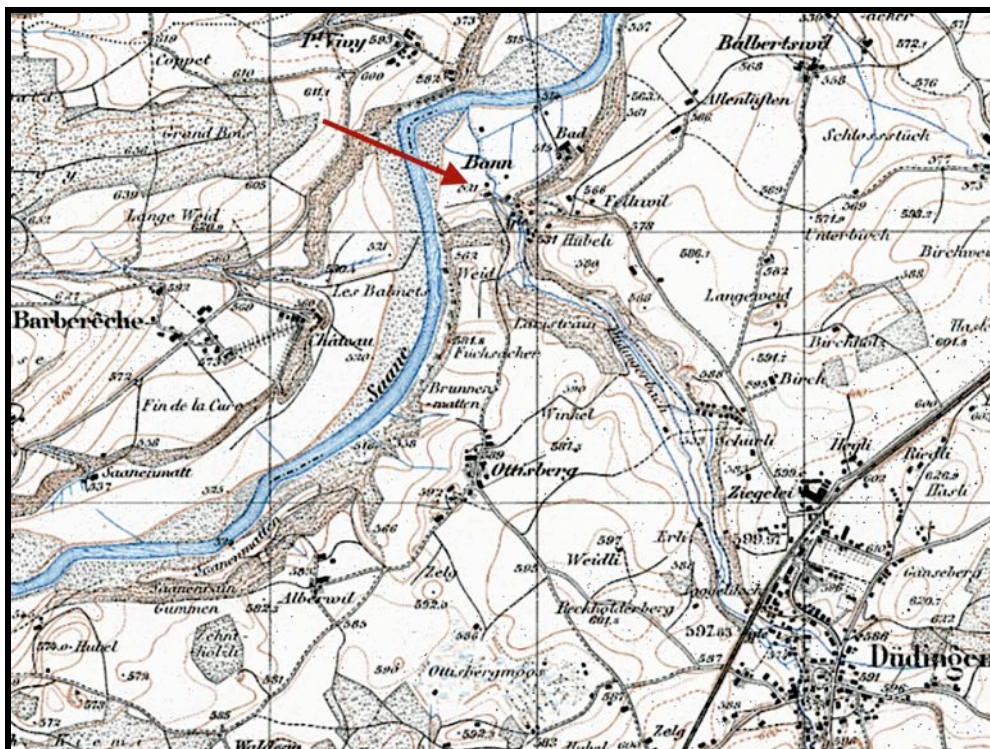
Les hivers bien enneigés permettent des parties de luge formidables. Pas de sable ni de sel sur les routes ! Quasiment pas de circulation. Le triangle chargé d'un groupe d'hommes, et tiré par plusieurs chevaux, est passé le matin pour déneiger. Durant les récréations et après l'école, tous se lugent *en bas l'église*. A plat ventre, les pieds accrochés à une autre luge où ont pris place deux ou trois camarades, un grand *fait le bob*, la tête dressée, l'œil fixé sur la trajectoire et les mains solidement arrimées. Une fille qui *fait le bob* est regardée en coin, passant pour un garçon manqué. Il arrive que le cortège des luges s'élançe du sommet du *Grabou* pour terminer la course *en bas Souvy*. On doit marcher quelques mètres - ou *faire la grenouille* - entre la maison Favre et la croix de la mission... et ça repart de plus belle. Instantanément, les hurlements des lugeurs écartent tout obstacle vivant. Les plus grands sont parfois bien téméraires. Ils installent les plus jeunes sur les bancs d'un traîneau. Assis sur une luge, occupant la place du cheval, ils tiennent les limonnières d'une main ferme, et les émotions fortes des occupants croissent proportionnellement à la vitesse que prend le *chenaquet*.



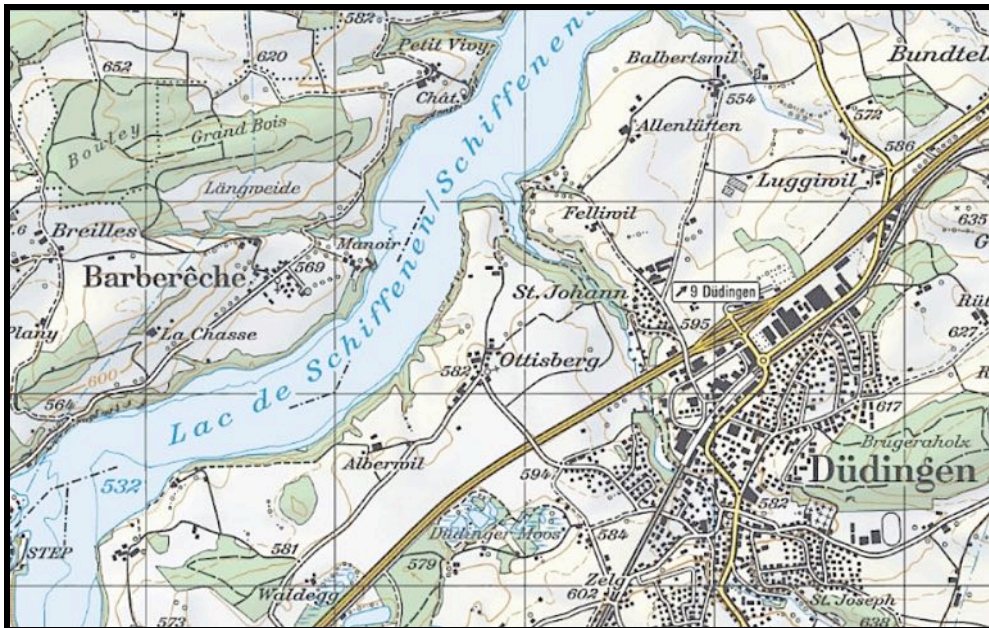
Image en provenance, d'internet, *Le souffle c'est ma vie* : une page consacrée au poète berrichon Jean-Louis Boncœur. Une importante délégation d'Avry-sur-Matran a eu le plaisir de l'entendre naguère à Vesdun, village du Berry « en amitié » avec Avry.

### Les Bains de Bonn enfouis sous l'eau en 1963

Les Bains de Bonn ont été réputés depuis le Moyen Age. Pierre de Zurich les présente dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1923. L'auteur (1881-1947) habitait non loin de Bonn, étant propriétaire du château de Barberêche. Le texte qui suit est une reproduction très partielle et adaptée de sa publication, complétée par des données d'internet.



Avant la construction du barrage de Schiffenen



*Après la construction du barrage*

Les bains de Bonn ont une longue histoire. On se limitera à la période la plus prestigieuse, suivie d'une lente décadence.

#### ***La plus grande renommée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle***

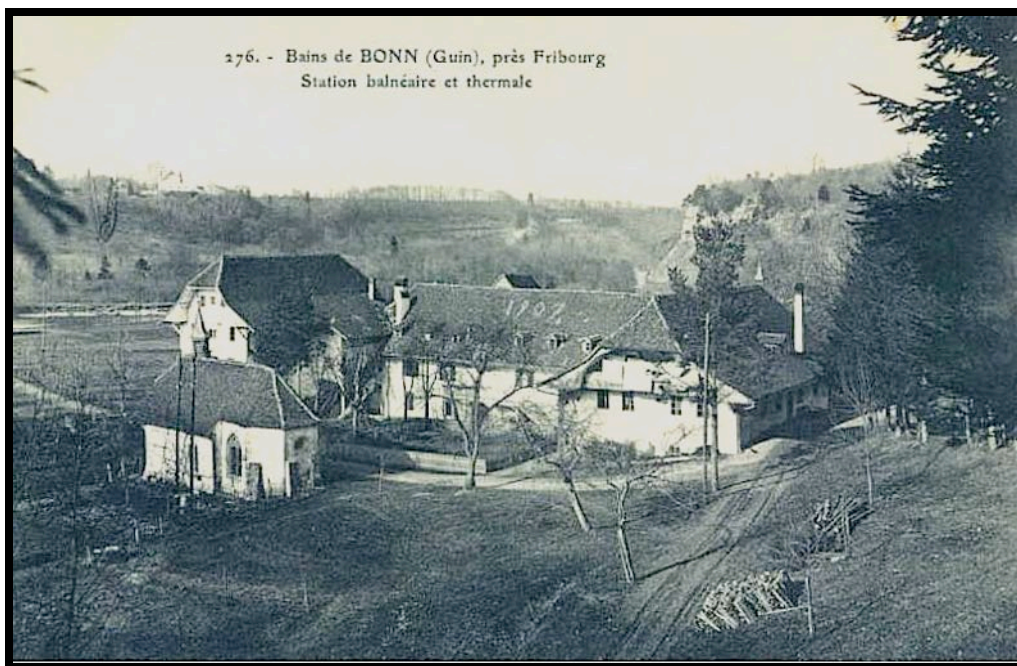
Le 14 juillet 1755, Joseph Balthasar Bourgknecht, à qui Bonn était échu en partage, a vendu cette propriété à son cousin Bêat Nicolas Müller (1717-1794), pour 3300 écus-bons. Elle comprenait les bains, bâtiments, meubles, ornements de la chapelle, six poses de prés, vingt-quatre poses de bois et une côte contenant encore treize poses de bois. Entré au Conseil des CC en 1739 et vice-chancelier de 1746 à 1751, le nouveau propriétaire fut notamment bailli de Corbières et bailli de Bellegarde. Dès son entrée en possession des Bains de Bonn, il s'empressa de leur donner un nouvel essor et c'est grâce à lui que leur renommée s'est largement étendue. Le 23 novembre 1756, il a fait connaître au Conseil son intention de reconstruire les bains. Il a soumis deux plans prévoyant une restauration de plus ou moins grande envergure. Le Conseil a décidé, le 14 décembre 1756, de laisser Müller libre de reconstruire à son choix suivant l'un ou l'autre de ses plans. Dans le cas où il adopterait le plus important projet, on lui accorderait 600 plantes de sapin, un certain nombre de chênes et pour 15 ans un prêt sans intérêt de 10 000 écus-bons. Si le plus petit projet était adopté, le secours était réduit à 400 plantes et à 6000 écus-bons.

Le Conseil des CC a accordé à Beat Nicolas Müller l'autorisation d'habiter Bonn toute l'année, d'ouvrir l'auberge pendant six mois s'il y avait des baigneurs, de faire danser à son gré, sauf lors de fêtes religieuses importantes. Il était stipulé que les non-baigneurs devaient cesser de danser à la nuit tombante. L'obligation de payer l'ohmgelt a été maintenue. Non content de reconstruire Bonn sur des données plus modernes, le nouveau propriétaire s'est rendu acquéreur du bac le 2 septembre 1762. Il a donné à son entreprise une importante publicité. En 1774, un mémoire qui décrivait les eaux de Bonn et célébrait leurs vertus curatives a connu une large diffusion. Le Dr Schueler, docteur en médecine de la Faculté de

Montpellier et médecin du Grand Hôpital de Fribourg a publié une notice sur des guérisons particulières obtenues par les eaux de Bonn. On peut lire l'essentiel sur ces « miracles » dans Le *Journal helvétique* d'avril 1761. Les efforts de Müller ont été couronnés de succès et c'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que les bains de Bonn ont joui de la plus grande renommée.

Les baigneurs se recrutaient plutôt parmi les membres du clergé tourmentés par la goutte, les gentilshommes un peu podagres des environs, des gens âgés perclus de rhumatismes, des jeunes femmes chlorotiques, des officiers du service de France qui venaient y soigner leurs blessures et, exceptionnellement, quelques étrangers de marque.

Les bains comprenaient à cette époque un bâtiment principal appelé « le Château » avec deux ailes pour les chambres « à bains », un cabaret, les écuries, remises, fours et la chapelle baptisée « église », le tout entouré de promenades, allées, cabinets de verdure, grottes, canaux et fontaines. Le logement comprenait plus de cinquante chambres ou appartements, tous à double lit. Le prix, en rapport avec le confort, allait de 10 à 24 sols y compris le bain deux fois par jour dans un cabinet particulier. La saison commençait le 10 mai pour se terminer à fin octobre. Mais on pouvait y venir aussi pendant le reste de l'année et le propriétaire avait fait construire cinq chambres à cheminée, avec des fourneaux.



*Photo coll. Serge de Müller*

#### ***Les Bains de Bonn, changement de propriétaires et décadence***

En 1794, à la mort de Béat Nicolas Müller, Bonn échet en partage à son fils Charles (1762-1839). C'est à cette époque que les *Etrennes fribourgeoises* de 1806 disent que les eaux de Bonn sont toujours bien fréquentées. Des séjours agréables qui durent six semaines ou deux mois. Mais le déclin commença bientôt et l'historien Kuenlin relève en 1834 le peu de soin que le propriétaire prend de son établissement. Charles Müller étant mort sans postérité, les bains ont passé en 1837 à son neveu Pierre. Ces deux derniers responsables du complexe



des bains en ont négligé l'entretien : la renommée acquise s'est perdue et la clientèle s'est réduite. Ferdinand Perrier, dans ses *Nouveaux Souvenirs de Fribourg* parus en 1865, donne une curieuse description de Bonn. Il laisse entendre qu'un certain laisser-aller n'a pas éliminé la bonne chère. Pierre Müller, qui avait persisté à exploiter l'établissement de bains lui-même jusqu'à un âge avancé, l'a cédé en 1875 à J.-J. Zurkinden de Guin. Le succès n'a pas répondu à l'attente du nouveau propriétaire et les enfants de Pierre Müller ont pris sa succession. Le 15 décembre 1883, Bonn fut revendu à Joseph Hogg, négociant en bois. Celui-ci a effectué d'importantes réparations. Il a modernisé les installations et construit une passerelle. Les bains, qui comportaient alors soixante-dix chambres, offraient l'avantage de bénéficier d'une cure au prix très modique de 3 à 5 francs par jour pour la chambre et la pension. En 1895, la famille Hogg a vendu les bains à Aloys Schaller de Wünnewil. La Caisse d'épargne et de prêts de Guin en est devenue propriétaire en 1898.

Mais les Bains de Bonn s'en allèrent à vau-l'eau. Leur disparition sous les eaux du lac de Schiffenen date de 1963, avec les autres habitations du hameau de Bonn, deux domaines agricoles, une scierie... Patrick Hungerbühler - mon camarade d'École normale devenu prêtre (vicaire épiscopal au Rwanda) - m'a donné les renseignements suivants : « J'ai bien connu le dernier responsable des Bains de Bonn. Il s'appelait Raphaël Henkel. La station balnéaire n'existait plus. Les soins donnés à Bonn se réduisaient à la pose de ventouses... Etant enfant, il m'arrivait d'aller servir la messe à la chapelle. Actuellement, il y a encore un café à Bonn, construit plus haut que l'ancien. On y fait beaucoup de bruit, mais le bâtiment étant isolé, cela ne dérange personne. »

Ce restaurant se présente ainsi : *Même si les Bains de Bonn ne sont plus la station balnéaire d'antan, une soirée passée au café ou dans la petite salle de concert au bord du lac de Schiffenen suffira néanmoins à vous remonter le moral. Au bout de la route de Bonn se trouve une petite maison. Derrière cette façade discrète, un peu démodée, est offert un programme de concerts dont l'affiche ne serait pas déplacée à Londres, Berlin ou Paris. On y trouve Métal, antifolk, country, électronique, indé ou rap... Ces vingt dernières années, la petite scène aura accueilli environ 1500 groupes.*

Lexique :

- *Bac* : bateau servant à traverser la Sarine en direction de Barberêche
- *Ecu-bon* : un écu-bon valait 25 batz, soit 3,75 fr. ; un batz : 15 ct. Que signifie « bon », dans écu-bon ? Il s'agit d'une monnaie qui a bon poids et bon aloi. L'expression de bon aloi qui signifie aujourd'hui de bonne nature, de bon goût, signifiait jadis de bonne mesure, avec un alliage conforme, non truqué.
- *L'ohmgelt* : impôt perçu sur diverses denrées
- *Le Conseil des CC* : le Conseil des Deux-Cents, assemblée législative dans l'Ancien Régime composée de 200 membres ; correspond à notre Grand Conseil
- *Podagre* : impotent, rhumatisant, goutteux
- *La goutte* : une forme d'arthrite
- *Chlorotique* : anémique
- *Müller, dans le texte de Pierre de Zurich, est parfois précédé de la particule « de ». Le site généalogique du canton de Fribourg cite Beat Nicolas, baron de Müller de Bonn (1717-1794). La famille patricienne de Müller est originaire de Rue, où elle se nommait*

alors Monney. Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, une fois établie à Fribourg, qu'elle germanisa son nom. Monney est une ancienne forme de « meunier », nom de la profession. La famille Müller s'est divisée en deux branches : de Müller de Bonn, et Müller de Farvagny.

## Ce que l'on doit aux cisterciens

Ce texte présente un entretien avec Ernst Tresp et porte pour titre « Les kolkhozes des cisterciens, l'économie monastique, un modèle d'efficacité ». Il se trouve dans le remarquable « Pro Fribourg 2007, No 155 » consacré à « Fribourg au Moyen Age, Le règne du mouton. » Ernst Tresp est domicilié à Fribourg. Né en 1948 à Näfels (Glaris), il est docteur en histoire du Moyen Age et auteur de nombreuses publications. Il a consacré sa thèse de doctorat à l'abbaye d'Hauterive. Il a assumé la direction de la prestigieuse bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall. Il fut également professeur à l'Université de Fribourg.



Origine : Bibliothèque abbatiale de Saint-Gall (in Pro Fribourg No 155)

*Pourquoi parle-t-on des moines au Moyen Age, et particulièrement des cisterciens, comme de « pionniers » ?*

Parce que leurs « granges », ou fermes communautaires, étaient des exploitations modèles, dotées de plusieurs bâtiments et parfois d'une chapelle. Les moines - par le fait même - devinrent des vulgarisateurs agricoles pour les paysans des villages voisins, qui imitaient leurs façons de faire. Hauterive avait ainsi huit ou neuf granges, ce qui permettait la spécialisation ; celle qui donna naissance au village d'Onnens, par exemple, abritait de grands troupeaux de bovins. En ce sens on peut dire que Grangeneuve, au-dessus de l'abbaye de Hauterive, est un lieu voué à l'enseignement et à la recherche agricoles depuis le Moyen Age ! Boutade à part, on doit aux cisterciens nombre d'innovations. Ils ont introduit dans nos vergers une variété de pomme, la reinette grise, encore appréciée aujourd'hui ; ils ont mis la vigne en terrasses dans le Lavaux, ce qui a valu à la région de figurer au patrimoine mondial de l'Unesco. Côté techniques de culture, leur apport fut décisif. C'est d'abord l'assolement triennal, au lieu de la rotation culture-jachère sur deux ans ; il

augmenta de moitié le rendement des blés, en étendant la surface emblavée et en améliorant la qualité de la terre. Les cisterciens ont aussi perfectionné les systèmes d'attelage afin de passer pour les labours du bœuf au cheval, qui est plus fort ; et par conséquent de l'araire à la charrue, qui est plus lourde et creuse plus profond.

*Les moines étaient-ils aussi doués pour l'élevage ?*

Eh oui, d'autant qu'ils avaient de grands besoins sur ce plan.

*Ah bon, ils n'étaient pas végétariens ?*

Si, bien sûr ! Ce n'est pas la viande des vaches qui les intéressait, ni leur lait d'ailleurs, d'autant qu'on ignorait la technologie des fromages de longue conservation. Jusqu'à la fin du Moyen Age, la vache était un animal de trait plutôt que de rente. Le mouton, c'est autre chose. Il porte moins de viande, et surtout sa peau était indispensable aux moines, qu'elle fût traitée en cuir ou en parchemin. La laine fournissait leurs habits, et si vous comptez deux vêtements de cœur (robe, scapulaire, coule) plus les vêtements de travail pour chacun des 40 moines de Hauterive, vous imaginez le métrage de drap nécessaire.

*Ils avaient donc beaucoup de moutons ?*

Oui, preuve en est le conflit tranché en 1247-1248 entre l'abbaye d'Hauterive et celle de Hautcrêt, près de Palézieux, distantes d'environ 30 km, à propos des zones de pacage. L'arbitrage du Chapitre général des cisterciens traça une ligne de démarcation allant quasi en droite ligne de Curtilles, dans la Broye, au sommet du Moléson. Cela donne une idée du territoire dont les moines avaient besoin pour leurs troupeaux. Le contrevenant devait se rendre à pied, pour solliciter son pardon, dans l'abbaye-mère de son couvent, Cherlieu en Franche-Comté ou Clairvaux en Champagne ; la sanction donne une idée de l'importance qu'on attachait à l'arbitrage, donc au conflit.

*Et dans la valorisation du cuir ou de la laine, étaient-ils aussi performants que dans l'agriculture ?*

Encore une fois, oui. Un contrat de Hauterive montre qu'ils avaient assez de connaissances en cordonnerie pour enseigner le métier à un laïc. Pour l'apprêtage du drap, le monastère avait son propre moulin à foulon, alimenté par un chenal dérivé de la Sarine, près de Corpataux. L'installation était affermée pour un quart. Cela signifie que la production drapière des moines était assez importante pour occuper le foulon les trois-quarts du temps. On peut bien imaginer, d'autre part, que ce n'était pas la seule installation sur le site, mais qu'il devait y avoir aussi des machines à moudre le blé, à scier le bois ou à battre le fer.

*En sorte que Hauterive préfigurait la vallée du Gottéron, avec toutes ses entreprises ?*

Il ne fait aucun doute que ces technologies hydrauliques ont été acclimatées en ville via les moines.

*Mais d'où les moines de Hauterive les connaissaient-ils ?*

Le système cistercien constituait un formidable réseau d'abbayes, à l'échelle de l'Europe entière. Hormis la première, Cîteaux, qui a donné son nom à l'ordre, chaque abbaye avait été fondée par une abbaye-mère, avec laquelle elle était en rapport régulier. Mais toutes étaient reliées entre elles par un continuels courant de visites et d'échanges, qui ne couvraient pas les seuls besoins spirituels ou intellectuels, mais aussi les questions matérielles. Entre monastères, on s'échangeait des spécialistes et des livres à copier, un traité d'agriculture ou de construction par exemple. Le manuel d'architecture de Villard de Honnecourt, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, est le fruit d'une tournée systématique de ce laïc dans les abbayes cisterciennes et leurs bibliothèques. Car nous sommes en présence d'un ordre savant, riche de lettrés.



*L'abbaye d'Hauterive*

*Les théoriciens ne font pas nécessairement des producteurs efficaces...*

Aussi le génie de l'ordre cistercien a-t-il été de développer l'institution des frères convers. C'étaient des moines, sous statut religieux, liés par les mêmes vœux que les autres, et ils vivaient au monastère ou détachés dans les granges. Simplement, ils étaient dispensés de l'office des heures, afin de consacrer toute leur journée au travail productif. On ne les obligeait pas à savoir lire, ou à apprendre le latin. Mais on leur offrait la possibilité d'appliquer les dernières techniques, sur de grands domaines. Cette perspective rendait le couvent très attractif pour un fils de paysan doué, mais que la pauvreté privait de toute chance d'avenir dans le monde. Un convers pouvait devenir maître de grange, ou chef de la maison que possédait le couvent en ville, ce qui n'était pas rien. Certes, l'existence des

convers a créé une sorte de hiérarchie interne chez les moines, les convers n'ayant ni le prestige ni l'influence des moines du chœur.

*Mais pourquoi les cisterciens ne louaient-ils pas des terres aux paysans, en prélevant les dîmes, les cens et autres droits ?*

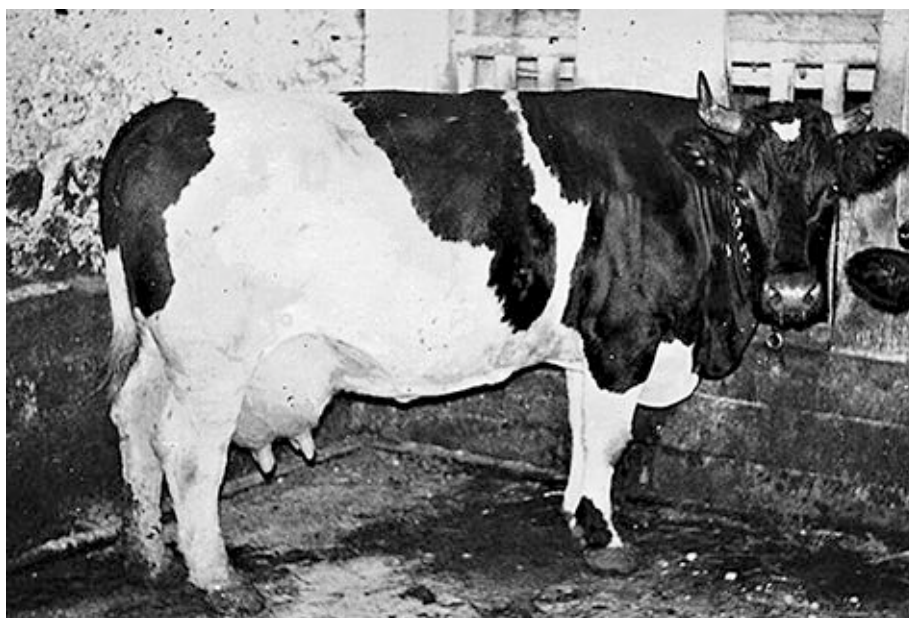
Précisément, c'est l'idéal de l'autarcie qui distingue les cisterciens. Les bénédictins « traditionnels », et notamment le grand ordre de Cluny, à son apogée lors de la naissance du mouvement des cisterciens, restaient axés presque exclusivement sur la solennité du culte divin : chanter, lire, prier, voilà ce qui les occupait, le travail manuel étant bon pour les domestiques ou les paysans. La réforme de Cîteaux prôna l'autarcie de chaque monastère. Cela signifiait que le couvent devait produire les biens nécessaires à ses propres besoins, et surtout qu'il ne devait pas dépendre de revenus extérieurs. Cet idéal s'enracine dans une haute spiritualité et renvoie à l'évangile de saint Luc (10, 38-42). Il s'agit de revaloriser la part de Marthe, qui s'affaire au ménage pendant que Marie - la contemplative - écoute Jésus. En un mot, les cisterciens ont promu le travail comme une valeur positive, alors qu'il était vu comme un signe de servitude et une malédiction consécutive au péché originel. Ils ont donné au travail manuel la même importance qu'à la prière du chœur. Il y a là une vraie rupture culturelle, et un facteur de dynamisme économique. Il devenait juste et souhaitable d'améliorer le rendement du travail et de perfectionner les outils.

#### Lexique

- *Grange* : comme indiqué dans le texte, il ne s'agit pas d'une grange au sens habituel du terme, mais d'une ferme appartenant à la communauté monastique. Certaines terres cultivées, des forêts et des vignobles se trouvaient à plus d'une journée de marche du monastère. Des bâtiments furent alors construits pour engranger les récoltes. Ils comprenaient aussi des locaux d'habitation pour les frères convers, et même une chapelle. Ce sont les granges cisterciennes.
- *Assolement triennal* : rotation d'exploitation d'un champ sur trois ans ; l'agriculteur choisit la première année une céréale d'hiver, par exemple le blé, la seconde année une céréale de printemps, l'orge par exemple, la troisième année le champ sera en jachère (repos). Les années suivantes, cultures et jachère alterneront.
- *Pacage* : lieu de pâture
- *Foulon* : moulin servant à battre ou fouler la laine tissée (drap) dans de l'argile pour l'assouplir et la dégraisser. Il pouvait aussi servir pour les cuirs et peaux.
- *Affermer* : louer, mettre en location
- *Frères convers* : ils ne sont pas prêtres ; aussi appelés frères lais, ils sont chargés de tâches domestiques, agricoles, artisanales ou administratives.
- *Office des heures* : la liturgie des heures dont les convers étaient dispensés concerne les divers moments de prière qui jalonnent la journée du moine : matines, entre minuit et le lever du jour ; laudes, à l'aube, vers 6 heures ; tierce, trois heures après l'aube, à 9 heures ou avant la grand-messe ; sexte, sixième heure après l'aube, à midi environ ; none, neuvième heure après l'aube, à 15 heures environ ; vêpres : au début de la soirée, vers 17 ou 18 heures ; complies : le soir, avant le coucher du soleil.
- *Autarcie* : vivre en autarcie, c'est vivre en se suffisant à soi-même, sans recourir à des apports extérieurs

## La vache « Tachetée Noire fribourgeoise » a disparu

Une tête noire avec une tache blanche sur le front, la pointe des cornes noire : les vaches fribourgeoises - race Tachetée Noire - avaient une apparence caractéristique. « Avaient », car la race s'est éteinte en Suisse dans les années 1970. Pro Specie Rara - PSR : fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux animaux et aux végétaux - a donc essayé de retrouver des représentantes de cette race ailleurs dans le monde. Tout a commencé avec les voyages d'un retraité bullois, parti en Patagonie en 2005 et 2007 sur la trace de ses ancêtres, émigrés dans les années 1880. Il est tombé nez à nez avec des vaches furieusement ressemblantes à celles qu'il trayait enfant chez son grand-père. Philippe Ammann, responsable du secteur Animaux à PSR, est alors parti en 2008 au Chili. En vain. « Les vaches que nous avons vues avaient bien l'aspect de nos Fribourgeoises, mais elles ont été tellement croisées que le patrimoine génétique originel s'est perdu. »



*Une authentique Fribourgeoise*

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la race fribourgeoise est affaiblie par le petit nombre et une tare génétique. Conséquence de l'effritement des effectifs, la consanguinité a fortement augmenté. La situation de la race est plus que précaire. On a recours à des croisements avec d'autres races de robe similaire. Au début des années 1950, les premiers essais de croisements sont faits avec deux taureaux de race Frisonne allemande. Et c'est au début des années 1960 que les premières doses de semence de race Frisonne sont importées, malgré quelques essais de croisement peu satisfaisants.

### ***La guerre des éleveurs***

Des veaux et des vaches Frisons arrivent en fraude d'Allemagne et de France. *La guerre des éleveurs*, c'est le titre de la Gazette de Lausanne du 29 avril 1966. Une violente polémique agite le monde de l'élevage romand. L'interdiction d'importer du bétail sur pied étranger ou

de procéder à une insémination artificielle des vaches, et l'inertie bernoise fâchent les paysans et provoquent des coups de force. Les autorités cantonales, fédérales et les syndicats d'élevage refusent en effet d'entrer en matière. Des agriculteurs ont décidé de prendre les devants. «Toute race étrangère était à bannir, prétendument par crainte des maladies, mais nous avons pris nos précautions en effectuant des analyses de sang sur les animaux», déclare un paysan «importateur frauduleux». Des veaux passent clandestinement la frontière, dans des sacs ou portés à dos d'homme. A l'origine du problème, la question économique du rendement laitier. Les races bovines du pays ne permettent pas de produire les quelque 5000 kg de lait nécessaires au paysan pour faire tourner son exploitation : il faut améliorer la race ou mettre la clé sous la porte. En mai 1967, ce sont manifestations, barrages forcés et plasticages de bâtiments et de matériel officiel que rapporte la *Gazette de Lausanne*. Une question qui ne trouvera son épilogue qu'en juin 1967 avec la révision de l'ordonnance sur l'élevage du bétail. (Emission *Horizons, La vache améliorée*, 16 mai 1966)

### ***Attrait de la Holstein***

Dans la même période, les éleveurs d'Europe commencent à s'intéresser à la Holstein d'Amérique du Nord. En 1966, la Fédération suisse d'élevage Tachetée Noire importe pour la première fois 1000 doses de semence Holstein du Canada. Un voyage d'éleveurs au Canada et la qualité des croisements avec la Holstein en Suisse confirment la voie choisie. Après un départ prudent, les importations de semence explosent. En 1973, 29 000 femelles sont inséminées avec de la semence Holstein. La race fribourgeoise disparaît rapidement, absorbée par la Holstein. Le dernier taureau de la race fribourgeoise pur-sang est abattu en 1975, de même que la dernière vache. Leur disparition est passée quasi inaperçue dans le grand public, les deux races - Holstein et Fribourgeoise - ayant une robe tachetée noir-blanc. On ne distingue pas de différence dans les pâturages. Mais une autre robe est plus abondante encore ...



*Nos troupeaux présentent aujourd'hui un mélange de robes de diverses couleurs*

### ***La Tachetée Suisse plus nombreuse que la « Noire »***

Dans nos troupeaux, existent beaucoup de bovins de la race Tachetée suisse, dont la robe fait penser à la vache Tachetée Rouge du Simmental, fréquente dans nos étables d'autrefois.

Cette race s'est développée dans l'Oberland bernois, à partir de différentes variétés locales et de la race Tachetée du Simmental, dont on ne trouve plus que quelques spécimens de race pure. Des croisements avec la race américaine Red Holstein (Red : rouge) ont permis d'accroître la production de lait et de faciliter la traite, tout en conservant la qualité de la viande.

### ***Les races de vaches laitières en Suisse***

Sur les 550 000 vaches laitières que compte la Suisse, quatre races occupent le devant de la scène : la Tachetée Suisse, la Brune, la Tachetée Noire ou Holstein et la race d'Hérens. Toutes ces « races » sont en réalité le résultat de croisements.

- La race Tachetée Suisse, 48 % du cheptel
- La race Brune, 37,4 % ; précédemment appelée brune des Alpes, elle est issue de la race suisse Braunvieh, fort ancienne. Une sélection rigoureuse visant à garder les plus beaux spécimens a été mise en place dans l'élevage de l'abbaye d'Einsiedeln. Chaque région a développé sa race, ce qui explique la variété des teintes de la robe.
- La race Tachetée Noire ou Holstein, 13,4 %
- La race d'Hérens, 1,2 %



*Un troupeau en Gruyère*



## Les restaurants tirent la langue

Etonnant : dans les localités voisines de mon village d'Avry-sur-Matran, les bistrotts ont fermé leurs portes. A Onnens, à Noréaz, à Cottens, à Corserey... Dans mon enfance et ma jeunesse, j'habitais Onnens. Je me souviens de la fréquentation de l'auberge du village, dénommée *Auberge de l'Union fédérale*. Le « vendage » - la salle à boire - était bondé en diverses occasions : à l'heure de l'apéritif des dimanches et des fêtes, après les vêpres, lors des dîners servis par exemple après un enterrement. Dans une atmosphère enfumée... Les villages se sont développés, les populations ont plus que doublé, et les relations entre gens du village n'ont pas suivi cette progression. On se téléphone beaucoup plus que l'on se rencontre. Les messes du dimanche, là où elles existent encore, ne connaissent plus la fréquentation de jadis. Les gens se voyaient également à la laiterie où les paysans allaient « couler » et les non-paysans se rendaient « au lait ». Beaucoup de laiteries ont été supprimées. Et là où elles existent encore, la logistique laitière ayant évolué, les coutumes de jadis ont disparu.



*Les auberges villageoises d'autrefois comprenaient en plus une petite exploitation agricole... pour occuper le patron. L'auberge de Rosé avec la grange de l'exploitation, avant la construction de la grande salle en 1956. A droite, le poids public*

Dans *La Liberté* du 15 juin 2016, Olivier Wyser analyse la situation à Villars-sur-Glâne, la troisième commune du canton.

Le restaurant du Chamois ? Fermé il y a longtemps. L'hôtel du Moléson ? A vendre ou à louer. Le restaurant du Platy ? Stores baissés et salle déserte. Les cafés et restaurants traditionnels de Villars-sur-Glâne semblent avoir du mal à survivre. Avec la disparition de ces lieux, souvent emblématiques, c'est un peu de vie sociale qui meurt.

« Les habitudes ont changé. Les jeunes ne vont plus au bistrot. Le rituel de l'apéro en fin de journée, c'est fini », constate un retraité villarois attablé avec des amis au café de Moncor, qui vient de reprendre le flambeau du Refuge. « Les sociétés locales ne finissent plus leurs soirées au café. Les stamms, c'est de l'histoire ancienne. Et puis les gens n'ont plus le temps d'aller boire des verres », déplore un autre convive. Selon lui, les gens, en particulier les jeunes, n'ont plus besoin de se retrouver dans des lieux publics pour cultiver leurs relations sociales. Ils le font désormais sur les réseaux sociaux.

### ***Difficile de payer les factures***

« Aujourd'hui, il n'est pas facile de gérer un restaurant. Il y a beaucoup de charges. Il faut avant tout être un gestionnaire et s'entourer de pros », explique Gulali Tor, qui a ouvert le café de Moncor il y a deux mois. Pour tirer son épingle du jeu, l'établissement mise sur les pizzas au feu de bois - un mets à la rentabilité éprouvée - mais aussi sur les viandes sur ardoise. Le grand parking et la situation en plein cœur d'une zone d'activité permettent déjà au restaurant de faire le plein à midi. « Le soir, c'est plus difficile, mais ça commence à prendre », ajoute le patron.

Autre quartier, autre réalité. Accoudé au comptoir, le patron du Pont-de-la-Glâne regarde les mouches voler sur le coup des 10 heures du matin. « J'ai repris l'établissement il y a cinq ans. Les deux premières années ont été très compliquées. Il était parfois difficile de payer les factures. Aujourd'hui, ça va juste-juste », explique quant à lui Yaçar Kaçmaz, qui a auparavant travaillé pendant seize ans à L'Escale, à Givisiez. Le Pont-de-la-Glâne, qui était jadis considéré comme une bonne table traditionnelle, mise aujourd'hui également sur les pizzas pour s'en sortir. « C'est ce que les clients recherchent », ajoute le restaurateur.

### ***La formation est la clé***

GastroFribourg, la société patronale pour la restauration et l'hôtellerie, ne cesse de le marteler : la restauration vit une période difficile. « La consommation par client se réduit de manière importante », constate Muriel Hauser, présidente cantonale de GastroFribourg. Selon elle, cette tendance n'est pas près de s'arrêter : « Les gens consomment différemment.

Pour se démarquer, il faut être le meilleur. » Il faut dire que les clients ne sont pas encouragés à franchir la porte d'un établissement public avec l'interdiction de la fumée, le 0,5 ‰ et l'abandon du taux plancher de l'euro. « Pour s'en sortir aujourd'hui, il n'y a pas de miracle. Il faut être professionnel, se former, être gestionnaire et savoir s'entourer de personnes compétentes dans ce domaine. La limite entre les chiffres noirs et les chiffres rouges est mince. Restaurateur est un métier complexe qui ne s'improvise pas », décrit Muriel Hauser.

Selon les chiffres de GastroSuisse, plus de 60 % des établissements publics du pays sont dans le rouge une fois le salaire de l'entrepreneur payé.

« Les mentalités ont changé », constate également la syndique de Villars-sur-Glâne Erika Schnyder. Le Chamois, c'était le bistrot de l'église. On y allait après la messe. C'est fini. »

Selon la syndique, l'esprit de village a disparu dans sa commune. L'absence d'un véritable centre-ville n'aide pas. « Lorsque le restaurant Le Grondin a fermé ses portes il y a quelques années, la commune s'est posé la question de reprendre l'établissement. Mais le propriétaire voulait construire des immeubles à la place. »

*Deux anciennes vues de l'auberge d'Onnens (coll. Marcel Morel)*



## 27 novembre 2016 : le Conseil d'Etat s'équilibre ; l'UDC au tapis

*Les affiches pro Stéphane Peiry, candidat UDC au Conseil d'Etat de tendance blochéenne, s'égrenaient le long des routes avant le second tour des élections au Conseil d'Etat. Une pub plus grande et plus tape-à-l'œil que celle des trois candidats - une Verte et deux socialistes - dont les partis sont moins argentés. Selon les ententes interpartis préalables, le candidat UDC devait l'emporter. Il n'en fut rien. Le peuple a estimé qu'un gouvernement avec cinq hommes de droite était machiste et déshonorant.*

Louis Ruffieux, dans *La Liberté* du 3 décembre 2016, se livre à une analyse de ce scrutin. Son *Opinion* porte le titre :

### ***L'échec et le bruit des arrière-pensées***

L'effervescence d'un dimanche après-midi électoral à l'Hôtel cantonal exacerbe les sentiments, dans une ambiance tendue de salle d'attente de maternité. Au bout des résultats affichés sur écrans, la délivrance prend plusieurs visages. Les vainqueurs exultent sous les applaudissements, parce que le suspense vient de prendre fin à leur avantage après des semaines de doutes, d'espoirs douchés puis rallumés, d'oscillations désordonnées sur l'échelle de leur moral.

Et il y a ceux qui aimeraient être ailleurs, qui refoulent la buée de leurs yeux et les chevrottements de leur voix, qui n'ont aucune envie d'expliquer pourquoi le peuple n'a pas voulu d'eux et qui ne voient dans ces micros tendus qu'une armée de halberdes pointées sur leur corps. Il faut pourtant faire face et en deux vagues plutôt qu'en une : malus d'un canton bilingue.

L'attente des derniers triplés du Gouvernement fribourgeois, dimanche, reflétait les tensions des trois dernières semaines de gestation. Deux garçons et une fille ou l'inverse ? Ce furent donc un homme et deux femmes, et les parrains du candidat recalé ne purent contenir des mouvements d'humeur qui ne dépassaient pas leurs pensées, mais dont le jeu politique réprovoie généralement l'exposition publique. Entre les piliers de l'Entente de droite, manquait soudain ce pont fragile construit au cours des derniers mois, dans le souci permanent de ménager les sensibilités architecturales des uns et des autres.

Face à l'échec, dégaina le premier le président du Parti démocrate-chrétien. L'atavisme orienta son tir vers les libéraux-radicaux, accusés de mollesse dans l'opération de sauvetage du candidat UDC resté en rade au premier tour. Réplique du PLR avec un fusil à deux coups : un pour les maladresses présidentielles du PDC, l'autre pour les faiblesses du prétendant UDC. Pendant ce temps, à l'UDC justement, macéraient déjà les raisons d'une vengeance tardive. Qui aime s'afficher avec des bois de seize cors sur la tête ? L'analyse à froid des chiffres montre pourtant que le candidat UDC a recueilli plus de la moitié de ses voix auprès de ses alliés PDC et PLR. Pouvait-il en espérer davantage ?

A l'Hôtel cantonal, le feu de l'émotion crépite encore. Dans le camp des vainqueurs, on rit fort, comme pour exorciser l'angoisse de l'entre-deux-tours. Les alliés de la gauche ne s'aiment guère, mais ont précisément évité les grandes manifestations unitaires d'amitié

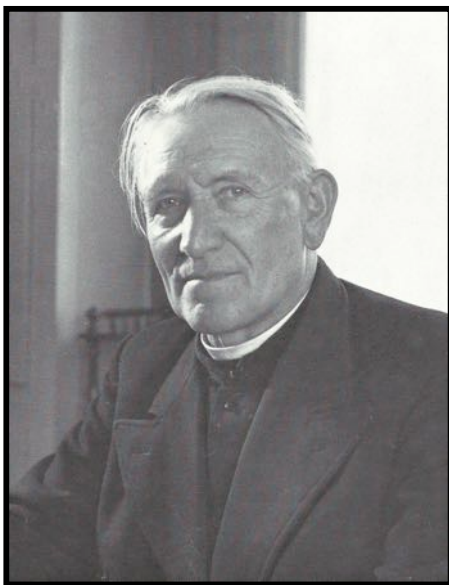
feinte. Leur alliance est en fer-blanc, mais ils n'ont jamais dit qu'elle était coulée dans l'airain. Ils se sont juste serré les coudes au bon moment, utilisant les leviers offerts par leurs adversaires - l'absence de femmes candidates d'abord - pour faire basculer le choix de leur côté.

A l'enseigne d'une inédite « entente » à droite et d'une « alliance » à gauche, les chefs des partis avaient, le temps d'une campagne, tenté d'accorder leurs pensées. Mais pas leurs arrière-pensées dont le bruit dissonant a surgi, très fort, dans le camp des vaincus.

### **L'abbé Bovet, un charisme hors du commun remplaçait la méthode**

*Il n'est pas question dans les lignes qui suivent de rappeler la carrière exceptionnelle de l'abbé Bovet, d'évoquer ses innombrables compositions tant religieuses que profanes présentées dans un catalogue de ses œuvres comprenant 280 pages. Pas question non plus de citer les chœurs qu'il a créés et dirigés et de mentionner son activité pour développer les céciliennes (sociétés de chant d'église). Bref, une vie débordante, une force de la nature... Un aspect de sa personnalité est présenté ci-après, un aspect relevé par tous ceux qui ont été ses élèves : un charisme rare ! Je fais partie de la dernière classe d'Ecole normale qui a pu bénéficier de sa présence et de ses cours. Je l'ai connu en 1947. Il paraissait très âgé et fatigué. Il n'avait pourtant que 68 ans. Profondément attristé par des accusations colportées par la rumeur publique et par l'attitude à son égard de la hiérarchie épiscopale, il est tombé gravement malade. Il s'est défendu vigoureusement de toute faute. Il a quitté Fribourg pour Clarens en 1949. Il est décédé en 1951. Et ses imposantes funérailles, le 13 février 1951, peuvent être qualifiées de nationales.*

*Le texte qui suit est tiré de « L'abbé Bovet, barde du Pays », de Robert Loup, Marguerat, 1952. L'auteur, qui a obtenu son diplôme d'instituteur en 1920, a été l'élève de l'abbé Bovet à Hauterive. Dr ès lettres, Robert Loup fut directeur de l'Ecole secondaire d'Estavayer.*



Je ne l'ai jamais vu flâner. En 1917, quand je l'ai rencontré pour la première fois à Hauterive, l'abbé Joseph Bovet avait trente-huit ans. Mince et long dans sa soutane qui brassait l'air à chaque enjambée, il représentait, aux yeux du petit jeune homme que j'étais, l'artiste en perpétuelle gestation. J'admirais sa tête anguleuse qui oscillait sur de larges épaules de montagnard, le teint pâle et mat du visage où l'on sentait frémir une âme à fleur de peau, le front haut, cerné de cheveux châtons en pointe et souvent ébouriffés quoique une raie fût marquée sur la droite ; le nez légèrement aquilin et ces lèvres assez grandes qui exprimaient, avec les yeux, une bonté si maternelle que nos cœurs en étaient saisis. Le menton bien dessiné avait quelque chose de redoutable, tant il symbolisait de

franchise et d'énergie.

Ce qui frappait le plus en lui, c'était le mouvement. Il allait, venait, « foudrait » le long des corridors, s'engouffrait dans une salle, bondissait au pupitre, courait au tableau noir, prenait d'assaut l'harmonium... Chaque démarche paraissait une conquête. Était-il assis ? La tête, le menton, ses longues mains, capables de toucher une octave et demie, punctuaient les pensées et les paroles. Restait-il immobile, je devinais dans ses yeux scintillants, selon d'imperceptibles remous sur le visage, le travail intense, ordonné, minutieux de l'intelligence et de l'imagination. (...)

Professeur à l'École normale depuis l'automne 1908, l'abbé Bovet y enseignait essentiellement l'orgue, l'harmonie et le chant. Quiconque a suivi ses cours garde de cet enseignement un souvenir ineffable. Est-ce à dire que le maître avait une méthode précise, puisée aux meilleures sources de la pédagogie ? J'en doute. Enseigner, c'est transmettre un message, donner à des enfants, à des disciples, sa propre science et ses propres certitudes. Il y faut un don ; l'étude, l'expérience et la pratique peuvent l'affiner, l'enrichir et le développer. S'il n'existe pas, les manuels les plus savants ne sauraient le créer. La pédagogie est avant tout psychologie.

Il faut entendre que l'abbé Bovet ne s'est jamais embarrassé de technique et de formules. Sa riche personnalité y suppléait. Il avait trop de choses à dire pour les inclure dans les limites étroites d'une leçon. Tant de choses qui touchaient à toutes les connaissances du savoir humain : la musique et le chant tout d'abord, puis les arts, les civilisations, la vie des hommes, les relations de l'instituteur avec les autorités, les villageois et les sociétés, la haute mission du régent et l'influence profonde qu'il doit exercer sur les générations qui lui sont confiées.

On disait volontiers, quand l'abbé Bovet s'engouffrait dans la salle et s'installait au pupitre :  
- Un quart d'heure d'harmonie, trois quarts d'heure d'entretien.

En effet : - Mes chers, nous allons étudier aujourd'hui les différents accords... Majeurs, mineurs, les consonants, les dissonants... l'intervalle de tierce : deux tons... La septième de dominante appelle sa résolution... Comme ceci : sol, si, ré, fa... Entendez ! Et maintenant la conclusion: do, mi, sol, do... Ces accords de septième sont dissonants... En fait de dissonance... Je me souviens...

Nos crayons se relevaient aussitôt... C'était la seconde partie de la leçon qui commençait, la plus instructive, la plus tonique, celle qui nous préparait vraiment à notre métier d'homme et de chrétien. Dès que la transition ex abrupto avait marqué le nouveau chemin, nous nous remettions à prendre des notes qui, cette fois, n'avaient plus le caractère et l'agencement d'accords musicaux... J'en relève au hasard les plus saillantes, avec leur délicieuse pointe de finesse :

- Quand vous serez dans le village, attention, mes chers... Vous serez surveillés nuit et jour, par tout le monde, par les autorités qui veulent savoir ce que vous faites et ce que vous valez ; par les gens qui se demandent si vous tenez bien votre classe ; par les jeunes qui voient en vous un rival possible capable d'enlever la plus belle fille du village ; par les jeunes

filles enfin qui vous épient sans cesse pour essayer de découvrir les songes de votre cœur... Oui, les songes de votre cœur... Ça, c'est du Lamennais.

Le maître était le premier à rire de ses citations ou de ses réminiscences, des bons mots, des historiettes, des boutades, dont il émaillait ses improvisations.

Deux thèmes revenaient fréquemment : la formation de l'instituteur et le rôle qu'il doit jouer dans le village :

- Votre rôle, mes amis, c'est le premier après celui du curé. Sachez donc vous en montrer dignes. Pas de clans dans vos affections ! Vous êtes à tous. Pas de parti pris. Soyez patients et en toutes choses recherchez l'entente. Faut jamais s'emballer ! Vous aurez des soucis, des ennuis, des peines. Courage ! Portez-vous au-dessus de ces misères et restez calmes. Les pires situations finissent toujours par s'arranger. Si vous voulez vous faire respecter, soyez respectables. Il faut qu'on dise de vous : « Chtiche, lè kôkon ! » (Celui-ci, c'est quelqu'un.)

Le samedi, c'était la traditionnelle répétition de chant dans la salle de musique, une salle carrée dominée par un vieil harmonium français que nous appelions avec bien peu de respect la « renifle » ou la « pompe à cantiques ». Aux parois, Beethoven, Bach, Haendel - tout le triomphal cortège des grands musiciens - plongeait sur nous leurs regards étincelants et fixes.

Nous avions le privilège d'assister en quelque sorte à la naissance de la plupart des œuvres de l'abbé. Il composait en toute circonstance. Je l'ai vu remplir une page dans le train. Dans la nuit, quand il rentrait de Fribourg à grands pas chassés, il écoutait, il enregistrait les mélodies qui jaillissaient de son cœur et, dès son retour, il les écrivait en clair. Alors que nous étions à l'étude, ou le soir avant de monter au dortoir, des gerbes sonores vibraient et scintillaient dans le silence du monastère : l'abbé, penché sur son piano, composait, essayait, corrigeait une partition.

Et le samedi nous avions la primeur de l'exécution : motets, offertoires et communions à quatre voix, chants de circonstance et chants populaires... Les feuilles distribuées, le maître commentait le thème, l'esprit de la mélodie et de l'harmonie, le sens profond de la pièce. De ses doigts nerveux, il arrachait quelques notes, quelques accords : - Allons-y, prenez le ton...

### ***Un pédagogue qui s'ignore***

Robert Yerly - un contemporain de Robert Loup - consacre un article à l'abbé Bovet dans le « *Bulletin pédagogique* » du 15 février 1961. Extrait :

L'artiste fut un pédagogue *sui generis* (unique en son genre) et des meilleurs ! Avec les Jésuites, il savait que la *repetitio est mater studiorum* et qu'il faut procéder du simple au complexe. Il ressassait avec ténacité, sur un ton impératif qui n'admettait pas de réplique, les axiomes sur lesquels repose la musique : éviter les quintes, les octaves cachées, ne pas scander les neumes, respecter la césure dans les psaumes, le caractère sacré de la musique d'église, entrer dans la *Stimmung* - un de ces termes qu'il employait à toutes les sauces !

Les secrets de l'harmonie lui étaient si familiers qu'il retraçait de mémoire l'évolution des accords, sans recours au tableau noir, ce qui était peut-être trop présumer de notre juvénile pouvoir d'assimilation et de notre imagination !

Ses entretiens fourmillaient de conseils pratiques pour la direction des sociétés, sur les relations avec le prêtre et les autorités locales. De modestie, également : « Ne vous croyez pas des docteurs ! », s'adressant à ceux de quatrième année.

N'ignorant point qu'il s'était condamné au régime quotidien de 16 à 18 heures de travail, on lui pardonnait d'arriver parfois en retard et de donner ses leçons - des causeries, plutôt - sans manuel ni notes !

### **C'est là qu'il composait**

L'abbé Bovet avait, à l'Ecole normale, au deuxième étage, à l'angle tourné vers la Sarine, une pièce exigüe, simple, presque nue. Elle était munie d'un piano - parfois, l'écho des accords, plaqués avec vigueur, nous parvenait, le soir au dortoir, après neuf heures - d'une étagère bourrée de partitions, d'une table, d'une chaise et d'un lit. C'était une cellule de bénédictin dévoré par le démon de la musique, un laboratoire où prenaient corps, à un rythme accéléré : chansons, motets, messes, oratorios, chants patriotiques, pièces de circonstances.

## **Trams, trolleys, funiculaire**

Les trams, à Fribourg, appartiennent à l'histoire. Les derniers ont disparu en 1965. Et pourtant, à l'heure actuelle, dans différentes villes ils ont été maintenus ou redeviennent d'actualité.



Le Club du tramway de Fribourg retrace l'histoire de nos trams. Le 12 janvier 1897, la Société des tramways de Fribourg tenait son assemblée générale constitutive et le 27 juillet la première ligne de trams était inaugurée sur le tronçon Gare-Tilleul-Pont-suspendu. Il ne s'agit pas du Pont du Gottéron, mais de l'ancien Pont suspendu qui a fait place à l'actuel pont de Zähringen en 1924. Puis, d'autres tronçons se sont ouverts : en 1900, Gare-Pérolles et

Gare-Beauregard, en 1912 Tilleul-Poya-Cimetière, en 1913 Poya-Grandfey, en 1924 Zähringen-Schönberg et enfin, en 1936, Beauregard-Vignettaz.

En 1949 les premiers trolleybus « modernes » desservent le nouveau quartier du Jura et renforcent les services insuffisants des trams entre le Tilleul et la Vignettaz. Ces deux lignes de trolleybus sont desservies par huit petits trolleybus de 60 places de la marque française « Vétra ». En 1959, le réseau des trolleybus atteint le haut du Schönberg.



*La pub proalcool sur les trams... avec le remède Kafa !*



En 1951, première suppression de ligne de tram à Fribourg. Elle concerne la ligne Vignettaz - Pont de Zaehringen, trop chargée pour les petites voitures de tram. La ligne de Grandfey subit le même sort en 1955 mais pour une raison opposée : elle est fort peu fréquentée. Par contre, le maintien du tram entre Pérolles et St-Léonard est décidé et la voie est entièrement renouvelée entre 1946 et 1951.

Toutefois, le débat concernant l'avenir du tramway s'accroît à partir de 1960. Les voies sont à nouveau en mauvais état. Les 13 automotrices, âgées de 50 à 70 ans, sont trop petites et le tram gêne de plus en plus le trafic. Ainsi, les trams disparaissent le 31 mars 1965, après 68 ans de service. Ils sont remplacés par 10 nouveaux trolleybus.

En 1967, la ville de Fribourg fait enlever les rails de tram dans les principales rues. C'est une étape dans l'urbanisation de la ville et dans sa modernisation. Du moins le croyait-on à l'époque ! Or aujourd'hui, le tram revient à la mode dans les grandes villes asphyxiées par le trafic automobile, comme par exemple à Genève qui étend actuellement son réseau.

On lit dans *La Liberté* du 19 octobre 2016 : depuis leur apparition, le 31 janvier 1949, les trolleybus ont fait partie du paysage urbain de la capitale. Pour les TPF, qui ont consacré à leur parc routier un rapport très détaillé - trop élogieux ? - en 2012, ils ne polluent pas, sont silencieux, technologiquement éprouvés et permettent une bonne lisibilité du réseau. Leur défaut ? Etre alimentés par des lignes aériennes dont ils ne peuvent s'écarter.

En 1994 apparaît un nouveau type de publicité, l'habillage intégral d'un autobus. Les trolleybus de Fribourg sont des plus bariolés. Tandis que les trams faisaient une part belle à l'alcool... et à un remède en cas de mal de tête après des abus, la poudre Kafa !

### ***Le funiculaire***

Le funiculaire de Fribourg a un rapport étroit avec la brasserie du Cardinal. Miriana Hayoz, dans son travail universitaire de 2012 sur la délocalisation de la brasserie du Cardinal, nous renseigne sur la création de cette brasserie, qui fut à l'origine du funiculaire.

Les antécédents de la brasserie du Cardinal remontent à 1788, année de la construction de la brasserie du Lion, en Basse-Ville de Fribourg, par un aubergiste du nom de François Piller. Après avoir changé de propriétaires à de nombreuses reprises, cette brasserie est rachetée en 1877 par Paul-Alcide Blancpain, un horloger originaire du Jura Bernois. L'année 1890 est celle de la création d'une bière nommée « Cardinal » en l'honneur de l'élévation au cardinalat de Gaspard Mermillod, ancien évêque de Fribourg. Cette nouvelle bière vient asseoir le succès de la brasserie, rebaptisée « brasserie du Cardinal ».

Le problème du transport de la bière de la Basse-Ville dans la ville haute incite Paul-Alcide Blancpain à installer un funiculaire. Le chantier débute en 1898. La construction est assurée par l'entreprise von Roll et le responsable du chantier est Rodolphe de Weck. Celui-ci est aussi appelé « de Weck des trams » à cause de son rôle de directeur et d'administrateur de la Société des tramways de Fribourg. Par ailleurs, il a dirigé la construction de la ligne de chemin de fer Fribourg-Morat-Anet. Il fut aussi propriétaire du château d'Avry-sur-Matran.



la famille Blancpain a connu la prospérité.

L'énergie nécessaire aux mouvements des cabines du funiculaire à contrepoids est obtenue par les eaux usées de la ville. Les cabines disposent d'un réservoir qu'elles remplissent en se connectant au réseau des eaux usées. Le supplément de poids dû à cette quantité d'eau fait descendre la cabine et remonter l'autre. Les eaux usées sont ensuite libérées dans le réseau de la Basse-Ville. Les deux cabines circulent sur une voie unique avec une zone d'évitement au milieu de la course.

Face à la réussite de la brasserie du cardinal en Basse-Ville, les locaux installés dans le quartier de la Neuveville deviennent trop étroits. Elle déménage en 1904 sur le site du Plateau de Pérolles, à proximité de la gare. Des années durant, la brasserie du Cardinal dirigée par la

De 1901 à 1965, la gestion de l'installation est assurée par la Brasserie Cardinal, avant d'être reprise par la ville, puis transférée en 1970 aux TPF, les Transports publics fribourgeois. Le record de fréquentation durant une année date de 1964, avec 630 115 utilisateurs, contre trois à quatre fois moins de nos jours.

## Chocolat Villars, une entreprise innovante

*Le Bulletin d'information de la ville de Fribourg de mai 2002 publié à l'occasion du centenaire de l'industrie chocolatière de Pérolles un article réservé à cette entreprise portant pour titre « Chocolat Villars SA, le parcours étonnant d'une entreprise atypique ». L'auteur est Samuel Jordan, dont le mémoire de licence à l'Université de Fribourg a pour sujet « Chocolat Villars SA (1901-1944) ». Le texte figurant ci-après comporte quelques adaptations nécessitées par la mise en page.*

### **Wilhelm Kaiser, un entrepreneur visionnaire (1872–1939)**

Wilhelm Kaiser naît à Berne en 1872. Il est le fils d'un marchand bernois qui a fait fortune au Pérou. Après des études commerciales, il entre dans l'affaire de son père, la maison d'articles de bureau et de produits de luxe Kaiser & Cie, pour s'initier aux pratiques du commerce. Afin de parfaire sa formation, il est ensuite envoyé à l'étranger, en Angleterre et en Allemagne, pour le compte de l'entreprise familiale.

En l'an 1900, il a 29 ans, Wilhelm Kaiser débarque en terres fribourgeoises. Il veut fonder une entreprise de chocolat. Un an plus tard, son vœu est réalisé. En 1901, l'entreprise Villars



SA voit le jour dans le quartier de Pérolles. Pourquoi le nom de Villars ? Parce qu'au début du siècle, une grande partie du plateau de Pérolles appartenait à la commune de Villars-sur-Glâne.

Comme la plupart des entrepreneurs du canton, Kaiser est de confession protestante. Il constitue un exemple de plus de la timidité ou de la méfiance des catholiques fribourgeois en matière industrielle et de l'esprit entrepreneurial des protestants.

La fondation de l'entreprise s'inscrit dans un contexte externe encourageant : conjoncture économique favorable et essor du chocolat suisse. Le Bernois s'installe à Fribourg, car le gouvernement de Georges Python était en mesure de lui offrir des conditions-cadres optimales : infrastructures performantes - électricité, chemins de fer - main-d'œuvre abondante et bon marché, lait à profusion et fiscalité avantageuse.

### ***Un personnel essentiellement fribourgeois***

Le Bernois ne développe pas des pratiques paternalistes très étendues, au contraire de François Cailler, qui avait construit à Broc des maisons ouvrières pour son personnel. Dans certains domaines sociaux, le Bernois sait par contre se montrer en avance sur son temps. Il est le premier entrepreneur suisse à accorder en 1915 deux semaines de congés payés par année. Interrogés, les anciens ouvriers manifestent une très grande admiration pour l'entrepreneur qui leur a donné du travail. Ils gardent pourtant de lui le souvenir d'un homme peu chaleureux, distant, colérique et très sévère.

Au départ, Villars n'a de fribourgeois que ses ouvriers. Les capitaux, tout comme les cadres de l'entreprise sont extérieurs au canton. Le succès ne se fait pas attendre : en l'espace d'une année, le nombre des ouvriers employés et la surface des locaux industriels sont plus que doublés.

### ***Un coup de génie commercial***

Puis, après un départ en trombe, ce sont les lendemains qui déchantent, à partir de 1905. Villars SA est emprisonné dans un système où quelques concurrents obtiennent le contrôle du marché du chocolat : le cartel formé de Cailler, Suchard, Lindt... Villars a de la peine à écouler sa production.

La crise que traverse l'entreprise pousse Wilhelm Kaiser à innover, pour survivre. L'innovation se concrétise en 1911 par la mise sur pied d'un réseau de distribution directe.

En se passant des intermédiaires et des règles rigides imposées par le cartel, Villars est en mesure de vendre ses produits 25 % moins cher que ceux de la concurrence.

En pratiquant des prix largement inférieurs, Villars se lance à la conquête des classes moyennes pour lesquelles le chocolat restait un produit de luxe encore trop onéreux. Par son système novateur de vente directe, Villars opère une révolution dans le monde du commerce en Suisse. Le nouveau système de vente s'appuie sur deux piliers. D'une part les succursales, ouvertes et gérées par l'entreprise, qui ne vendent que des produits Villars : chocolat, biscuits, confiserie, café et thé. D'autre part les dépôts, qui sont des commerces aussi bien alimentaires que non alimentaires. Dans ce cas-là, les commerçants s'engagent à réserver une partie de leurs rayonnages aux produits Villars. L'innovation se révèle être un coup de génie commercial. Villars passe du stade d'affaire moribonde à celui d'entreprise florissante. Son chiffre d'affaires double entre 1911 et 1914.

### ***Une progression constante ; aléas de la succession***

En 1912, l'entreprise compte 10 succursales et 50 dépôts de fabrique. Vingt ans plus tard, en 1933, Villars possède un réseau très dense de 52 magasins, dont deux à Fribourg, et 1400 dépôts. Parallèlement, les dirigeants se lancent dans l'immobilier : ils acquièrent des immeubles dans les grandes artères des villes pour y loger leurs succursales. Grâce à son implantation durable sur le marché suisse, Villars traverse mieux que ses concurrents les crises et guerres qui jalonnent la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Durant ces années, sa progression est constante.

Wilhelm Kaiser meurt en 1939. C'est son collaborateur direct, Paul Protzen, qui assume l'intermède, avant qu'Olivier Kaiser, son fils, ne reprenne les rênes de l'entreprise au début des années 50. Il n'a pas le talent de son père. La maison de Pérolles connaît une deuxième partie de siècle difficile, avant de retrouver un second souffle au début des années 90.

### ***Travailler à Villars au début du siècle***

L'agriculture du canton est au début du XX<sup>e</sup> siècle en plein déclin : la fondation de Chocolat Villars représente alors pour l'économie fribourgeoise un ballon d'oxygène. Tout au long de la première moitié du siècle, nombreux seront en effet les habitants du canton à abandonner leur charrue ou leur atelier pour l'usine. A sa fondation, Villars compte une quarantaine d'ouvriers. Leur nombre ne fera ensuite que croître : en 1929, l'entreprise emploie plus de 900 personnes.

Avec Villars et Cailler, le canton de Fribourg devient pour plusieurs décennies le leader de l'industrie chocolatière. Il emploiera jusqu'à 40 % de la main-d'œuvre de cette branche dans le pays. Une grande partie des ouvriers employés par Villars provenait des campagnes avoisinantes. Seule une minorité habitait en ville de Fribourg. En 1901, le personnel travaillait à Villars 65 heures par semaine, soit 11 heures du lundi au vendredi et 10 heures le samedi. Les chocolatiers étaient près de 70 % des femmes. Comme l'explique un dirigeant de Villars, « le chef d'entreprise a tout intérêt à engager pour l'exécution de certains travaux des femmes, car elles se montrent plus habiles que les hommes et se contentent d'un salaire moins élevé ».

On commençait d'habitude très jeune à travailler chez Villars et on y restait longtemps. Certains ouvriers entraient dans l'entreprise à 15 ans pour ne la quitter qu'à l'âge de la retraite. Contrairement à Cailler qui employait un bon nombre d'étrangers, les travailleurs de Villars étaient presque exclusivement suisses. A ses débuts, l'entreprise ne compte qu'un très petit nombre d'ouvriers syndiqués. En 1943, elle est la dernière grande maison alimentaire, 20 ans après Cailler et Cardinal, à voir apparaître en son sein une section syndicale.

### ***Un marketing agressif et novateur***

Les dirigeants de Villars du début du XX<sup>e</sup> siècle ne s'embarrassent pas de campagnes de publicité traditionnelles. A quoi bon ? A leurs yeux, cela est bien trop cher et pas assez efficace. Ils préfèrent des méthodes de marketing plus musclées et plus agressives. La tactique maison ? Provoquer les adversaires, les faire réagir et utiliser ensuite la presse et la justice comme tribune publicitaire. « Notre salut vient de nos ennemis et par la main de ceux qui nous haïssent » : telle est la maxime de l'entreprise. Villars est en conflit contre tout le monde : contre les détaillants, contre les autres entreprises de la branche, contre le cartel des chocolatiers, contre une partie de la presse. Villars, c'est un peu David contre Goliath. En revêtant volontairement les habits de la victime et du paria, Wilhelm Kaiser veut s'attirer la sympathie du public.

En 1931 par exemple, Villars sort sur le marché le Talismalt, un produit malté très semblable à l'Ovomaltine de la maison Wander. Pour lancer son produit, l'entreprise de Péroilles attaque Wander via les journaux, en l'accusant de vendre son produit beaucoup trop cher par rapport à ce qu'il vaut réellement. Vexée, la maison Wander traîne Villars devant les tribunaux. Le procès entre les deux maisons durera plus de cinq ans et aura pour Villars comme heureux résultat celui de faire connaître son produit à très bon compte.



*La « Vache Villars » dessinée par l'artiste Zougois Martin Peikert (1901-1975) restera l'emblème officiel de la chocolaterie durant plus d'un siècle.*

Villars s'engouffre dans une nouvelle niche : la défense du consommateur. En vendant ses produits bien moins cher que la concurrence, elle se vante de jouer l'agent régulateur des prix et d'être la seule entreprise indépendante. Elle accuse souvent ses concurrents de faire des bénéfices énormes sur le dos des consommateurs. Par ce marketing novateur, Villars anticipe les méthodes qui feront plus tard le succès de Migros, de Coop ou de Denner.

## Domaines viticoles fribourgeois de Lavaux

*En dehors des villages aux habitations serrées de Lavaux, il existe quelques grandes constructions au milieu des vignes. Elles appartiennent le plus généralement à des villes ou des cantons. Ainsi, la Bourgeoisie de Fribourg et l'Etat de Fribourg sont propriétaires de vignobles renommés dans le canton de Vaud. Ils sont situés en Lavaux. Le vignoble de la Cure d'Attalens a été lui aussi, durant un certain temps, propriété de l'Etat de Fribourg.*

C'est en l'an 1362 que la Bourgeoisie de Fribourg eut rendez-vous avec le Pays de Vaud. En effet, jusqu'à cette date, les seigneurs de Billens (Glâne) étaient propriétaires de vignobles au village de Riex. Des revers de fortune amenèrent ses derniers représentants, Aymon IV et son frère Pierre VII, de la branche dite de Palézieux, à se séparer du Domaine de Riex. Le 30 août 1362, ils ont vendu vignes, maison et pressoir à la toute jeune Ville-Etat de Fribourg. L'acte de donation du 5 octobre 1362 révèle que ces biens ont été cédés, la même année, au « vénérable et charitable » Hôpital de Notre-Dame - ancêtre de l'Hôpital des Bourgeois -, importante et vitale institution bourgeoise au service de la Cité. L'Hôpital Notre-Dame était situé près de l'église Notre-Dame.



Véritable bijou dans un écrin de verdure, accrochée à mi-coteau, la maison du Domaine de l'Hôpital surplombe le village de Riex et le lac. La Bourgeoisie de Fribourg y a aménagé un carnotzet où il fait bon s'arrêter. Ce carnotzet est un lieu de dégustation et de promotion des vins du Domaine. Il est idéal pour un repas comptant 20 à 30 personnes ou une dégustation.

Ce patrimoine s'étoffait au XV<sup>e</sup> siècle par de nouvelles acquisitions ou des legs sur la commune de Riex, puis, durant le XVI<sup>e</sup> siècle, par l'achat du Domaine de Béranges, situé sur la commune de La Tour-de-Peilz. La Ferme de Béranges est composée d'un carnotzet au rez-de-chaussée et de quatre appartements.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'apothicaire Hans de Plaid légua à l'Hôpital ses propriétés du Dézaley et d'Epesses.

### **Succès des vins de la bourgeoisie**

Les vins de la bourgeoisie - dits vins de l'Hôpital - Béranges, Riex, Epesses et Dézaley, millésime 2013, ont obtenu quatre médailles d'or. La cuvée 2014 a remporté onze distinctions lors de quatre concours œnologiques. Le Riex blanc produit au Domaine de Riex a même décroché la médaille d'or du Grand Prix du vin suisse à Sierre ainsi que l'argent au mondial du chasselas qui a eu lieu à Aigle. Au total, six médailles d'or et quatre médailles d'argent ont récompensé les vins de la Bourgeoisie.

Le vignoble de Béranges s'est enrichi en 1970 de 1777 m<sup>2</sup> et celui de Riex, en 1975, de 4000 m<sup>2</sup>. A ce jour, les domaines de Riex et de Béranges représentent 5,82 ha de pur bonheur viticole ! La production moyenne rouge et blanc des vignobles de l'Hôpital se situe autour de 50 000 litres avec 10 - 15 % de la surface hors production pour le renouvellement des vignes. (Site ville de Fribourg)



***Les Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg***

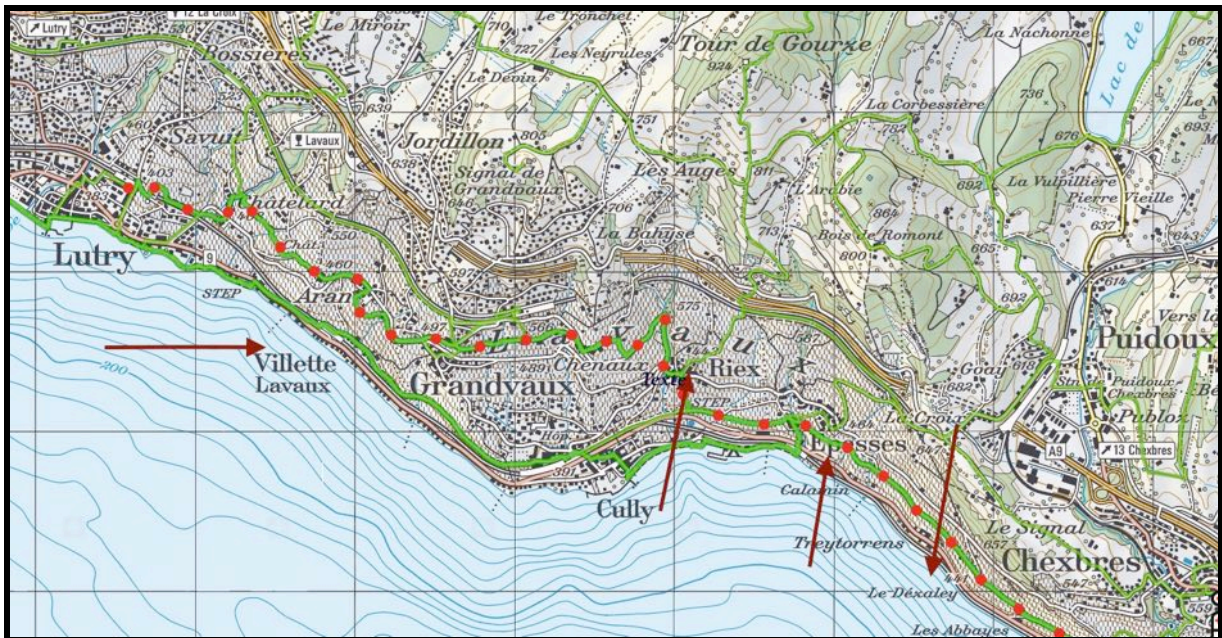
Surplombant le village de St-Saphorin, le Domaine des Faverges est un joyau historique et visuel offrant une vue imprenable sur le lac Léman et les Alpes. Il est implanté sur les coteaux du lac Léman ; un endroit majestueux et exceptionnel sis au pied des montagnes. Les premiers ceps de vigne ont été plantés à partir de 1138 par des moines venus de Bourgogne. Propriété de l'Abbaye d'Hauterive pendant près de 700 ans, puis de l'Etat de Fribourg qui s'en est approprié en 1848, ce vignoble d'une superficie de 15,4 ha se situe au cœur des vignes en terrasses de Lavaux, site classé au patrimoine mondial de l'Unesco. L'ensemble de la production est vinifié et mis en bouteilles à la propriété. Depuis quelques années, d'anciens pressoirs ont été remis en service afin d'élaborer des spécialités dans le respect des traditions et des coutumes. (Site Etat de Fribourg)





Le Domaine des Faverges est l'un des plus anciens domaines de Lavaux. Aux Faverges se sont ajoutées les vignes d'Ogoz, de l'abbaye prémontrée de Marsens-Humilimont, en Gruyère, supprimée au XVI<sup>e</sup> siècle. Ses biens passèrent au Collège Saint-Michel, qui les céda en 1962, formant ainsi ce grand domaine de 15,4 hectares.

### Situation géographique des vignobles



### ***Et la Cure d'Attalens ?***

La culture de la vigne de la Cure d'Attalens a été mentionnée pour la première fois au XII<sup>e</sup> siècle, lorsque les Seigneurs de Blonay ont légué un domaine viticole de Corsier à l'Eglise d'Attalens.

Le domaine fut d'abord transmis à l'Eglise de Vevey, qui le laissa aux Bernois en 1536, lors de leur conquête du Pays de Vaud. Les Bernois l'ont ensuite cédé à l'Etat de Fribourg. Ainsi, la Cure d'Attalens fut à nouveau propriété de l'Eglise d'Attalens. Durant les troubles politiques de 1849, Attalens l'a cédé au Conseil d'Etat de Fribourg. S'ensuivirent plusieurs changements de propriétaires jusqu'à son acquisition le 2 mai 1896 par la maison Obrist.

Le domaine viticole de la Cure d'Attalens comprend aujourd'hui 15 ha de vignes d'un seul tenant, séparés uniquement par l'autoroute. Le vignoble donne un vin blanc très typé connu dans toute la Suisse, voire au-delà. Une parcelle de vigne a été sélectionnée pour y cultiver des cépages rouges exclusivement.

Les vignerons d'Obrist y obtiennent régulièrement les meilleures notes.



*Domaine situé aux portes de Vevey*

### ***Un dossier sur le vin de Lavaux***

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, a écrit en 2006 le dossier de candidature de Lavaux au patrimoine mondial de l'Unesco. Court extrait :

#### **De l'an 1000 à 1798**

(...) Au XII<sup>e</sup> siècle, la vigne existe déjà à plusieurs endroits de Lavaux. Une vigne est même déjà mentionnée en 997 à Lutry. Mais c'est sous l'action conjuguée des évêques de Lausanne et des moines cisterciens et prémontrés que Lavaux va se transformer en une terre viticole emblématique du canton de Vaud. Cette forte présence des moines donne une dynamique extraordinaire au défrichage et au terrassement de la région de Lavaux.

## Travail harassant

La construction de « charmus », ces terrasses construites à flanc de coteau, apparaît dans les documents en 1331. Ce travail harassant, exigeant temps et main-d'œuvre, n'est pas réalisé de manière systématique. Rapidement, les moines font appel à des forces indigènes pour entretenir les vignes. Le vigneron-tâcheron est à la fois transporteur, terrassier, mineur, maçon, tonnelier et caviste. Il complète même ses revenus en s'adonnant à l'agriculture.

(...) Les vins de Lavaux ont acquis leurs lettres de noblesse et sont reconnus comme produits de référence au sein de la Confédération. Ils sont désormais exportés vers l'Italie, la Hollande et l'Allemagne. (<http://www.arc-en-vins.ch/fr/Presentation/Vignobles-de-Lavaux>)



*Les vignobles en terrasses de Lavaux. Bien avant que la Bourgeoisie ne devienne propriétaire du Domaine de l'Hôpital à Riex et du Domaine de Béranges à La Tour-de-Peilz, ce sont les moines des couvents fribourgeois qui, dès le XI<sup>e</sup> siècle déjà, furent appelés par l'évêque de Lausanne, seigneur épiscopal, à faire fructifier cet endroit improbable, recouvert de taillis et de ronces.*

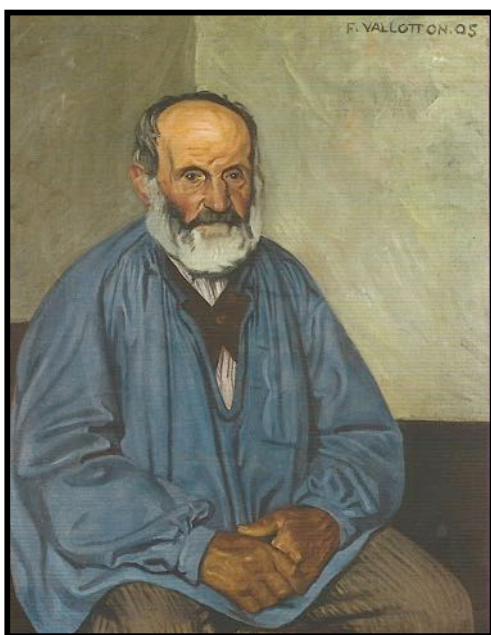
*Au prix de durs labeurs, ils façonnèrent le paysage actuel. Il fallut pour cela se jouer intelligemment du relief, créer des escaliers, chercher et tailler des pierres, monter des murets, les solidifier avec du mortier de chaux, puis, enfin, une fois l'inclinaison domptée et le sol des terrasses travaillé, y planter de la vigne. D'étage en étage, ces fameuses parcelles si caractéristiques descendent jusqu'au lac et permettent de maîtriser la déclivité, de retenir la terre, de réduire la pente et de freiner la vitesse d'écoulement des eaux de surface. A ce jour, mis bout à bout, murs et murets forment un ensemble d'une longueur de 400 à 450 kilomètres, soutenant plus de 10 000 de ces belvédères à raisin ! (« 1700 Fribourg », septembre 2010)*

## La blouse du paysan d'autrefois

*Dans « Les cahiers du Musée gruérien », le volume 9/ 2012 réservé à La Mode, la directrice du Musée Isabelle Raboud-Schüle décrit la blouse paysanne de jadis. L'article porte pour titre « Tous en blouse à la foire, Eleveurs et marchands sous le même habit ». Elle situe les porteurs de blouse à la Foire de Bulle, sans doute l'une des plus importantes des foires à bétail du canton de Fribourg. Mais de telles foires avaient aussi lieu ailleurs, à Fribourg, à Estavayer, à Romont. Le DHS précise : « Au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, les foires au bétail connurent un immense succès à Romont. »*

*Dans les années 1950, étant instituteur à Cheiry, je me souviens d'un agriculteur de Coumin, éleveur passionné, qui portait fréquemment la blouse décrite par Mme Raboud-Schüle. Un plaisantin de Cheiry l'avait surnommé « le pâtre ».*

Le peintre Félix Vallotton a intitulé son portrait « Vieux paysan fribourgeois ». Effectivement, la blouse bleue que porte son modèle est couramment appelée « blouse de paysan ». Portée par-dessus un complet veston ou un gilet, elle est arborée par les paysans et les éleveurs, mais également par les marchands, dans une circonstance bien précise : la Foire de Bulle. Ce vêtement apparaît sur plusieurs portraits d'hommes de condition paysanne, peints au tournant du siècle. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les photographies de la place de foire révèlent que quasiment tous les hommes revêtent une telle blouse pour protéger leurs habits au contact des bovins.

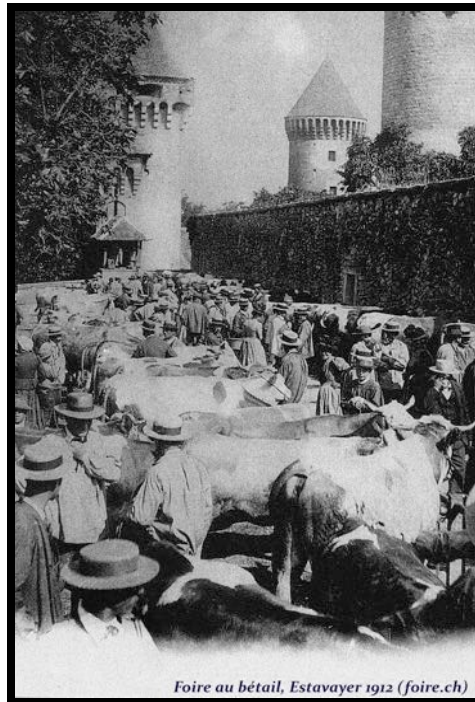


*Le «Vieux paysan en blouse bleue» de Félix Vallotton figure dans la collection du Musée gruérien depuis 1932.*

*La toile de 1905 représente sans doute André Castella, vivant alors à l'asile de Gruyères. Le même avait posé quelques années auparavant pour Joseph Reichlen qui nota au dos de sa toile : « André Castella dit le Brésilien ». Etait-il descendant de Gruériens émigrés au Brésil en 1819, en était-il revenu ou avait-il projeté d'y aller sans jamais s'y résoudre ? Mystère. On sait en revanche que la toile fut exposée en 1906 à la galerie Bernheim-Jeune, à Paris. Peut-être le seul grand voyage du « Brésilien » André Castella à la si belle tête. M.G*

Les blouses les plus claires sont faites en toile de lin écriu<sup>1</sup>, d'autres sont en toile de coton bleu ciel et les plus courantes ont l'aspect brillant du coton mercerisé<sup>2</sup>, leur teinte variant du bleu au noir. Le coton mercerisé permet de situer chronologiquement ces blouses à partir de 1851. La longueur varie, certaines blouses descendant sur les hanches, d'autres presque jusqu'aux genoux. La coupe carrée est très large, et sous les bras des ajouts augmentent encore l'aisance. De petites fronces aux épaules rassemblent l'amplitude de l'étoffe. Un galon blanc ou noir court autour du cou et souligne l'ouverture qui descend jusqu'au milieu

de la poitrine. Un crochet ou des lacets permettent de fermer la blouse sous le menton. La plupart des pièces sont identiques des deux côtés et donc réversibles. A gauche sur la poitrine, une poche profonde s'ouvre par une fente verticale. En 2013, une dame âgée de Vuadens faisait remarquer : « *Cette poche servait pour cacher l'argent. Oui, mais je me souviens surtout d'avoir guetté mon grand-papa quand il revenait de la foire. Si la poche de sa blouse faisait une bosse, c'est qu'il me rapportait un petit pain.* »



Par son matériau et sa forme, ce vêtement ressemble aux blouses brodées de fleurs multicolores portées par les groupes folkloriques et les joueurs de musique populaire en Suisse alémanique. Sa forme, tout comme la couleur bleue du tissu de coton ordinaire, est répandue dans beaucoup de campagnes françaises à la même époque entre 1850 et 1940. La blouse est un article de confection qui s'achetait couramment au marché ou dans les commerces textiles bullois et qui, sauf exception, n'était pas cousu localement. Elle a pris une valeur régionale et a suivi l'évolution des foires de bovins qui connaissent leur plus fort développement dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La dernière foire sur la place Saint-Denis à Bulle a eu lieu en 1956. Néanmoins, contrairement au bredzon, ce vêtement utilitaire n'est pas devenu folklorique. Il est resté lié par l'usage, puis dans la mémoire, au commerce de bétail. Des exemplaires de ces blouses de paysans ont été conservés dans les armoires familiales durant toute la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et certaines ressortent à l'occasion de cortèges ou de fêtes tels que la Poya. « *Le Monsieur qui me l'empruntait pour les désalpes est décédé. Pour la Poya 2013, plus personne n'a voulu mettre la blouse de mon grand-père* », nous confie en 2013 une dame âgée au moment de remettre ce souvenir au Musée gruérien.

<sup>1</sup> *écru : de couleur naturelle*

<sup>2</sup> *coton mercerisé : coton plus fin, plus brillant*

## La papeterie de Marly dès le XIX<sup>e</sup> siècle

*La papeterie de Marly a connu le succès et la célébrité. Le texte qui suit a puisé sa documentation dans le Bulletin 37 de l'Institut fribourgeois de héraldique et de généalogie. Ce Bulletin publie en 2004 une conférence de Luc Monteleone sur cette industrie. Une seconde source est « Marly, son histoire, une monographie d'histoire locale », Sté de développement de Marly et environs, 1992 ; Luc Monteleone a assuré la direction de la rédaction. La longue histoire de la papeterie de Marly, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, peut être consultée dans ces documents. Nous nous limiterons à une présentation dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, au XV<sup>e</sup> siècle, la papeterie de Marly n'était pas la seule dans notre région. L'abbaye cistercienne d'Hauterive possédait un battoir à papier sur la Glâne, au lieu-dit Moulin-Neuf près de Matran. La première mention en est faite en 1445. L'abbaye a pu aussi influencer l'établissement du battoir à papier de Marly. (Voir vidéo sur Youtube : le moulin à papier@fontaine-de-Vaucluse)*

En 1837, la papeterie est vendue à la société Xavier Landerset et Cie, société qui s'occupe notamment de flottage de bois sur la Sarine et de commerce de bois. A cette époque, les techniques séculaires ont évolué : une nouvelle matière première entre dans la fabrication du papier, les fibres de bois. Dès 1840, les nouvelles techniques sont appliquées à Marly.



*La fabrique de papier, le canal, la voie ferrée, tiré de « Marly et son histoire »*

Louis Landerset reprend l'établissement en 1871 après y avoir travaillé sous la direction de son oncle Xavier. Il doit investir son énergie et sa fortune pour moderniser complètement l'usine. Il remplace d'abord les vieilles roues à augets par une turbine actionnant

une machine à broyer le bois ; la fabrique de papier est convertie en fabrique de carton. Entre 1875 et 1877 c'est un nouveau canal avec 8,5 mètres de chute qui est aménagé et qui donne plus de 100 chevaux de force. En même temps est construite une nouvelle fabrique de papier avec une machine ultra moderne permettant de fabriquer du papier de 1,5 m de large : la force hydraulique des deux usines représente 150 chevaux. Les aménagements et agrandissements se succèdent alors presque chaque année : maisons d'ouvriers, maisons d'habitation, divers locaux de machines, séchoir à air chaud et à air froid, prolongement du canal, turbine et dynamo pour le transport de la force à la fabrique de papier.

De 1895 à 1896, M. Landerset établit, en amont, derrière la forge, une nouvelle turbine de 30 chevaux, avec une chute de 4 mètres, destinée à livrer la force à la forge et la lumière

électrique à ses deux usines, à la Fabrique suisse d'accumulateurs ainsi qu'à l'Hôtel de la Croix-Blanche. M. Landerset s'occupe encore de la reconstruction du barrage destiné à amener l'eau de la Gérine dans le canal : il fallait un ouvrage qui résiste aux crues de l'impétueuse Gérine.

### ***Une usine d'avant-garde***

En 1900, Louis Landerset disparaît soudainement, emporté par une attaque. C'est son gendre, M. Bergeret de Frouville, capitaine d'artillerie dans l'armée française, qui reprend l'exploitation de l'entreprise et s'associe au directeur Neukomm, déjà collaborateur de Louis Landerset. Ils en font une usine à l'avant-garde : d'un côté les bûches de bois, introduites dans le moulin, de l'autre les chiffons broyés dans les cuves hollandaises, les deux matériaux se réunissent et donnent une pâte fine qui ressort à l'état de papier sec, satiné et prêt à être livré à la consommation. Relevons encore le côté utilitaire de l'entreprise. Depuis que la papeterie est en pleine activité, il n'y a plus de pauvres à Marly ; chacun y trouve son gagne-pain et un travail conforme à ses aptitudes.

Il est intéressant de constater que les efforts de M. Landerset pour moderniser son entreprise séculaire s'inscrivent dans le nouveau mouvement d'industrialisation du canton, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers élans industriels ont eu lieu dès les années 1860. C'était surtout le projet d'industrialisation du plateau de Pérolles par Guillaume Ritter vite stoppé par la récession. Il y eut ensuite l'arrivée du chemin de fer et le modeste tissu industriel centré sur Fribourg, Bulle, Broc et Morat s'est étoffé quelque peu sous l'effet d'une conjoncture plus favorable, du développement de l'électricité, de la présence de l'Université et de l'arrivée de quelques entrepreneurs de l'extérieur.

De 1892 à 1914, le nombre des fabriques, toutes de petite et moyenne importance, sauf Cailler à Broc, a passé de 52 à 104. A propos du nombre d'ouvriers au début du XX<sup>e</sup> siècle, la papeterie de Marly compte 83 ouvriers alors que l'entreprise Chocolats Villars en totalise 131, la Brasserie du Cardinal 74, les ateliers de réparation des CFF à Fribourg 147, l'Imprimerie Saint-Paul 88.

### ***Fermeture en 1921***

Les raisons de la fermeture sont, semble-t-il, dues au coût trop élevé des investissements à consentir pour rester compétitif. La rumeur disait alors que cette fermeture était la conséquence d'un coup de tête de la direction, alors que les ouvriers réclamaient une augmentation de salaire. Ils gagnaient 30 à 40 centimes de l'heure. On a aussi évoqué un coup des principaux actionnaires suisses allemands intéressés à supprimer une entreprise qui était concurrente d'autres fabriques de papier d'Outre-Sarine...

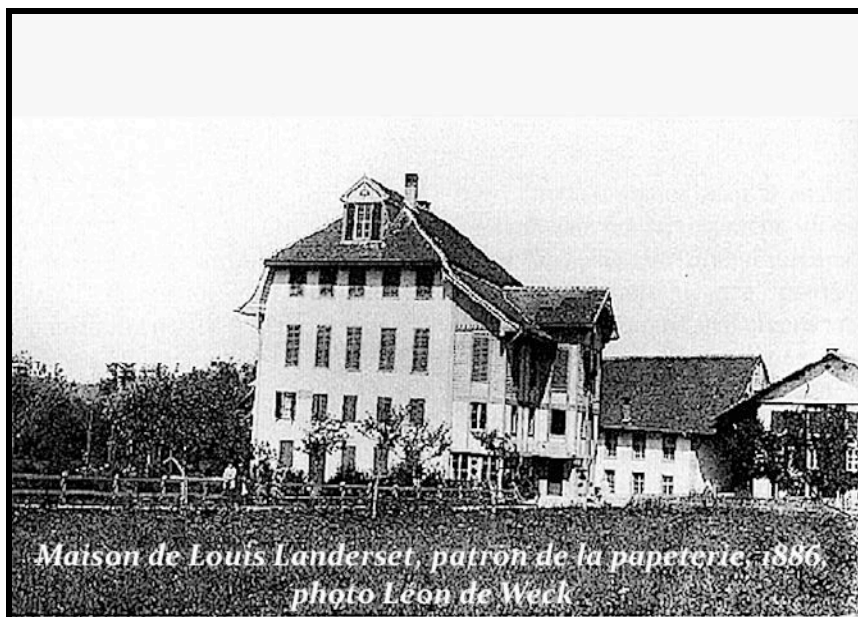
La plupart des bâtiments de la papeterie seront démolis après la fermeture par leur nouveau propriétaire, M. Gyger, tandis que les machines auraient été transférées par camions à Serrières (Neuchâtel) dans une fabrique de papier concurrente.

A l'assemblée des actionnaires du 2 août 1920, le Conseil d'administration avait été chargé d'étudier la question de l'agrandissement de la fabrique. Les transports constituaient le

point noir de l'affaire. Et le développement de la fabrique aurait coûté environ 4 millions de francs. Le Conseil d'administration a reculé devant cette dépense ; l'avenir apparaissait d'ailleurs peu favorable pour l'industrie du papier. On s'est décidé pour la liquidation. Le directeur, M. Gyger, est devenu propriétaire des immeubles et du mobilier de la fabrique pour la somme de 400 000 fr. Chaque action de 1000 fr. a été remboursée à raison de 2500 fr. et chaque part de fondateur à raison de 3000 fr.

Apparemment, la papeterie ferme ses portes dans une situation confortable puisque l'assemblée des actionnaires de 1921, après avoir approuvé la liquidation, décide encore de divers dons pour un total de 550 000 fr. : 300 000 sont versés en faveur de la construction d'un sanatorium cantonal pour les tuberculeux ; 200 000 en faveur de la construction du pont de Pérolles et 50 000 sont versés aux deux communes de Marly-le-Grand et Marly-le-Petit, dont 38 000 à la première et 12 000 à la seconde. Le vœu du donateur à l'égard de Marly-le-Grand est que 22 000 à 24 000 fr. servent à payer la dette communale relative au pont de Pérolles et que le solde de 14 000 environ soit destiné à une maison d'école ou une autre œuvre d'utilité publique. Un fonds pour la construction d'une école sera ainsi constitué.

La fin de la papeterie, après cinq siècles d'existence, ne semble pas émouvoir beaucoup de monde ; ni les autorités communales, ni le Conseil d'Etat, ni le Grand Conseil ne s'en offusquent, plutôt satisfaits qu'ils sont des largesses des actionnaires envers les collectivités publiques.



Si une bonne partie des bâtiments a été démolie, la maison du papetier est devenu l'Ecole ménagère agricole entre 1930 et 1960. D'autre part, selon un témoignage oral, certains matériaux, dont les briques de la cheminée de la papeterie, auraient été réutilisés pour l'aménagement des bâtiments et des installations de l'usine Winckler, qui s'est installée à Marly-le-Petit en 1922. Enfin, la cloche de la chapelle du Pont de Pérolles serait l'ancienne cloche de la papeterie...



## L'enclave de Tours

Les enclaves fribourgeoises en terre vaudoise citées habituellement sont celles d'Estavayer, de Surpierre et de Vuissens. On oublie très souvent qu'un hameau fribourgeois, celui de Tours, est entièrement enclavé dans la commune vaudoise de Corcelles-près-Payerne. Il est délimité par huit bornes. Au temps de l'invasion du Pays de Vaud par les Bernois, en 1536, Tours devint propriété bernoise. Ce n'est qu'en 1629 que l'enclave de Tours fut rattachée au canton de Fribourg, grâce à un échange de terres entre la ville de Payerne et celle de Fribourg.



Cette enclave comprend une église entourée de maisons destinées à l'accueil. Le sanctuaire est situé sur un tertre élevé entre Cousset et Corcelles. Il trouve son origine dans l'Antiquité. Les Celtes y ont dressé des fortifications sur lesquelles les Romains ont édifié une tour de guet. Dès le IV<sup>e</sup> siècle, le christianisme est attesté sur la colline de Tours. Des fouilles ont mis à jour les ruines d'une église datant de l'époque de l'évêque d'Avenches saint Maire (VI<sup>e</sup> siècle), propriétaire du lieu où il s'était construit un oratoire privé. Au Moyen Age, Tours est devenu église paroissiale.

### **La statue de la Vierge**

Un fait rattaché à la statue de la Vierge a rendu son histoire célèbre. Elle se trouvait à Corcelles quand est survenue la réforme. Une femme s'en est emparée et s'est dirigée vers Tours. Se croyant poursuivie, elle a jeté la statue dans une haie où un paysan l'a trouvée et l'a transportée à Tours. Elle a rapidement suscité la vénération des gens de Montagny. Ceux-ci ont souhaité l'avoir chez eux. Ils l'ont transportée dans leur église. Pas pour longtemps, car le lendemain déjà elle avait regagné Tours. Probablement grâce au sacristain. Et le fait s'est reproduit plusieurs fois, même quand elle avait été enfermée dans la chapelle du château de Montagny-les-Monts. Le succès des pèlerinages et la légende liée aux retours répétés de la statue à Tours ont contribué à ce que l'église demeure le centre de la paroisse. Le clergé y résidait. Cette situation s'est prolongée durant plus de 1000 ans. Jusqu'en 1913, date à laquelle le curé est venu s'établir à Montagny où une cure avait été construite. L'église actuelle de Tours date de 1760 et elle a été agrandie en 1926.

### **La fondation « Notre-Dame de Tours »**

Cette fondation a été créée en 1954. Elle est à l'origine de constructions réalisées en vue d'accueillir des pèlerins, des retraitants, des participants à des rencontres ou à des

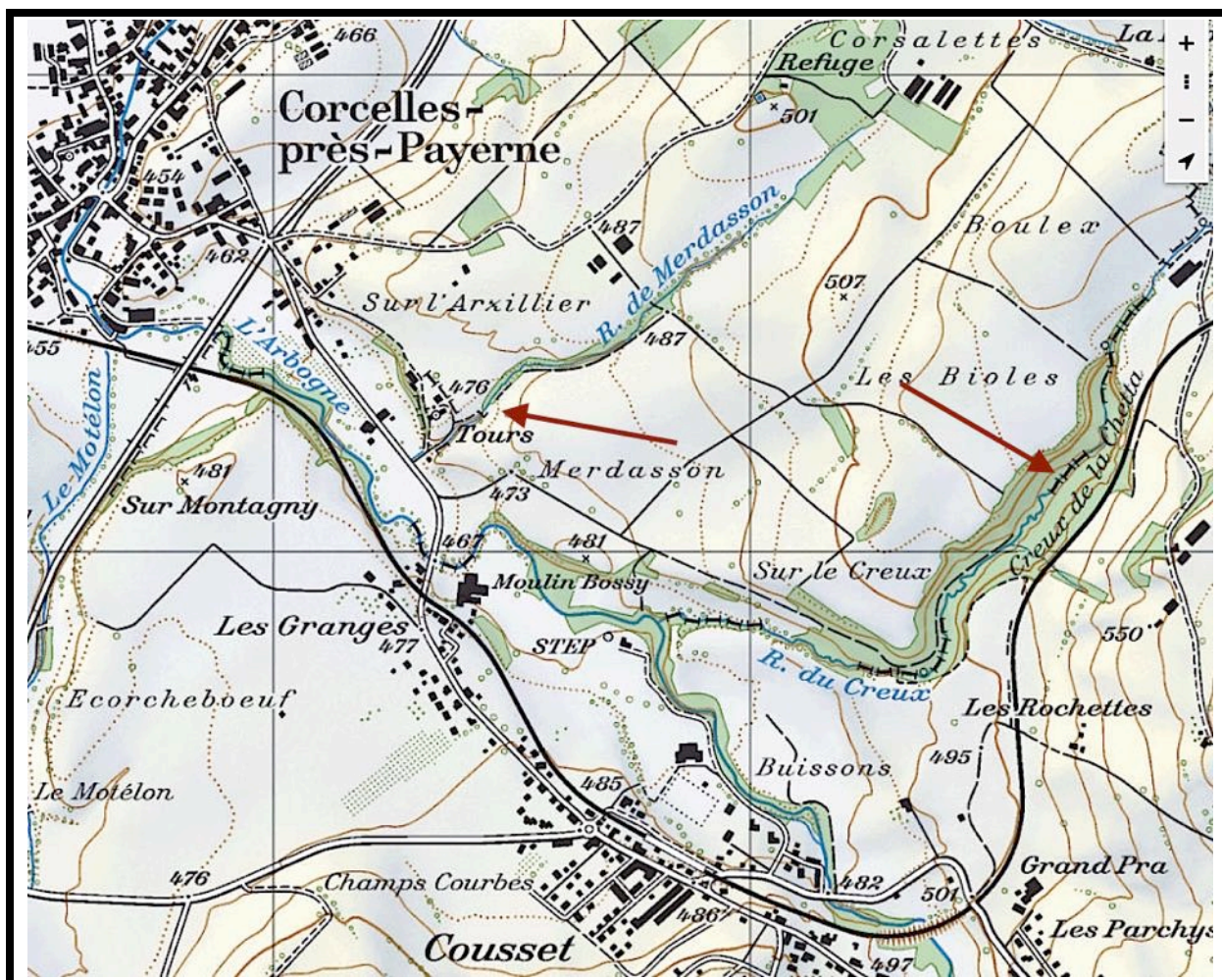


journées d'étude, des handicapés... Le corps enseignant broyard a reçu une espèce « d'ordre de marche » pour collaborer à l'édification du centre d'accueil...

Le site s'est adapté et il est ouvert aujourd'hui à des groupes de jeunes, à des associations à but socio-culturel pour des semaines ou des week-ends de travail ou de réflexion. Le lieu est également apprécié pour l'organisation de camps verts, de camps de scouts, de retraites de première communion et de confirmation, de séminaires musicaux destinés à la formation de jeunes et il se prête particulièrement bien à des fêtes de familles.

Au nombre des améliorations dont a bénéficié l'église, il faut citer les vitraux créés en 1977 par l'artiste Elvire Jan (1904-1996). Née à Sofia, elle fut l'amie des maîtres-verriers Le Moal, Manessier, Bazaine. Non figurative, Elvire Jan a fait partie de la *Nouvelle Ecole de Paris*.





### Lieux-dits

*Tours* : nom en provenance de l'ancien français signifiant lieu élevé

*Merdasson* : nom issu du gallo-romain *merdantione*, cours d'eau boueux et limoneux ; latin *merdaceus* : souillé

*Arxillier* : les dictionnaires des lieux-dits indiquent *arzillier*, mot d'origine patoise signifiant argile

*Ecorcheboeuf* : nom de plusieurs lieux-dits : où l'on a jadis abattu et écorché des animaux

*Boulex, les Bioles* : ensemble de bouleaux

*Motélon* : d'un mot patois signifiant fouine ou belette

*Creux de la Chetta* : un ruisseau venant de Montagny-la-Ville se laisse tomber d'une dizaine de mètres dans un creux où se seraient plu les sorcières pour leur assemblée nocturne, la Chetta, appelée aussi sabbat. Chetta, ou chèta, signifie aussi vacarme, bruit.

### Sources :

- Sites internet N.D. de Tours ; commune de Montagny
- Adolphe Magnin, *Pèlerinages fribourgeois*, Imprimerie St-Paul 1928
- Ric Berger, *La vallée de la Broye*, Editions du Château, Pully, 1985

## Robert Colliard; trois présentateurs

Robert Colliard, de Châtel-St-Denis, né en 1887 est décédé le 4 juillet 1971. Il est une figure marquante du canton de Fribourg grâce aux nombreuses facettes de sa personnalité : homme politique, chanteur, débatteur, animateur d'un restaurant important, Le Tivoli. Robert Colliard a créé la première section du parti agrarien fribourgeois en 1922 à Châtel-St-Denis. Le DHS - dictionnaire historique de la Suisse - précise qu'il a découvert l'agrarisme au Collège Maria Hilf de Zoug. Cette idéologie a pour objectif la sauvegarde des intérêts agraires et des populations rurales. Colliard fut le défenseur infatigable de la paysannerie. Le parti agrarien né en Veveyse n'a rien ou pas grand-chose à voir avec l'UDC actuelle, née d'ailleurs l'année du décès de Robert Colliard.

La carrière politique du Veveysan s'est déroulée au sein de la commune de Châtel-St-Denis, du canton et de la Confédération : conseiller communal puis syndic de Châtel-St-Denis de 1927 à 1942, député au Grand Conseil de 1926 à 1957, conseiller national de 1939 à 1942, puis de 1951 à 1960.



Robert Colliard « règne » au Tivoli, restaurant dont la création remonte à son père, Joseph Colliard. Le Tivoli portait jadis l'enseigne de Café de la Gare, dans l'attente d'une hypothétique gare CFF à Châtel-Saint-Denis, sur l'axe Lausanne-Berne. Cette gare s'est bâtie, mais... à Palézieux. Le Café de la Gare était une ancienne forge. A la mort de Joseph, en 1937, le café, déjà célèbre et brasseur d'idées, est repris par Robert. Il prend alors le nom de Tivoli, comme les fameux jardins de Paris aujourd'hui disparus. Robert Colliard avait son idée. L'anagramme de Tivoli, c'est « I lov'it ». Pas très patois de la Veveyse ! Lorsqu'il reprend le restaurant, Robert fait sculpter les dizaines de panneaux de bois qui garnissent la salle à boire. Un jeune artiste de La Tour-de-Peilz, Roland Ney, sculpte des figures historiques, des scènes

campagnardes, des métiers et des profils d'habitues. Il décore peu à peu la salle entière. Les tables ne sont pas oubliées, elles sont toutes différentes. Celle des Dragons a des pieds de chevaux... Et dans cette salle, la fondue devient la grande spécialité. Une règle : la tout-vacherin se fait à l'eau, il n'y a ni vin ni kirsch. *Photo de Robert Colliard avec son épouse née Alice Perroud*

### **Christophe Cottet**

Christophe Cottet est un fin connaisseur de Robert Colliard. Son mémoire de licence, en 1997, est consacré à *l'Histoire du parti agraire en terre fribourgeoise*. Dans les *Annales fribourgeoises de 1998/1999*, il relève en exergue, dans le chapitre *Robert Colliard, les luttes d'un leader paysan*, l'opposition manifestée par les conservateurs. Il cite des passages d'un article de *La Liberté* du 2 décembre 1926. Voici les premiers paragraphes de cette violente diatribe conservatrice :

*M. Colliard, le chef agrarien, parcourt les principales localités du district, entouré de ses agents, escorté de quelques partisans. On l'entend pérorer dans les cafés, critiquer les*

*autorités et présenter ses candidats. Ces fiers paladins désirent courir une bordée sur les flots agités de la politique, mais le vaisseau qui porte la fortune du parti agraire pourrait bien sombrer avant d'arriver au port. L'exposé de l'ennemi acharné de nos plus belles œuvres se résume en un mot : la critique et encore la critique, sur le terrain cantonal comme sur le terrain fédéral, rien n'est épargné. Les procédés de ces ambitieux sont sévèrement jugés par l'opinion publique ; ils dénotent une aberration de l'esprit, une déformation du jugement et constituent un manque de justice élémentaire envers la députation conservatrice, envers ces vétérans qui jouissent de l'estime et de la confiance de la population. Le tribun aux phrases sonores et ronflantes cherche à trouver des naïfs pour l'élever et le mettre en selle.*

Dans un entretien avec la Radio Suisse Romande réalisé à l'occasion de son huitantième anniversaire, Robert Colliard a donné les raisons qui l'ont poussé à créer le parti agraire en Veveyse :

« Je n'ai pas fait de politique jusqu'à 35 ans. Mais, après la guerre de 14, quand le lait a baissé de 10 à 15 centimes, les paysans sont tous tombés dans une détresse épouvantable. Et, aux Chambres fédérales, les partis historiques les ont laissé tomber. Alors c'est à ce moment-là que ça m'a frappé, et j'ai jugé à propos, moi qui n'étais affilié à aucun parti jusqu'à ce moment-là, de fonder ce parti paysan de façon à ce que les paysans soient unis. Ils sortent de la même église, avec la même tenue d'armailli, et en sortant de l'église ils votent les uns contre les autres, alors qu'ils ont les mêmes intérêts et la même conception de la vie au point de vue religieux, moral... et ils votent les uns contre les autres avec des étiquettes politiques qui ne devraient pas être les leurs. »

#### **Gilbert Perritaz**

L'abbé Gilbert Perritaz, dans *L'Infanterie du bon Dieu*, Editions La Sarine, 2003, rappelle qu'il a bien connu Robert Colliard :

Ce Robert Colliard, je l'ai bien connu. Son Brissago, sa prestance, son ventre et son chapeau : c'est le personnage. Maxime Quartenoud disait du reste de lui que si on lui enlevait son chapeau, son cigare et son ventre, il ne resterait plus rien.

J'avais dix-huit ans quand je l'ai connu. Un soir, pour tuer le temps, j'avais assisté avec mon ami Tonin à Gaspard à la fondation du Parti agraire et indépendant (PAI) de la Glâne, à Orsonnens. C'était l'époque où rien ne marchait plus. Le prix du lait baissait, comme celui de la viande. L'ex-député conservateur Page présidait l'assemblée. La grande salle du bistrot était comble. Page disait pis que pendre des bouchers qui volaient sur les marges et des consommatrices qui ne voulaient plus le « bouilli », etc. Un Monsieur Sallin, de Villaz-St-Pierre, avait présenté les statuts de ce nouveau mouvement ; rien de bien alléchant. Jusqu'à ce que monte sur la scène « Robert du Tivoli », le conseiller national de la Veveyse. Au terme de sa harangue, Robert sortit de sa poche un chapelet aussi gros que celui de Nicolas de Flüe dans sa niche de Sâles et il nous dit : « Ma mère m'a appris à prier. Je prie tous les matins avant de prendre le train pour Berne. Je vaud autant que les autres. » Applaudissements à tout rompre dans la salle, à faire tomber le toit de l'auberge.

Plus tard, j'ai fréquenté Robert Colliard pendant les six ans que j'ai passé comme vicaire à Châtel-Saint-Denis.

La première fois que je traversai la Place, en soutane, il était sur le pas de la porte du Tivoli, évidemment avec son Brissago au bec. Il m'interpella : « C'est vous, le nouveau vicaire ? Venez prendre un verre. » J'ai trouvé en lui un politicien rusé, futé et malin. J'en aurais pour une nuit à raconter ses confidences. Dans son beau café superbement sculpté, avec les tables de Cyprien Genoud, il se montrait un maître des lieux particulièrement disert.

Soliste de la Fête des vigneronns 1927, il chantait aussi « Le Minuit Chrétien » du soir de Noël à l'église. Le curé d'alors, qui ne prêchait pas, mais qui faisait de longues annonces - la chaire lui faisait peur depuis qu'il avait eu une fois un « blanc » dans un de ses sermons, que l'on apprenait alors par cœur - profitait pendant la prédication du vicaire de monter en surplis à la tribune pour surveiller ses chantres. Robert chantait les mains dans les poches. Le vieux cantique terminé, le curé l'apostropha : « Enlevez-moi ces mains des poches ! » Et Robert de lui répondre du tac au tac : « J'aime mieux les avoir dans mes poches que dans celles des autres. » Tout était dit.

Son élection au Conseil national, en 1939, fut épique. Il piqua le siège de Jean-Marie Musy, ancien conseiller fédéral, qui n'aurait pas dû se présenter. Maxime Quartenoud, un autre homme intéressant et adversaire politique de Colliard, lui dit : « Mais dis donc, Robert, comment as-tu fait pour nous voler un siège ? » « C'est bien simple, lui rétorqua-t-il, moi j'ai pris comme thème de propagande la porte en fer forgé de l'entrée principale de l'Université, qui a coûté 90 000 fr. Alors je leur dis, aux paysans de Bionnens et à ceux du Bry et d'ailleurs : vous vous rendez compte, l'Etat qui fait faire une porte de 90 000 fr. pour l'Université, alors que vous, les paysans, vous n'avez pas le sou pour faire une porte d'écurie convenable, réparer la porte de la grange, celle du poulailler que le renard pourrait enfoncer d'un coup de patte ou d'un coup de gueule ? » Et de poursuivre : « Eh bien vois-tu, Maxime, c'est comme ça que j'ai été élu, grâce à la porte de l'Université. Pendant ce temps vous parlez des encycliques des papes, du livre *République chrétienne* de Dom Nicolas Perrier, du chanoine Schorderet et de sa *Pravda* de Pérolles. Vous mettez le râtelier beaucoup trop haut. Ils n'y comprennent rien ! »

### **Alphonse Menoud**

L'abbé Alphonse Menoud, dans *La Liberté* du 6 juillet 1971, consacre un long article à Robert Colliard. En voici des extraits :

Leader politique, animateur de parti, homme de la terre et de la montagne, poète, incarnait quelques-unes des richesses les plus hautes de ce pays. De là sa popularité exceptionnelle à laquelle nul ne pouvait être insensible. Car, à le fréquenter un peu intimement, on s'apercevait que, par-delà son habileté à se mouvoir dans l'affrontement des groupes et des programmes, par-delà sa silhouette inoubliable, sa carrière et sa voix qui fit de lui le chanteur de tant de fêtes populaires, il y avait un cœur, une sensibilité, une bonhomie, un amour du terroir, des petits et des humbles qui était bien autre chose qu'une façon de se composer un personnage.

Paysan devenu restaurateur, il n'avait aucunement renoncé à ses attaches terriennes. Il continuait de vouer un attachement émouvant à son bel alpage des Joux-Vertes où il avait conservé son « pèyo » orné de meubles rustiques.

Au Tivoli, il aimait recevoir ses innombrables amis auxquels il vouait une belle et touchante fidélité. Il pratiquait la cordiale et chaleureuse hospitalité des montagnards. Il évoquait les péripéties de sa vie politique et ses souvenirs. Il produisait son livre d'or où tant d'hôtes - officiers supérieurs, hauts magistrats - avaient laissé leur signature après avoir bénéficié d'un accueil où la distinction du grand seigneur se teintait de simplicité et de cordialité. Et chacun comprenait que ce tribun au verbe puissant, que ce lutteur de tant de batailles politiques, que cette personnalité qui faisait penser à une vraie force de la nature, possédait des réserves de spontanéité, d'amitié, de délicatesse, un don d'entregent qui créait autour de lui une ambiance de chaleur et d'enthousiasme. A côté de son flair légendaire dans la connaissance des hommes et des événements, on découvrait aussi chez lui le roc inentamable des convictions, la force du croyant, le sens des valeurs sûres auxquelles le sensibilisaient son bon sens, sa sagesse affinée dans le contact avec les choses et les gens de la terre.

Une phrase lue dans un journal : lorsqu'il chante, tout le Grand Conseil chante. « Hélas ! dit Robert Colliard, ils m'accompagnent mais ne me suivent pas ! »

Voir aussi dans *Episodes de la vie fribourgeoise*, volume II, le chapitre *La contestation politique : Robert Colliard - Jean-Marie Musy*

## Jean-Marie Musy et la propagande anticommuniste

*Jean-Marie Musy est une éminente personnalité politique helvétique. Docteur en droit après des études à Fribourg, Leibzig, Berlin et Vienne. Tour à tour substitut du procureur général, avocat, député au Grand Conseil, conseiller d'Etat, conseiller national, conseiller fédéral, deux fois président de la Confédération, en 1925 et en 1930. Jean-Marie Musy se fait remarquer pour son fédéralisme, son antisocialisme et ses compétences financières... et ses sympathies pour l'Allemagne dans les années 30 tout spécialement. Une rue de Fribourg porte son nom.*



*Bien des lumières à sa carrière. Des ombres aussi, notamment à cause de son anticommunisme outrancier et de ses sympathies marquées pour les régimes dictatoriaux. Daniel Sebastiani - qui connaît la vie de Musy dans tous ses arcanes - fait remarquer que, « même au plus fort de son accommodation avec le III<sup>e</sup> Reich, il garde de plus fortes affinités avec des régimes aussi divers que ceux de Mussolini, Salazar, Franco ou Pétain, la vision du monde du maréchal français étant sans doute celle qui*

*lui est la plus proche. »*

*Après avoir quitté le Conseil fédéral, Musy s'engage au sein d'organisations nationalistes et anticommunistes, dont l'Action nationale suisse contre le communisme (ANSC), par le biais de laquelle il entre en contact avec Himmler et des dirigeants nazis.*

*Musy se fait remarquer notamment par le film dont il est l'un des principaux inspirateurs, intitulé « La Peste rouge ». Il existe une abondante documentation au sujet de cette violente diatribe contre le communisme, favorable aux régimes fascistes. Parmi les analystes de ce film présenté dans l'immédiat avant-guerre figurent tout spécialement Daniel Sebastiani, cité ci-dessus, auteur d'une thèse de doctorat (Université de Fribourg) sur Jean-Marie Musy, et Roland Cosandey, historien du cinéma.*

*Mais Jean-Marie Musy s'est efforcé, à la fin de la guerre, de manifester un retournement d'opinion vis-à-vis des juifs. On lit dans le DHS : « Approché fin 1944 par une organisation juive, Musy négocia avec Himmler et le général SS Walter Schellenberg la libération de déportés ; un convoi de 1200 juifs parvint en Suisse en février 1945. » Jean-Marie Musy ne joua plus de rôle après la guerre.*

Cette photo de Jean-Marie Musy se trouvait dans les écoles, accompagnant le plus souvent les portraits de Georges Python et de Nicolas de Flüe, puis, plus tard, du général Guisan.

### **La Peste rouge**

*La thèse de Daniel Sebastiani compte plus de 1000 pages. Elle figure in extenso sur internet. Une soixantaine de pages sont réservées au film « La Peste rouge ». Des passages qui m'ont paru significatifs figurent ci-après, avec quelques adaptations stylistiques sans jamais toucher au sens. Ces passages situent l'impact de ce film et la personnalité de Musy, considérée par d'aucuns comme ambiguë. Les abondantes notes qui figurent dans les textes de Sebastiani n'ont pas été relevées, nos lecteurs pouvant se référer à la thèse.*

Tout, dans ce film, est mis au service de l'immense conspiration dont les ramifications recouvrent l'ensemble du globe. « La clique internationale, qui terrorise la Russie, emploie son or pour corrompre le monde entier. » Le mal frappe l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Ici, il s'agit de la « flèche de la révolution » décochée par Moscou. Sur la carte géographique du film, des éclairs partent de la capitale soviétique pour s'abattre sur les différents pays évoqués au fur et à mesure de la propagation communiste. Ceux-ci arborent une étoile à cinq branches frappée du marteau et de la faucille. Là, c'est du « poison moscovite » qui est à l'œuvre. Ailleurs, on parle de « poison bolcheviste qui filtre », de « virus bolcheviste qui pénètre », d'un « flot de mensonges et de haine qui inonde l'humanité tout entière », de « Moscou qui enserre l'univers dans le filet de sa redoutable organisation »... Le speaker évoque également la « vague rouge », le « cyclone rouge » et le « péril rouge ».

Obsédés par le complot, habités par la peur de l'étouffement, de l'encerclement, de la décadence et de la destruction, angoissés d'être victimes d'un nouveau cheval de Troie, les concepteurs du film, dont Musy, présentent le communisme international comme un



immense réseau occulte de criminalité organisée. Dans les villes, où le corps social est sapé par la civilisation industrielle, il y a des mouvements de foules, des démonstrations de rues, des saccages, des accrochages avec les forces de l'ordre, sur fond de fusillades et d'un brouhaha qui est toujours le même. Partout, il y a la main de Moscou, maître dans l'art de dissimuler, jusqu'à la misère du peuple russe que l'on se garde de montrer aux délégations étrangères « invitées à visiter le paradis communiste ».

A en croire *La Peste rouge*, le crime n'est le propre que du communisme, quand bien même l'Allemagne nazie s'illustre déjà par ses camps de concentration, ses exécutions sommaires, ses persécutions religieuses et son mépris du droit en général. *La Peste rouge* transpire à grosses gouttes le racisme vulgaire. Avec insistance, le speaker relève soigneusement le nom d'origine juive, en plus de celui qu'ils portent d'ordinaire, de certains chefs communistes, comme s'il s'agissait d'un élément important pour confondre ceux qui, sous différentes identités, tirent les ficelles de l'immense conspiration.

### **« La Peste rouge », retour en Suisse**

La deuxième partie de *La Peste rouge* nous ramène en Suisse : « Mais en quoi tout cela concerne-t-il la Suisse ? » Dans un long passage donné par le scénario comme la « partie lyrique » et sans autre accompagnement sonore qu'un arrière-fond musical, cette fois troublé par aucun air révolutionnaire et aucun brouhaha, le film passe en revue tous les clichés de la Suisse traditionnelle, alpine, rurale et chrétienne, chère à Musy, pour qui ses authentiques habitants restent encore et toujours de pieux montagnards. Après les images de désordres, de révolutions et de guerres civiles, on nous montre le portrait joyeux et pacifique d'une Suisse paradisiaque, un pays rêvé, miraculeusement épargné par les grandes révolutions (1789, 1848, 1917) et les grands bouleversements modernes (industrialisation, urbanisation, sécularisation). D'un point de vue sonore, le calme et les mélodies populaires de cette « partie lyrique » contrastent avec la cacophonie des scènes de troubles et le flux verbal extrêmement soutenu de la première partie. Alpes majestueuses, lacs paisibles, villages de montagne pittoresques, sur fond de musique populaire. L'homme vit en harmonie avec sa terre.

### **Lauriers et financement**

Ont également droit à des lauriers, plus clairement que Mussolini et Hitler, les Russes blancs<sup>1</sup> et d'autres nationalistes bottés tels que le général von der Goltz, le chevalier von Epp, l'amiral Horthy<sup>2,3,4</sup>, le général Wille<sup>5</sup>, le colonel Sonderegger<sup>6</sup> et surtout le général Franco<sup>7</sup>. On chercherait en vain un représentant du système parlementaire cité en exemple.



A la sortie en octobre 1938 de *La Peste rouge*, les journaux de gauche s'interrogent à plusieurs reprises sur les sources de financement d'un tel film. Il est vrai que, outre une vaste campagne anticomuniste fort onéreuse, l'ancien conseiller fédéral mène grand train au château de Middelburg (photo ci-annexée). Il séjourne volontiers dans de luxueuses stations thermales ou touristiques et ne se refuse pas de longs voyages à

l'étranger où il descend dans les meilleurs hôtels. Un genre de vie qui n'a que peu à voir avec celui des paysans et des montagnards, justement encensé par Musy.

Musy bénéficie de l'appui financier des milieux politiques conservateurs et surtout économiques. Tout porte à penser, en fin de compte, que Musy récolte effectivement des fonds pour sa lutte contre le communisme dans les mêmes milieux, financiers et industriels, qui le soutiennent depuis plusieurs années, tout particulièrement depuis la seconde moitié des années 1920. Il s'agit également, selon toute vraisemblance, des mêmes cercles économiques helvétiques et des mêmes groupements d'intérêt qui financent des organisations telles que la Fédération patriotique suisse, mouvement de droite. Il faut citer aussi la Ligue Aubert de Théodore Aubert, de Genève, fondateur et président, en 1924, de l'Entente internationale contre la III<sup>e</sup> Internationale, le Redressement national (RN), créé en 1936 ou une agence comme la Presse suisse moyenne (PSM).

Le voyage que Musy fait en Espagne en mars 1939, accompagné par Henry Burrus, et la visite qu'il y rend au général Franco, auquel il offre une copie de *La Peste rouge*, pousse aussitôt la presse socialiste suisse à voir, une fois de plus, dans l'industriel du tabac jurassien un des financiers des actions menées contre la gauche par l'ancien conseiller fédéral fribourgeois. Cela est fort probable, vu le long chemin parcouru depuis les années 1920 par les deux hommes, Burrus ayant régulièrement soutenu de ses deniers les opérations antisocialistes dirigées par son ami chasseur.

Enfin au chapitre des collaborations occasionnelles, il y a entre autres Paul Bondallaz et Jean Bard. Chantre des valeurs conservatrices et préfet de la Glâne, district où se trouve le château de Middel, ce qui lui donne l'occasion de rencontrer Musy, le Fribourgeois Paul Bondallaz touche une indemnité de 300 fr. à la fin du mois d'août 1938. Peut-être fait-on appel, lorsqu'est peaufinée la version française du scénario du film, à sa qualité d'écrivain et d'auteur de spectacles. Homme de théâtre, le comédien genevois Jean Bard reçoit un peu plus de 2000 fr. entre le 24 mai et le 1<sup>er</sup> septembre 1938. Bard se rend dans les studios munichois de la Bavaria pour y dire le commentaire français du film.

Si Musy se compromet dans l'accommodation avec le III<sup>e</sup> Reich, s'il est même prêt à accepter certains arrangements très concrets *offerts* par les Allemands, cela serait pourtant mal le connaître de croire qu'il ait pu franchir une des dernières barrières morales, hautement symbolique pour un homme comme Musy, à savoir accepter de l'argent des nazis. L'homme reste, c'est vrai, fort complexe et peut parfois avoir un comportement surprenant et sinueux, décalé par rapport aux discours tenus et aux idéaux proclamés.

### ***Interdiction du film et réactions***

*La Peste rouge* est elle-même interdite de projection sur le territoire helvétique depuis juin 1940. Au bout du compte, l'audience du film reste plutôt limitée, loin des espérances affichées par ses commanditaires. Les moyens consacrés à cette entreprise apparaissent amplement démesurés par rapport aux résultats obtenus. La réalisation de *La Peste rouge* est un peu à l'image de l'histoire de l'ANSC et de la trajectoire de Musy entre 1936 et 1938 : une suite d'actions souvent désordonnées et ambiguës d'où se dégage une forte impression de brassage d'air. Prévu au départ pour soutenir l'action contre le communisme menée avec

fièvre par Musy, le film manque finalement assez largement sa cible. Le moyen de propagande qui a exigé de Musy et ses hommes énergie et argent présente donc un bilan peu convaincant.

Dans le camp socialiste et communiste, dont aucun journaliste n'a été invité à découvrir le film à sa sortie, c'est un seul et même cri pour le condamner comme une œuvre de propagande proallemande. On s'interroge sur l'origine de son financement et Musy est dépeint sous les traits d'un agent du fascisme international. La *Berner Tagwacht*, qui relève également l'enthousiasme de la presse conservatrice-catholique pour le film de Musy, estime que les catholiques suisses, aveuglés par la haine du communisme et du socialisme, n'ont rien appris du destin de leurs frères en Italie, en Allemagne, en Tchécoslovaquie et en Autriche.

Autre son de cloche à l'extrême droite. Les anticommunistes suisses les plus convaincus, accessoirement admirateurs du III<sup>e</sup> Reich, se félicitent de l'œuvre commanditée par Musy. Flatté d'avoir été invité à la première au Capitole de Fribourg, Hans Bossard<sup>8</sup>, antisémite notoire, n'a pas seulement vu dans *La Peste rouge* les dangers du communisme, mais il y a aussi distingué l'œuvre funeste des juifs. Relatant également la première projection du film à Fribourg, le correspondant de l'organe du Front national n'est pas moins satisfait d'avoir assisté à une attaque en règle contre le communisme. Fred de Diesbach<sup>9</sup> juge le film « profondément émouvant ».

#### **Un article de « La Liberté »**

*Le journal « La Liberté » fut imprégné de l'idéologie conservatrice-catholique jusqu'à l'arrivée de François Gross en 1970. Elle a publié cet article non signé sur « La Peste rouge » le 24 octobre 1938 :*

« M. Musy a déclaré que ce n'était point pour complaire au national-socialisme allemand ou au fascisme italien que l'Action suisse contre le communisme s'était décidée à mettre sous les yeux du public *La peste rouge*; c'est un sentiment patriotique qui l'a décidée à cette entreprise ; c'est l'amour de la Suisse, c'est le désir ardent de la voir préservée du fléau communiste, qui l'ont fait agir.

Contre ce fléau, a dit M. le conseiller national Musy, la seule arme efficace, c'est la foi chrétienne. C'est la croix qu'il faut opposer à la faucille et au marteau, symbole de la révolution bolchéviste, pour être sûr de la victoire.

Les paroles de Musy ont été chaleureusement applaudies.

Le film qui s'est déroulé ensuite devant les yeux des spectateurs a produit sur eux une vive impression. On a vu défiler les figures de tous les coryphées de la révolution bolchéviste, à commencer par Lénine et ses lieutenants russes, pris sur le vif en pleine œuvre d'agitation, puis celles de leurs émules d'Allemagne, de Hongrie, de France, d'Amérique, d'Espagne, etc. Les scènes d'émeutes, de dévastations et de massacres se sont succédé comme des visions d'enfer.

Après toutes ces horreurs, la Suisse paisible et laborieuse apparut sur l'écran en une série de scènes exquises encadrées dans nos sites merveilleux. Quel contraste entre ces tableaux d'idylle et les scènes d'épouvante de tout à l'heure ! Mais la Suisse devait aussi connaître l'angoisse du péril. Quelques épisodes de la grève de 1918 évoquèrent les sombres heures que traversa notre pays et la vaillance de notre armée, qui conjura la menace au prix, hélas !, d'un lourd sacrifice de jeunes existences. (Note : voir à ce sujet la page 59 des *Episodes de la vie fribourgeoise I*, [www.nervo.ch](http://www.nervo.ch))

Le film se termina par l'apothéose de la croix victorieuse des puissances infernales.

De chaleureux applaudissements ont salué au passage plusieurs scènes les plus belles de *La Peste rouge*.

Avec une ou deux retouches de détail, le film de l'Action suisse contre le communisme fera, nous n'en doutons pas, une brillante carrière. »

*Notes :*

<sup>1</sup> Les Russes blancs - ou Mouvement blanc - désignent la partie de la population russe n'ayant pas accepté la révolution russe, ou plus spécifiquement la prise de pouvoir par les bolchéviques, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>2,3,4</sup> De Russie, le « virus communiste » s'étend au reste du monde. Ce sont tout d'abord la Finlande, l'Allemagne et la Hongrie qui sont contaminées. Sont cités au nombre des sauveurs - les nationalistes bottés - le général allemand von der Goltz en Finlande, le chevalier von Epp en Bavière, l'amiral Horthy en Hongrie.

<sup>5</sup> Ulrich Wille, il s'agit du général de l'armée suisse durant la guerre 1914-1918. Ses accointances avec l'Allemagne sont connues. Son épouse était Clara von Bismarck.

<sup>6</sup> Emil Sonderegger, colonel divisionnaire de l'armée suisse. Il préconisa une direction autoritaire de l'Etat et s'en prit à la démocratie parlementaire, aux socialistes, aux juifs et aux francs-maçons. Au sein du mouvement de renouveau de l'extrême-droite, qui était en train de se morceler, il tenta de prendre la tête du Volksfront (Front du peuple), créé en 1934.

<sup>7</sup> Après la guerre civile d'Espagne (1936 à 1939) remportée par les nationalistes dirigés par Franco contre les Républicains socialistes, Francisco Franco fut le chef du pouvoir dictatorial qui dirigea le pays.

<sup>8</sup> Hans Bossard, Lucernois fortuné acquis au nazisme, frontiste, membre dirigeant du Volksfront et de la Ligue fédérale. L'*Eidgenoss*, organe de la Ligue fédérale, sert également de tribune à Hans Bossard pour vilipender les francs-maçons, les marxistes et les juifs tout en affichant un nationalisme exacerbé. L'*Eidgenoss* fut interdit par le Conseil fédéral. (Frontiste : qui fait partie du Front national ; Volksfront, parti politique frontiste qui s'est formé durant les années 1930.)

<sup>9</sup> Frédéric Louis Nicolas Roland dit Fred, comte de Diesbach Belleruche, de Fribourg (1907-1994), violoniste, licencié en droit, artiste-peintre, journaliste et critique d'art, rédacteur de la Revue anticommuniste (1938), écrivain, historien, auteur de *Vérité sur la Suisse*, alpiniste.

### **Référence de la thèse de Daniel Sebastiani**

Daniel Sebastiani, *Jean-Marie Musy (1876-1952), un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires*. Thèse de doctorat présentée devant la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, en Suisse. Approuvée par la Faculté des Lettres sur proposition des professeurs Francis Python (premier rapporteur) et Mauro Cerutti (deuxième rapporteur). Le Doyen Richard Friedli. Fribourg, le 6 février 2004

## **Dans le canton de Fribourg aussi ?**

*Il paraît que des personnages « grimpent »... jusqu'à leur degré d'incompétence. Il paraît aussi que des tâches simples sont volontairement amplifiées et compliquées pour être confiées à plusieurs personnes alors qu'une seule aurait suffi. Au lecteur de constater si ces faits qui ressortissent au « Principe de Peter » et à « La loi de Parkinson » gardent une certaine valeur... chez nous aussi !*

### **Le principe de Peter**

Laurence Johnston Peter est un pédagogue canadien né le 16 septembre 1919 à Vancouver (Colombie-Britannique) et décédé le 12 janvier 1990. Il s'est spécialisé dans l'organisation hiérarchique. Il est connu du grand public pour son livre *Le Principe de Peter* paru en France en 1970.

Le pédagogue canadien a annoncé la création d'une nouvelle science : la « hiérarchologie » ou « science de l'incompétence au travail ». Fruit d'une analyse empirique, elle repose sur un principe simple : dans toute organisation, si une personne fait correctement son travail, elle obtiendra une promotion. Si à nouveau, elle réussit dans sa fonction, elle sera promue. Ainsi de suite jusqu'à ce que sa fonction dépasse ses compétences. Dès lors elle occupera un poste à responsabilités de manière définitive alors qu'elle est incompétente. Il lui faudra juste veiller à ne pas tomber au niveau de la superincompétence où elle risquerait de perdre son poste pour faute professionnelle grave. Ce phénomène de promotion vers l'incompétence est accentué par le fait qu'une personne compétente sera perçue comme un danger potentiel par ses supérieurs incompétents. Ceux-ci feront donc en sorte de la promouvoir jusqu'à son niveau d'incompétence où elle ne représentera plus un danger.

### **La loi de Parkinson**

Rien à voir avec James Parkinson qui a décrit en 1817 déjà la maladie neurologique, chronique et dégénérative.

Cyril Northcote Parkinson est né le 30 juillet 1909 et il est décédé le 9 mars 1993. Historien et essayiste britannique, il est l'auteur de *la loi de Parkinson* selon laquelle « un travail s'étale de façon à occuper le temps disponible pour son achèvement ». Une tâche nécessite toujours tout le temps dont on dispose pour l'effectuer. Si le temps disponible est de un jour, le travail sera fait en un jour ; si le temps disponible est de trois jours, ce même travail durera trois jours ! En clair, si vous fixez un délai d'une semaine à un collaborateur pour réaliser un travail, il mettra une semaine, mais si vous lui donnez un mois pour le même projet, il mettra un mois à le rendre.

Nous connaissons tous de ces chefs de projet qui brassent de l'air pour justifier leur existence. Nous avons tous également constaté que le fait d'ajouter des ressources supplémentaires - intérimaires, consultants extérieurs - pour accélérer un projet aboutit à l'effet inverse et le retarde plus encore.

### ***L'autre loi de Parkinson : la théorie de la futilité***

<http://www.blog-emploi.com/loi-parkinson/nous> nous apprend que Parkinson a imaginé d'autres analyses pour décrire l'absurdité du fonctionnement de certaines organisations. L'autre loi, la « loi de la futilité » insiste sur le fonctionnement d'une administration ou d'une structure qui se focalise sur des détails futiles. En management, cela signifie que sur un projet apparemment simple, la multiplication des intervenants et leur volonté d'affirmer leur pouvoir sur des choses anecdotiques conduisent souvent à créer des situations hors de propos avec un projet pourtant simple.

### ***Une illustration par une histoire : La fourmi et le frelon***

Toute ressemblance avec des faits vécus... n'est pas une coïncidence ! Il était une fois, une Fourmi heureuse et productive qui, tous les jours, arrivait de bonne heure à son travail. Elle passait toute la journée à travailler dans la joie et la bonne humeur, poussant même la chansonnette. Elle était heureuse de travailler et son rendement était excellent. Mais, malheur, elle n'était pas pilotée par un cadre...

Le Frelon, Directeur de l'établissement, considérant qu'il n'était pas possible que la situation puisse perdurer, créa un poste de cadre pour lequel il recruta une Coccinelle avec beaucoup d'expérience.

La première préoccupation de la Coccinelle fut d'organiser les horaires d'entrée et de sortie de la Fourmi. Elle créa également un système de comptes rendus et de fiches navettes, ces notes écrites décrivant les activités avec les questions et constatations y relatives. Très vite, il fallut engager une secrétaire pour l'aider à préparer les dossiers et le reporting (rapport écrit sur l'activité). Si bien qu'elle recruta une Araignée qui mit sur pied un système de classement et qui fut chargée de répondre au téléphone. Pendant ce temps-là, la Fourmi heureuse et productive continuait de travailler, travailler, travailler.

Le Frelon, Directeur de l'établissement, était ravi de recevoir les rapports de la Coccinelle, si bien qu'il lui demanda des études comparatives avec des graphiques, indicateurs et analyses de tendance. Il fallut donc embaucher un Cafard pour assister le cadre et il fallut acheter un

nouvel ordinateur avec une imprimante couleur et un vidéoprojecteur. Assez vite, la Fourmi heureuse et productive commença à baisser de rythme et à se plaindre de toute la paperasserie qui lui était dorénavant imposée. Le Frelon, Directeur de l'établissement, considéra qu'il était temps de prendre des mesures.

Il créa donc un poste de cadre supérieur pour superviser le travail de la Fourmi heureuse et productive. Le poste fut pourvu par une Cigale qui changea tout le mobilier de son bureau et demanda un nouveau fauteuil ergonomique ainsi qu'un nouvel ordinateur avec écran plat. Seulement, avec plusieurs ordinateurs, il fallut aussi installer un serveur réseau.

Le nouveau cadre supérieur ressentit rapidement le besoin de recruter un adjoint (qui était son collaborateur dans son ancien établissement) afin de préparer un plan stratégique de pilotage ainsi que le budget de son nouveau pôle. Pendant ce temps-là, la Fourmi était de moins en moins heureuse et de moins en moins productive. « Il va nous falloir bientôt commander une étude sur le climat social », dit la Cigale. Mais un jour Le Frelon, Directeur de l'établissement, en examinant les chiffres, se rendit compte que le pôle dans lequel la Fourmi heureuse et productive travaillait n'était plus aussi rentable qu'avant. Il eut donc recours aux services d'un prestigieux consultant, M. Hibou, afin de faire un diagnostic et d'apporter des solutions. Le Hibou fit une mission de trois mois à l'issue de laquelle il rendit son rapport : « Il y a trop de personnel dans ce pôle ». Le Frelon, Directeur de l'établissement, suivit les recommandations et licencia... la Fourmi !

Epilogue. Les gros se donnent tellement de mal pour procurer de l'emploi aux petits qu'il ne faudrait quand même pas que ces derniers aient le culot d'être heureux au travail... non mais ! (Blog *Le souffle c'est ma vie*)

## La Grande Cariçaie

*La Grande Cariçaie, une vaste roselière au bord du lac de Neuchâtel, a fait beaucoup parler d'elle lorsqu'il était question de construire l'autoroute A1. Le projet initial prévoyait en effet un tracé au bord du lac, traversant la Grande Cariçaie, avec tous les drames écologiques que cette réalisation entraînerait. « La Liberté » du 16 janvier 2017 a réservé une page à Michel Antoniazza qui a consacré une grande partie de sa vie à ce coin de pays unique. Son interview est signée Pierre Köstinger. Avec une photo dont l'auteur est Vincent Murith.*



*Michel Antoniazza a été le premier salarié engagé pour préserver la faune et la flore sur la rive sud du lac de Neuchâtel. Collaborateur scientifique au sein du groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie à partir de 1980, le biologiste d'Yvonand Michel Antoniazza a pris sa retraite en janvier 2017. Son parcours s'inscrit dans l'histoire de la sauvegarde de ces marais s'étirant d'Yverdon-les-Bains vers le canal de la Thielle en passant par Estavayer. C'est même à ce passionné d'ornithologie que l'on doit l'expression de « Grande Cariçaie ».*

## **Comment êtes-vous entré dans l'histoire de la Grande Cariçaie ?**

**Michel Antoniazza** Par ma passion pour l'ornithologie et la région. En 1976, étudiant à l'Université de Neuchâtel, j'avais réalisé mon travail de licence sur les espèces d'oiseaux nicheurs dans les régions non boisées de la rive sud du lac de Neuchâtel. Mais c'est surtout la polémique autour du premier tracé de l'autoroute A1, censée initialement traverser les marais à l'époque, qui a accéléré mon engagement.

## **Comment cela?**

Sous l'impulsion de milieux de protection de la nature, principalement alémaniques, j'ai pu participer en 1977 à la cartographie des marais et au premier inventaire de sa faune. Etant un des rares Romands du projet, je faisais le lien entre germanophones et francophones. Tout était bénévole. En somme, l'autoroute A1 aura été un catalyseur pour la protection de la Grande Cariçaie.

## **Vous avez été engagé en 1980 par la Ligue suisse pour la protection de la nature (rebaptisée Pro Natura en 1997). Pourquoi ?**

Avec un deuxième collègue qui m'a vite rejoint, il s'agissait de participer à une campagne de fonds en collaboration avec le WWF, toujours pour protéger cette rive sud. Quatre millions de francs ont été récoltés. Mais les caisses se sont rapidement vidées. Le comble, c'est que les cantons de Vaud et Fribourg nous mandataient pour entretenir et protéger les rives sans nous verser la moindre subvention à l'époque.

C'était un autre monde. Les lois sur la protection de l'environnement n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. La plupart des politiques imaginaient surtout des campings et des ports de plaisance. Un député avait même désigné ces marais comme des « miasmes morbides » à assainir au plus vite. (*rires*)

## **Reste que vous manquiez toujours d'argent...**

Effectivement, nous avons dû notre salut à l'acceptation en 1987 par le peuple suisse de l'initiative populaire dite « de Rothenthurm » pour la protection des marais. A partir de là, la Grande Cariçaie, devenue biotope national protégé, a ainsi été financée directement par la manne fédérale. Aujourd'hui, l'Association de la Grande Cariçaie créée en 2010 tourne avec un budget annuel d'environ 1,7 million de francs, financé à 80% par la Confédération.

## **Quels sont les défis qui attendent la Grande Cariçaie?**

Les fortes tensions qui ont longtemps prédominé entre les défenseurs de la nature et les propriétaires riverains n'ont plus vraiment cours aujourd'hui. Bien au contraire. La réserve naturelle constitue plutôt une carte de visite intéressante pour la région. Reste que, concernant la protection de l'écosystème, l'intensification de l'agriculture et l'augmentation des constructions sur la bande de terre proche de la réserve demeure préoccupante, et



touche entre autres les populations de batraciens. L'association doit ainsi rester vigilante sur les projets de constructions proches de son périmètre.

### **Quelles ont été vos tâches, ici, sur le site de Champ-Pittet ?**

Elles ont été très variées. Outre l'information, j'ai surtout suivi l'évolution des espèces dans la réserve. Au départ, chacun s'occupait un peu de tout, puis je me suis progressivement spécialisé dans l'ornithologie. En plus des recensements d'oiseaux que je réalise chaque mois dans la réserve, je coordonne les recensements nationaux annuels sur le site.

### **En 40 ans, comment ont évolué les populations d'oiseaux ?**

Si certaines espèces ont quitté la région, comme la bécassine des marais dans les années 1970, la situation s'améliore globalement. Plusieurs espèces de canards d'importance internationale hivernent en nombre croissant chez nous, comme la nette rousse, le milouin et le morillon. L'émergence d'algues et de mollusques dont ils se nourrissent explique en partie leur présence.

### **Votre travail a-t-il changé ?**

Oui, l'informatique a changé beaucoup de choses. Elle nous permet aujourd'hui d'établir des bases de données et de travailler en réseau avec d'autres structures. C'est d'autant plus important avec les oiseaux migrateurs, car cela nous permet de comprendre les mouvements dans leur globalité. D'autre part, la recherche devient de plus en plus technique aujourd'hui. Dans les années 1970, on était encore un peu poète. On se voyait comme des interprètes de la nature. Si je disais qu'une espèce se portait bien, on me croyait.

### ***Un combat de 20 ans***

Jusqu'en 1980, la Grande Cariçaie était menacée par le projet d'autoroute (A1) entre Yverdon-les-Bains et Estavayer-le-Lac. (Cf. site La Grande Cariçaie) Grâce à la mobilisation massive de deux associations de protection de la nature (Pro Natura et WWF suisse), 4 millions de francs et 560 000 signatures furent récoltés pour la protection de la Grande Cariçaie. Il fut alors décidé de construire l'autoroute plus en amont. Les cantons de Vaud et de Fribourg adoptèrent en outre en 1982 le Plan directeur intercantonal de la Rive sud du lac de Neuchâtel ; celui-ci prévoyait la mise sous protection des zones naturelles et leur gestion dans un but de conservation.

Le 5 avril 2001, le dernier tronçon de l'autoroute A1, qui relie Morat à Yverdon, est finalement mis en service, soit plus de 15 ans après la date prévue.

## Flashes sur l'architecture actuelle

La cinquième « *Enquête photographique fribourgeoise* » a été confiée au photographe Nicolas Savary. Je connais bien Nicolas. Il a obtenu en 1991 à l'Ecole normale de Fribourg son diplôme d'enseignement à l'époque où j'étais directeur. Il a laissé à l'Ecole normale des souvenirs durables, notamment une fresque remarquable évoquant Baudelaire (photo ci-contre). On a cru à cette époque que Nicolas ferait une carrière de peintre. Il a choisi une autre voie : en 1998, il conquérait le diplôme supérieur en arts visuels de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).



Intitulée « L'âge critique », l'enquête photographique fribourgeoise évoquée ci-dessus s'attache à décrire les adolescents dans le cadre scolaire des cycles d'orientation fribourgeois, en relation avec leur environnement quotidien représenté par les établissements scolaires et leur architecture. Il s'agit pour Savary d'apporter un témoignage qui cherche non seulement à retranscrire une réalité à la fois sociale, historique et géographique, mais surtout à décrire l'espace quotidien de ces jeunes gens de façon dépouillée, froide et analytique.



*Les pavillons d'Avry où les classes secondaires ont été hébergées de 2004 à 2008.*

L'école idéale ? Dans le canton de Fribourg, je pense, estime Nicolas Savary, que les élèves ont apprécié les bâtiments provisoires du CO d'Avry. Il y a un côté « cabane », quelque chose de pas définitif, de fragile qui plaît aux ados.

Christophe Dutoit, dans un magazine publié dans *La Gruyère* du 27 janvier 2007, détaille la présentation « austère » des photos que Nicolas Savary propose dans le concours :

*Les photographies de Nicolas Savary ne sont jamais anodines. Sous leur apparente simplicité - certains diraient aridité - il explore les relations complexes et ambiguës qu'entretiennent l'architecture scolaire et ses usagers, en particulier à l'âge adolescent. La série de Nicolas Savary se décline en trois thématiques : les portraits d'ados, les vues architecturales et des portraits mis en situation. Pour chacun des CO fribourgeois - en majorité à Bulle et à La Tour-de-Trême - le photographe installé à Lausanne a travaillé avec les élèves d'une classe. Devant un mur neutre, il a mis en scène ses modèles, privilégiant un cadre serré et une pose grave. « Le rire aurait été ridicule dans cette situation. A cet âge, les ados cherchent qui ils sont. Je les ai donc représentés avec dignité en leur demandant de ne pas penser à l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes en général. » Point d'anecdote, de spontanéité ni d'improvisation*

*dans l'iconographie du photographe. A la lumière crue des néons ou sous un ciel de grisaille, seule compte la recherche du document juste, jusque dans le détail le plus subtil. Ici, un crucifix en bois, symbole distinctif des écoles catholiques. Là, un angle de vue qui place au premier plan un grillage à la connotation sécuritaire.*

*Quelques photos : <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2815>*

*La cinquième « Enquête photographique fribourgeoise » a provoqué une vive polémique entre le directeur du CO de La Tour-de-Trême et Nicolas Savary. Le directeur n'y a pas reconnu son école alors que l'auteur des photos en justifie l'originalité : ce que je montre n'est pas la réalité, mais une construction intellectuelle. Après, on peut aimer ou pas, c'est un autre débat.*

### ***L'architecture scolaire vue par Simone Forster***

Simone Forster est collaboratrice scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogiques (IRDPA) à Neuchâtel.

Les pages d'internet qu'elle consacre à l'Architecture scolaire ouvrent un large éventail sur l'évolution architecturale des écoles, en lien avec les changements pédagogiques. Un passage évoque les bâtiments de jadis... dont la conception n'a pas disparu partout aujourd'hui. Ces bâtiments où toutes les classes sont réunies ressemblent à des casernes. Ces « blocs » incarnent une école figée, refermée sur elle-même. La cohabitation des grands et des petits engendre du bruit et de mauvaises conditions de sécurité. Il faut créer des écoles plus gaies, plus intimes, plus propices au développement harmonieux des enfants. C'est ainsi que sont nés les pavillons scolaires. La philosophie de l'école pavillonnaire est de recréer une ambiance familiale propice au développement des enfants. Les pavillons donnent sur des pelouses ombragées où l'on peut même faire la classe par beau temps. Simone Forster fait remarquer qu'Alfred Roth, dans les années 1950, fut le grand spécialiste des constructions scolaires, voire un visionnaire. Roth, architecte, avait travaillé avec Le Corbusier qui a énoncé les impératifs pédagogiques qui devraient influencer tout architecte. Extraits :

- L'enfant est le sujet et non l'objet de l'éducation et l'architecture doit être à son échelle. Il faut donc éviter les bâtiments monumentaux.
- Il faut une disposition souple et différenciée des locaux adaptés à chaque âge et à chaque enseignement, pas de classes systématiquement uniformes disposées en alignement rigide et monotone.
- L'école doit être en harmonie avec la nature, exclure tout ce qui est faux, schématique et artificiel.
- La jeunesse ne demande aucun luxe mais de l'espace.

### ***L'architecture d'aujourd'hui ne plaît pas à tout le monde***

Des personnes sensibles à l'harmonie de nos paysages souhaiteraient que les impératifs architecturaux soient plus exigeants et tiennent compte davantage de l'équilibre de nos quartiers, et de nos villages dans leur ensemble. Dans les archives de la TV romande, la vidéo *A travers la Suisse*, du 24 novembre 1975 présente *Images du canton de Fribourg*, avec ses

caractéristiques politiques, ses coutumes, son agriculture, son industrie, ses artistes et ses pratiques religieuses. Dans cette vidéo, les propos du peintre Yoki interpellent. Agé à cette époque de 53 ans, il dit notamment :

L'étoffe de ce pays se modifie. Le pays s'abîme. Les architectes ne tiennent pas assez compte de l'environnement immédiat. Ils font des affaires et pas assez d'architecture. Il s'agit de ne pas massacrer les silhouettes de nos villages qui sont beaux.

Mgr Louis Waeber, dans *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, publié en 1957, tenait les mêmes propos au sujet des églises néogothiques compliquées, édifiées au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles :

On a édifié des églises qui détonnent dans nos campagnes. Sous l'influence du romantisme, on abandonne le style classique qui avait régné durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour copier les formes gothiques employées chez nous du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, ou celles du roman qui les avaient précédées.

Conformément à une idée - on pourrait dire : un préjugé - répandue notamment par Viollet-le-Duc et défendue, dans notre canton, en particulier par un prêtre qui a eu le mérite d'élaborer les plans de la construction ou de la transformation de plusieurs de nos sanctuaires, M. l'abbé Ambroise Villard, curé de Farvagny (décédé en 1903), on ne concevait plus d'autre style pour la maison de Dieu que le néogothique ou le néoroman.

On a édifié ainsi des églises qui détonnent dans nos campagnes, au milieu de maisons souvent quelconques, ou qui, si elles ont du cachet, procèdent d'un esprit tout différent. Avec leurs trois nefs, recouvertes de voûtes en croisées d'ogives, leurs chapiteaux fouillés, leurs nervures, elles sont d'apparence très riche. Préoccupés qu'ils étaient de faire de l'habitation du Très-Haut quelque chose de digne, de somptueux, qui tranche avec les sanctuaires quelconques édifiés au cours du dernier demi-siècle, leurs auteurs, aussi bien que les paroissiens, étaient évidemment très fiers du résultat. Le tort de ces architectes et des ecclésiastiques qui les ont guidés a été de faire du pastiche, de chercher à ressusciter des styles nés dans des siècles depuis longtemps révolus. L'art doit être vivant.

#### ***Les écoles récentes d'Avry ; un souffle nouveau ?***

On peut s'étonner de l'architecture traditionnelle des deux bâtiments scolaires établis à Avry dans un passé récent : le CO de Sarine-Ouest et la nouvelle école primaire inaugurée en 2015.

Les architectes n'auraient-ils pas dû tenir un peu plus compte de l'environnement rural où sont implantées ces écoles ? Un peu plus de fantaisie dans les lignes, l'usage du bois, bref, une architecture plus attrayante, plus originale, plus « jeune » compte tenu des occupants de ces bâtiments. D'autant plus que l'on aurait pu effectuer des économies quand on connaît le coût de l'école primaire de 2015...



L'école primaire d'Avry



Le CO de Sarine Ouest

Dans *La Liberté* du 15 octobre 2015, une lettre de *Didier Baudois, d'Attalens*, s'attache au même sujet sous le titre :

***Où sont les architectes d'antan ?***

« Il y a un an, la commémoration des 50 ans de l'Expo de Lausanne m'a permis de découvrir une facette de notre passé dont j'ignorais tout. J'ai été époustoufflé par l'audace des architectes d'alors. Leurs réalisations regorgeaient de courbes et d'angles aigus ou obtus. La comparaison avec l'architecture actuelle est criante : ce ne sont que lignes et angles droits, comme si l'irruption de la conception assistée par ordinateur avait privé ces professionnels (?) de l'usage du compas.

Qui faut-il accuser de cette accumulation de boîtes à chaussures dans nos villes et nos campagnes ? Est-ce l'école qui n'apprend plus à dessiner les courbes ? Est-ce l'université qui n'a plus le temps d'enseigner les volumes non parallélépipédiques rectangles ? Est-ce l'ordinateur qui bride la créativité des dessinateurs en génie civil ? Ou est-ce tout simplement la pingrerie des maîtres de l'ouvrage qui impose ces « carrons » au nom des restrictions financières ? Lorsque je vois les Lausannois s'esbaudir devant la prétendue beauté des futurs musées des horreurs architecturales, je me dis que l'esthétisme a rejoint les neiges d'antan dans la mémoire de ce bon vieux temps qui fut, mais n'est plus...

Il y a pourtant une solution aussi simple qu'élégante que j'ai découverte lors d'un voyage à Mendoza (Argentine) : contraindre les architectes à apposer leur nom sur le bâtiment, comme un artiste signe son œuvre.

Devoir ainsi témoigner devant les générations futures de son (in-)capacité à promouvoir la beauté a le mérite de l'efficacité au vu des nombreuses maisons de bon goût que j'ai pu admirer là-bas ! »

## La politique et l'argent

*Dans « La Liberté » du 3 février 2017, le journaliste Pascal Bertschy a cité l'exemple d'une personnalité politique - le général de Gaulle - dont les mœurs financières méritent réflexion... Dans le canton de Fribourg, l'Histoire pourrait-elle découvrir des magistrats aussi désintéressés ? A voir... Cet article de « La Liberté » a paru lorsque tous les médias étalaient les emplois fictifs dont François Fillon a fait bénéficier son épouse Penelope, et les salaires - indus ? - versés à leur fille et à leur fils.*

Ah non, ne commence pas ! A la maison, dès que je veux parler du Général, c'est ce que j'entends : « Ah non, ne commence pas avec ton de Gaulle ! » Ma femme est allergique à la politique. Elle doit être jalouse, aussi, car elle sait bien que le Général est l'homme de ma vie, le chef de ma famille idéale. Impossible donc de la ramener sur le Général, devenu tabou conjugal. La ferme avec ton de Gaulle !

C'est triste de ne pas pouvoir parler du Général. En particulier aujourd'hui, où il ne m'a jamais paru aussi bouleversant.

Cela dit, si on m'en donnait l'occasion, quel de Gaulle évoquerais-je ? Oh ! pas le géant de l'histoire, ni le chef de guerre qui a rendu sa dignité à son pays. Ni même l'artiste qui prenait la France pour une œuvre d'art et s'entêtait à l'embellir, dans le droit fil de ceux qui l'avaient sculptée avant lui.

Le de Gaulle auquel je pense, en ce moment, c'est le chef d'Etat. Celui qui tenait à payer lui-même les factures de gaz et d'électricité de ses appartements présidentiels, ainsi que les repas donnés à titre privé.

Quand ce président écrivait à quelqu'un, il mettait sa lettre dans une enveloppe puis collait un timbre dessus. Pour le courrier privé, pas question de se servir de la machine à timbrer de l'Élysée. Il payait aussi ses coups de fil personnels. Et veillait à éteindre lui-même la lumière en quittant son bureau.

A son départ, en 1969, ses droits d'auteur lui semblaient suffisants pour vivre. Il a donc refusé sa retraite de chef d'Etat. A son arrivée à l'Élysée, il a demandé à sa femme que la vaisselle de Colombey-les-Deux-Eglises soit sa vaisselle de tous les jours. S'il avait proposé à tante Yvonne de la rémunérer pour cette tâche ou une autre, elle aurait sursauté : « Charles, êtes-vous devenu fou ? » De même, de Gaulle n'aurait pas eu l'idée d'offrir à son fils un quelconque boulot. Tout ce qu'il lui donna, c'est à peine une accolade à la fin de la guerre...

Non, mais ! On ne confond pas intérêts particuliers et biens publics, on ne badine pas avec l'argent des contribuables. Allons ! En garant des institutions et des valeurs de son pays, un chef d'Etat se doit de montrer l'exemple. Même chose pour un prétendant à cette fonction.

De Gaulle n'avait que dédain pour l'argent et les honneurs. Intègre, rigoureux jusque dans le dérisoire, cet homme inspirait confiance et on pouvait le suivre sans crainte. Il ignorait tout des joies du délit d'initiés, des mises en examen, des frais de bouche, des yachts, du Fouquet's, du Sofitel, des scooters, de Cahuzac ou de Penelope. Il n'était ami avec aucun homme d'affaires.

Il a bien eu une maîtresse, la France, mais ni famille à salarier et ni copain à caser. Pour les places, tu repasseras ! De Gaulle réservait ses amabilités à ses opposants, communistes en tête, et n'avait pour les gaullistes qu'indifférence ou coups de pied au cul. L'intérêt du pays avant la reconnaissance et l'esprit de clan ou de parti...

Vu de notre époque, le Général semble sorti d'un ouvrage de science-fiction. Je lui vois tout de même un point commun avec Giscard, Mitterrand, Chirac, Juppé, Sarkozy, Hollande, Fillon et compagnie : si je parlais de ces derniers à la maison, je me ferais rabrouer pareil qu'avec lui.

## **Le bon temps des bals champêtres**

*C'est le journaliste Pascal Fleury qui évoque ce « bon temps » dans « La Liberté » du 20 janvier 2017. Un « bon temps » qui éveillera maints souvenirs chez les aînés.*

### ***Etude universitaire***

« Les jeunes de la ville fréquentaient volontiers les bals champêtres. Les garçons invitaient les filles à danser. Les soirées s'achevaient souvent par des cafés noirs. » C'était les sixties ! Etonnamment, comme le révèle une étude réalisée par des étudiants en master de l'Université de Fribourg, l'avant-garde de la mixité se trouvait à l'époque dans les campagnes et non en ville !

Pendant un semestre, les étudiants de l'historienne Anne-Françoise Praz et de la sociologue Caroline Henchoz ont mené des entretiens personnels auprès de 51 femmes et hommes qui étaient adolescents (13 à 18 ans) durant les années soixante dans le canton. Lors d'un cours final, ils ont tiré leurs principales conclusions : contrairement aux théories de diffusion de la modernité, postulant que les changements apparaissent d'abord dans les villes et dans les classes sociales aisées, les ados des milieux ruraux étaient à l'époque plus émancipés que leurs contemporains citadins.

### ***Drague à la campagne***

Plusieurs facteurs expliquent cette avance des campagnes sur la ville, selon les témoignages récoltés. Il y a d'abord le fait que la mixité était déjà présente dans les écoles villageoises, les

effectifs étant souvent insuffisants pour une séparation des sexes. En ville, filles et garçons étaient séparés durant tout le cursus scolaire. Jusque dans la cour de récréation !

A la campagne, les possibilités de rencontres extrascolaires étaient nombreuses aussi, par exemple au chœur mixte ou lors des fêtes paroissiales, alors qu'en ville, scouts et fanfares ne pratiquaient pas la mixité. Des « pions » contrôlaient en outre les jeunes au cinéma et à la sortie de l'école. Pas étonnant que six témoins sur sept mentionnent les bals champêtres comme lieu de mixité entre les sexes. C'était l'endroit idéal pour « draguer ». Les citadins s'y rendaient en vélomoteur ou en voiture avec un grand frère. Selon l'étude, ils jouissaient alors probablement d'une « plus grande liberté de par leur anonymat ».

### ***Les premières boums***

Si la mixité était davantage tolérée en zone rurale, c'est aussi que les parents n'étaient jamais loin. Ils participaient aux fêtes des sociétés. Et parfois même, un père s'invitait aux cafés noirs prolongeant les soirées, fournissant la bouteille de *goutte* !

Durant les sixties, d'autres opportunités de rencontres s'offrent peu à peu aux ados. En particulier les boums, organisées sous le toit familial, qui permettent aux jeunes citadins d'échapper à la surveillance des maîtres et des curés. La musique a alors un rôle primordial dans l'émancipation des jeunes. D'autant plus qu'avec le twist, le rock ou le yéyé, elle permet de « se démarquer des adultes ». Selon plusieurs témoignages, les parents se détournent en effet souvent de cette « musique futile », préférant écouter les informations à la radio.

Les années 1960, c'est aussi l'époque des premiers cassetophones. Et des jukebox dans les bistrotts, où les ados se retrouvent volontiers pour écouter leurs tubes du moment en sirotant une limonade. Quelques jeunes constituent même des bands, avec guitare électrique, basse et batterie. Certains joueront dans les bals populaires.

### ***Le poids de la religion***

Si la musique adoucit les mœurs dans les années 1960, la sexualité reste largement taboue. Les ados de l'époque se souviennent avoir été souvent « très timides », n'osant même pas parler de sexe entre copains. Une gêne qui se perçoit encore dans certains entretiens, comme quand cette femme souligne à plusieurs reprises « avoir été avec des garçons, mais seulement par amitié ».

L'encadrement religieux, encore très strict à l'époque dans les écoles, explique en partie ce malaise. Aux cours de religion, les filles devaient mettre des pantalons pour que les garçons ne regardent pas sous leurs jupes ! Et en promenade, témoigne une ado des sixties, « les Sœurs nous disaient de détourner les yeux des garçons et de serrer les jambes ! » Dans les collèges, les internes souffraient davantage de la non-mixité que les externes.

### ***Période charnière***

En cette période charnière des sixties, les grands mouvements internationaux - le concile Vatican II, la révolution sociale et culturelle de Mai 68, le mouvement hippie et son *peace*



*and love*, ou encore la Nouvelle Vague au cinéma - n'ont eu que très peu d'influence sur les adolescents fribourgeois, à en croire les témoignages récoltés. Ce qui se passait à Paris était très loin et ne les concernait pas. D'ailleurs, même les films arrivaient beaucoup plus tard à Fribourg.

L'étude montre finalement combien il est important de comprendre le point de vue des témoins dans leur contexte. « Une histoire superficielle des sixties, basée sur la référence franco-française ou internationale, ne tient pas pour Fribourg », commente la professeure Anne-Françoise Praz. Les récits de vie récoltés par les étudiants n'en sont alors que plus précieux.

**« On apprenait en regardant par le trou de la serrure »**

Dans les années 1960, la sexualité était encore largement taboue dans le canton de Fribourg. Les témoignages d'époque sont éloquentes.

Plutôt « surpris », voire « frappés », les futurs sociologues et historiens qui ont auditionné durant un semestre d'anciens « adolescents des sixties », nés entre 1945 et 1955. « A l'époque, la sexualité et la contraception étaient encore des sujets extrêmement tabous. Les adolescents étaient très mal informés. Tout le contraire d'aujourd'hui, où la libération est énorme », observe une étudiante.

Les jeunes de l'époque avaient peu d'occasions de s'informer sur la sexualité. Les parents n'en parlaient quasiment jamais, pas plus que les enseignants. Les ados devaient se tourner vers les sœurs aînées ou les copains les plus dégourdis. « On apprenait en regardant par le trou de la serrure », affirme une grand-mère interviewée.

Quelques magazines pour la jeunesse évoquaient tout de même déjà les questions de sexualité. Et dès 1967, dans son émission de radio sur RTL, la journaliste Ménie Grégoire répondait aux lettres des jeunes auditeurs. En fait, pour nombre d'adolescents, le passage à l'âge adulte était abrupt. Souvent, alors que les garçons s'intéressaient plutôt au football, les filles cherchaient déjà à plaire, dans l'idée de trouver un bon partenaire. C'est qu'à l'époque, le mariage reste le principal moyen d'émancipation des femmes.

Certains témoignages révèlent toutefois un début de basculement de ce modèle traditionnel. C'est le cas dans les milieux favorisés, avec des jeunes filles qui se lancent dans les études. Reste que les trois quarts des jeunes mères de cette génération arrêtent encore de travailler dès qu'elles ont des enfants, même si elles ont fait des études, rappelle la sociologue Caroline Henchoz, maître d'enseignement et de recherche.

Quant aux grossesses hors mariage, elles sont toujours stigmatisées socialement dans les années soixante. Ou alors rapidement camouflées par un mariage précoce. En cette terre catholique, les mères de famille sont encore rares à encourager leurs filles à prendre la pilule contraceptive. Le cas échéant, quelques gynécologues sont connus pour la prescrire.

A paraître: *1960: L'adolescence rurale à l'avant-garde de la mixité*, [www.reiso.org](http://www.reiso.org)

## Article du *Temps* soumis à la réflexion de tous les Fribourgeois

*Réplique aux ricanements nauséabonds d'Yvan Perrin sur la mort de L'Hebdo*

**« Le Temps » 8 février 2017**

*Le politicien UDC s'est distingué en disant que le parti socialiste et le Nouveau mouvement européen suisses devraient désormais, avec la suppression de « L'Hebdo », payer eux-mêmes leur propagande. La tentation est grande d'ignorer ces propos, tant ils soulèvent le cœur. Mais que disent-ils, plus en profondeur ? L'analyse de François Cherix.*

Cyniques, certains nationalistes se sont réjouis de la disparition de *L'Hebdo*. Dans ce registre lamentable, Yvan Perrin s'est distingué en disant que le parti socialiste et le Nouveau mouvement européen suisses devraient désormais payer eux-mêmes leur propagande. La tentation est grande d'ignorer ces propos, tant ils soulèvent le cœur. Mais le temps des haussements d'épaules est passé. Nous sommes entrés dans celui de la défense des libertés fondamentales. Dans ce combat, la goguenardise accueillant la mort d'un magazine essentiel pour la Suisse romande est aussi révélatrice qu'inquiétante. Elle nous indique à quel niveau sont montées les eaux brunâtres, qui rongent les piliers de nos démocraties.

### ***Mépris crasse des médias***

Premièrement, pour Yvan Perrin, la disparition d'un journal est source de plaisanterie. Ce mépris des médias est aussi celui de la démocratie, qui n'existe pas sans eux. Deuxièmement, les socialistes et les pro-européens sont réduits à des propagandistes, que *L'Hebdo*, cela va de soi, se contentait de relayer servilement. Autrement dit, toute analyse s'écartant des thèses brutales de l'UDC est sans valeur. Troisièmement, les citoyens contestant la doxa nationaliste n'ont qu'à payer pour s'exprimer. En clair, les socialistes et les pro-européens ne sont pas des acteurs politiques respectables, auxquels la parole peut être donnée. Insensés, ils ne font pas partie du débat public, ni de la vraie Suisse.

A l'évidence, l'arrivée de Donald Trump au pouvoir inspire nos populistes locaux. Sa croisade contre les journalistes qualifiés de personnes parmi les plus malhonnêtes sur terre, les menaces de son stratège Steve Bannon pour qui les médias doivent écouter ou se taire, les faits alternatifs inventés par sa conseillère Kellyanne Conway, cette volonté affichée de contrôler les esprits encourage leur rêve d'une Suisse guidée par leurs seules vérités.

### ***Le souvenir des nazis***

De plus, cette patte du régime qui se pose sur l'opinion renvoie aux années trente. Dans leur conquête du pouvoir, les nazis ont mené une guerre sans merci contre les médias. En outre, ils ont identifié et appliqué de manière systématique quatre grands principes. Supprimer la réflexion au profit des émotions, allant de la peur au rire. Répéter en boucle quelques idées simples, en utilisant des expressions stéréotypées. Tronquer l'argumentation, en laissant flotter les sous-entendus. Critiquer et diffamer les opposants, notamment en les peignant en oppresseurs.

Efficaces, ces principes se retrouvent dans le style d'Yvan Perrin. Ricaner de la mort d'un magazine réduit à un support écervelé de propagandistes illégitimes, cette invective abaisse le débat au point qu'il devient impossible. L'objectif visé par la méthodologie nazie était d'ailleurs d'éliminer de la scène publique non seulement les journaux, mais aussi les mots permettant de s'opposer à l'idéologie dominante. Goebbels a résumé de manière implacable ce nécessaire appauvrissement du langage et de la pensée. « Nous ne voulons pas convaincre les gens de nos idées, nous voulons réduire le vocabulaire de telle façon qu'ils ne puissent exprimer que nos idées ». Il faut rappeler que Joseph Goebbels dirigeait le « Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda ». En plus de porter la voix du régime, la mission était donc « d'éclairer le peuple », en plongeant des pans entiers du langage dans l'obscurité. Effarant renversement, les nazis ont ainsi entraîné les Allemands à la mort, aux antipodes des Lumières, dont la déclinaison germanique au XVIII<sup>e</sup> siècle fut précisément l'Aufklärung.

### ***Nous ne nous taisons pas***

Aujourd'hui, Yvan Perrin doit le savoir : nous, socialistes ou pro-européens, nous ne nous taisons pas. Vigilants, nous ne laisserons pas le débat démocratique se réduire aux ricanements. Et nos mots sont forts, bien plus que les cris des autocrates, parce qu'ils admettent les faiblesses des sociétés et qu'ils en appellent à ce qu'elles ont de meilleur : la conscience parfois chancelante mais jamais détruite que seule la coopération bienveillante entre les peuples donne un sens à l'humanité.

## **Variétés autour du 1<sup>er</sup> août**

*Texte en partie extrait de « Cinq dates qui ont changé la Suisse », Patrick Vallélian, « L'Hebdo », mis en ligne le 25 juillet 2012.*

La Fête du 1<sup>er</sup> août a rencontré un succès immense en 1891. C'est à cette date en effet que le Conseil fédéral a déclaré le 1<sup>er</sup> août Fête nationale. Mais il a fallu attendre 1899 pour que la sonnerie des cloches des églises et des temples se généralise chaque 1<sup>er</sup> août, un exploit après le Kulturkampf !

En 1993, la Fête nationale deviendra jour férié, grâce à une initiative populaire des Démocrates suisses (parti de la droite radicale, conservatrice et isolationniste). Le peuple a accepté cette initiative à une large majorité de 84 % le 26 septembre 1993. L'entrée en vigueur a eu lieu en 1994. Et les feux ? Ces milliers d'immenses brasiers qui marquent le début des festivités, la nuit tombée, sont-ils eux aussi une construction des radicaux qui y voyaient le souvenir d'un ingénieux système visuel qui permettait aux sanguinaires Waldstätten de donner l'alerte en cas de danger ?

### ***Survivances du passé***

La vérité est bien différente, sourit l'historien Georges Andrey. « C'est tout ce qu'il reste d'une vieille fête celte que les ancêtres de nos ancêtres consacraient au début du mois

d'août au dieu du Lug<sup>1</sup>. Au moment le plus chaud de l'année. » Et justement, c'était grâce à un feu purificateur et puissant que les Celtes honoraient le dieu des dieux. Celui qui, selon leur mythologie, avait tous les dons, maîtrisait toutes les magies et pouvait d'un éclair changer le cours d'une bataille ou d'une vie. Puis son souvenir - même si son nom apparaît encore sur des inscriptions retrouvées dans les ruines romaines d'Avenches - s'est perdu dans les méandres du temps. Et seule la coutume des feux et des festivités de la mi-été est restée dans le calendrier de nos premiers Suisses. « Il n'y a rien de surprenant à cela », indique Georges Andrey.

Le début du mois d'août marquait pour les Waldstätten une pause dans leur estivage ou leurs travaux agricoles. Ils en profitaient pour descendre de leurs alpages et se rendre dans les bourgades pour les marchés, pour se marier, pour faire la fête en famille, pour réclamer justice et même pour signer des documents importants. C'est donc dans ce cadre festif que fut élaboré l'anniversaire de 1291. Qui n'avait rien d'exceptionnel. Et encore moins d'historique. N'en déplaise aux faiseurs de Suisse.

D'autres fêtes sont aussi des survivances de célébrations beaucoup plus anciennes. C'est le cas notamment de Carnaval - qui tire son origine des célébrations dionysiaques grecques - ou de Noël, qui doit beaucoup aux Saturnales romaines.

<sup>1</sup> *Lug ou Lugh est une divinité majeure de la mythologie celtique. Il apparaît en père de la création, véritable spécialiste de la communication et protecteur des arts. Sa fête était célébrée au jour de la « Lugnasad », le 1<sup>er</sup> août et parfois les jours suivants.*

### **Le 1<sup>er</sup> août 1891**

La première fête, sur le plan fédéral, a duré deux jours, les 1<sup>er</sup> et 2 août 1891. La Suisse officielle s'est rassemblée le 1<sup>er</sup> août pour une grande représentation théâtrale à Schwytz avec 960 figurants. Était représentée toute l'histoire suisse par des tableaux vivants et des chants patriotiques. La seconde partie, le 2 août au Grütli, est une partie plus émouvante avec la cantate de Guillaume Tell, une promenade en bateau et l'illumination des sommets alentour avec des feux. D'autre part, pour les fêtes cantonales célébrées en 1891 un programme commun minimum a été édicté : 1<sup>er</sup> août « Sonnerie de toutes les cloches à 19 heures puis feux de joie sur les hauteurs ». Et pour le 2 août « Service divin avec allocution et caractère patriotique ».

### **A Fribourg, le premier « 1<sup>er</sup> août »**

*La Liberté* publie un article sur la première célébration officielle de la Fête nationale le samedi 1<sup>er</sup> août 1891. Le Conseil communal a convoqué les présidents de toutes les sociétés de la ville la veille seulement du 1<sup>er</sup> août en vue de l'organisation de la manifestation officielle. On décide qu'il y aura d'abord le samedi soir 1<sup>er</sup> août une sonnerie de cloches et un tir au canon depuis le Schönberg, puis un feu de joie à Torry ou au Guintzet. Le dimanche, à 10 h à St-Nicolas, sera célébré un office solennel. L'après-midi, vers 4 ou 5 heures, un grand cortège partant des Grand-Places parcourra les principales rues pour aboutir à la place Notre-Dame où seront prononcés des discours patriotiques.

### **En 2016 à Fribourg, une fête du 1<sup>er</sup> août « trop » originale...**

En ville de Fribourg, le 1<sup>er</sup> août 2016 était célébré à la mémoire de l'artiste Jean Tinguely décédé 25 ans plus tôt. Un 1<sup>er</sup> août qui a fait grincer... Voilà ce qu'en a rapporté *Le Temps* :

Parmi les festivités du 1<sup>er</sup> août, il en est une dont les spectateurs se souviendront. La ville de Fribourg a choisi d'honorer l'artiste Jean Tinguely, décédé il y a 25 ans, et annonçait une « soirée explosive ». Résultat : une place noire de monde et beaucoup de frustrations.

En début de soirée, devant quelques stands de nourriture, l'attente est interminable et les saucisses très vite en rupture de stock. La partie officielle, qui implique plusieurs orateurs en bleu de travail, une cantatrice, des supermen ou encore un Saint-Nicolas, se déroule dans une grande structure en bois. Le spectacle, conçu comme un calendrier de l'Avent du 1<sup>er</sup> août, est chaotique et se termine par des sifflements. Entre ceux qui n'ont rien vu, rien entendu ou rien compris, le malaise est palpable. Enfin, le public qui s'attendait à un feu d'artifice en aura été pour ses frais. Il y a bien eu du bruit et des engins pyrotechniques, tirés aux abords de la Sarine, mais ils étaient dissimulés par les arbres. Qu'importe la spectaculaire mise à feu finale de la structure en feu, l'ambiance n'est pas à la fête sur le chemin du retour.

« Ce n'est pas le 1<sup>er</sup> août, on n'est pas habitué à ça », lance cette grand-maman perplexe. Plus virulent, André Schönenweid, président du PDC cantonal, parle d'un problème de communication. « Les familles avec des enfants sont les grands déçus de la soirée. C'est un rendez-vous manqué. Il y avait trop de décalage entre le public et le message ». Le conseiller national Jean-François Steiert rappelle que Jean Tinguely aimait provoquer. « Qu'attendons-nous d'un 1<sup>er</sup> août ? Veut-on se contenter de regarder un feu ou se saisir de l'occasion pour réfléchir ? », rebondit-il. Lui-même dit « préférer la prise de risque, quitte à ce que ce ne soit pas parfait ».

Conçu par Olivier Suter et Klaus Hersche, l'idée était de proposer un événement « à la Tinguely » et de rappeler qu'il a été le premier artiste contemporain à utiliser le feu, la fumée ou les explosifs dans ses créations. Et Jean Tinguely adorait les fêtes populaires. « Nous avons travaillé sans filet, explique Olivier Suter, car il n'y a pas eu de répétition ». Il se dit cependant satisfait : les 25 surprises du spectacle, visant à marquer les 25 ans du décès de Jean Tinguely, ont fonctionné. « Il y a eu des lenteurs, des choses moins perceptibles, concède-t-il. Mais les gens en causent. Ce spectacle a éveillé des sentiments et chacun en retiendra quelques images fortes ».

Présidente du Gouvernement fribourgeois, Marie Garnier, qui a joué le jeu jusqu'à en oublier sa veste dans le brasier, regrette pour sa part le manque de clarté autour de l'auteur du discours qui était Tinguely lui-même, dans les années 1980. « Certaines personnes ont pensé que les propos venaient de moi. Il aurait fallu expliquer le contexte », réagit-elle. Autre orateur du soir, le syndic de Fribourg, Thierry Steiert, concède que la soirée aurait pu être mieux gérée. « C'était une sorte de prototype. Mais je retiens surtout qu'il n'y a jamais eu autant de monde à un 1<sup>er</sup> août en ville et que Jean Tinguely aurait probablement adoré ».

Un extrait de RTS Info : L'événement, très conceptuel, mêlait pyrotechnique, mécanique et burlesque dans un décor qui rappelait les œuvres de Jean Tinguely. « C'est explosif, c'est absurde, c'est stupide, c'est intelligent, c'est un peu finalement comme Tinguely travaillait », décrit Olivier Suter, le concepteur du spectacle au micro de la RTS.

La soirée s'est terminée dans un décor quasiment apocalyptique : le décor s'est embrasé et il a été entièrement dévoré par des flammes, semant un instant le doute dans l'esprit du public : était-ce volontaire ?

## Nos sorcières bien-aimées

*Guérisseurs, magnétiseurs, rebouteux : les médecines alternatives rencontrent un grand succès. Même des célébrités y ont recours. J'ai cité dans un autre texte Georges Simenon et le général Guisan qui venaient chez Mme Rosa Chatton, la rebouteuse de Villeneuve dans l'enclave de Surpierre. Denis Vipret, à Léchelles, dont la patientèle est innombrable, a même reçu Gérard Depardieu, lit-on dans « L'Illustré » du 17 février 2017...*

*Un article de Anne-Rey-Mermet paru dans « La Liberté » du 14 février 2017.*

Autrefois condamnés, les guérisseurs sont aujourd'hui admis. L'Université de Fribourg se penche sur la question.

Il fut un temps où les pratiques des guérisseurs leur faisaient courir le risque d'une mort atroce. Aujourd'hui, c'est plutôt le surmenage qui les guette. Ceux que l'on qualifiait autrefois de sorciers sont sortis de l'ombre et leurs pratiques semblent toujours plus admises.

« Il y a une quinzaine d'années, on en parlait nettement moins, on entendait des propos plutôt négatifs à leur sujet. On peut avoir l'impression que c'est nouveau parce que c'est bien plus médiatisé », estime Magali Jenny, maître assistante de l'Université de Fribourg et auteur du livre *Guérisseurs, rebouteux et faiseurs de secrets en Suisse romande*. La Fribourgeoise est l'une des intervenantes du Café scientifique organisé par l'Université de Fribourg sur le thème « Sorciers, sorcières, qui êtes-vous ? »

### ***Pas de miracle***

« Je n'ai pas de verrue sur le nez en tout cas ! », sourit Marie-Louise Glannaz, quand on lui soumet cette question. L'habitante de Farvagny connaît depuis une vingtaine d'années le secret pour soulager brûlures, hémorragies, eczéma et verrues. Un don qui, comme son nom l'indique, est toujours entouré de mystères. Ce qui ne dérange pas la mère et grand-mère. « Est-ce qu'on doit vraiment tout comprendre ? Il y a une part de hasard dans la vie, on n'a pas réponse à tout », juge-t-elle.

« Dans certains comptes rendus historiques de procès pour sorcellerie, on trouve des formules de secrets. Preuve que la pratique tolérée aujourd'hui était condamnée à l'époque.

Les médecins se défient moins de ces secrets, même si on ne peut toujours pas les expliquer. On dispose de témoignages, mais pas de preuves scientifiques », relève Magali Jenny.

Les guérisseurs assurent envoyer régulièrement leurs clients vers la médecine traditionnelle. « On ne peut pas tout soulager. Le mieux serait de pouvoir travailler avec les médecins. Je vois ça un peu comme un kaléidoscope de moyens complémentaires », explique Ghislaine Pasquier, qui pratique notamment le magnétisme et crée depuis des années des élixirs à base de plantes.

« Je suis hypercartésienne, je suis dans l'ici et maintenant », souligne Danièle Liardet, guérisseuse, même si celle-ci n'apprécie pas vraiment cette appellation. « On peut aider les gens, les accompagner, mais on ne fait pas non plus de miracle ! », assène la magnétiseuse et médium depuis près de vingt ans. Des années passées à développer son don. « Ce n'est pas forcément facile à accepter, il faut l'appivoiser. » Fille de sourcier, la Staviacoise se montre plutôt critique et dénonce certains effets négatifs liés à la tendance, tant du côté des guérisseurs que de leurs clients. « Les gens vous appellent à n'importe quelle heure pour n'importe quoi. Une jeune fille m'a appelée un soir à 20 h parce qu'elle avait mal au ventre avant un rendez-vous », explique Danièle Liardet. Celle-ci estime que l'augmentation du nombre de praticiens va de pair avec la croissance du nombre d'escrocs.

La question de la rémunération des guérisseurs est également passablement discutée. « A l'époque, les soins n'étaient pas payés, il y avait un système d'échange. Aujourd'hui, ça a changé, même si les faiseurs de secrets ne demandent toujours pas d'argent. Il y a des gens qui se forment et abandonnent leur premier métier pour se consacrer à ça. Le fait qu'ils se fassent payer n'est pas forcément bien considéré », relève Magali Jenny. Pour soulager brûlures et eczéma, Marie-Louise Glannaz ne demande pas de contrepartie. « Certains m'envoient des cartes pour me remercier, d'autres m'amènent un saucisson », raconte l'habitante de Farvagny.

### ***Domaine en plein essor***

Si Danièle Liardet a commencé par dispenser gratuitement ces soins, elle a changé de pratique. « Les gens ne venaient pas au rendez-vous mais n'appelaient pas pour me prévenir. Quand ils ne paient pas, ils pensent que ça fonctionne moins bien », constate la Staviacoise.

Dans ce domaine en plein essor, tout n'est plus seulement affaire de don ou de transmission. On observe une certaine professionnalisation avec des formations. « Il arrive exceptionnellement qu'on me demande si j'ai un papier, mais les gens sont soulagés quand je leur dis que ce n'est pas le cas », raconte Sylvie Martinet. La rebouteuse, qui pratique sur rendez-vous à Bellegarde, a appris avec son père qui avait lui-même été formé par son grand-oncle. Pour ses clients, la valeur de don et de la transmission de génération en génération semble plus importante qu'un diplôme.

« A mon avis, les pratiques des guérisseurs pourraient retourner dans l'ombre s'il y avait un jour un gros problème. Il y a des pays, comme la France, où les guérisseurs peuvent être attaqués pour exercice illégal de la médecine », relève Magali Jenny. La plupart des

praticiens interrogés souhaiteraient d'ailleurs qu'il y ait des règles d'éthique plus claires, tant pour les guérisseurs que pour leurs clients.

« Les médecins se défient moins des secrets, même si on ne peut toujours pas les expliquer », fait remarquer Magali Jenny.

### ***Entre dons et professionnalisation des pratiques***

Conséquence de l'engouement pour les médecines alternatives, une professionnalisation émerge.

Autrefois, la transmission de ces pratiques se faisait surtout oralement, de génération en génération. Un usage qui n'a pas disparu, comme en témoigne Sylvie Martinet, rebouteuse qui reçoit sur rendez-vous à Bellegarde. Cette dernière a appris avec son père, mais a ensuite passé des années à se perfectionner. « Il faut avoir envie de passer du temps sur les livres d'anatomie, mais plus on pratique et plus les blocages sont évidents », relève la rebouteuse.

Connaissant depuis une vingtaine d'années le secret pour soulager brûlures, hémorragies, eczéma et verrues, Marie-Louise Glannaz l'a appris dans un livre déniché par hasard dans la maison familiale. « J'ai transmis le secret à mon fils, ma fille ne voulait pas », explique l'habitante de Farvagny. Dans ce domaine où les savoirs sont ancestraux, les choses évoluent tout de même. « Une règle stipulait qu'une fois qu'on avait transmis le secret à quelqu'un d'autre, en général une personne plus jeune dans un souci de sauvegarde, on ne pouvait plus s'en servir. Aujourd'hui cette règle n'a plus cours, ce qui implique que les faiseurs de secrets sont de plus en plus nombreux », note Magali Jenny. Même si elle a partagé le secret avec son fils, Marie-Louise Glannaz continue aussi de pratiquer.

Actuellement, les formations foisonnent, mais il ne suffit pas de suivre un cours pour devenir guérisseur. « On ne devient pas magnétiseur en un week-end ! Il faut beaucoup de travail », estime Danièle Liardet, guérisseuse installée à Estavayer-le-Lac.

« Il existe par exemple des écoles de reboutologie. Les gens précisent bien s'ils sont rebouteux ou reboutologue. On remarque tout de suite si la personne a un don, si elle a « les yeux au bout des doigts » comme on dit », estime Magali Jenny. Ne se dit pas reboutologue qui veut, le terme est protégé.

### ***Médecins de campagne***

Dans les zones rurales, les guérisseurs étaient souvent les seuls disponibles autrefois pour soulager les douleurs. Ils jouaient le rôle de médecin de premier recours et étaient très populaires. « Quand les premiers médecins sont arrivés dans les campagnes, c'étaient eux les charlatans. Ils demandaient de l'argent pour leur travail, ce que les patients ne comprenaient pas. Les guérisseurs n'étaient pas rémunérés, mais cela fonctionnait selon un système d'échange », explique Magali Jenny.



Puis la méfiance a changé de camp. Pourtant, comme le souligne la chercheuse de l'Université de Fribourg, « pour Monsieur et Madame Tout-le-Monde, la médecine est aussi assez mystérieuse ». ARM

## La calomnie

*En conclusion à ce tome VII, un texte que j'ai découvert il y a bien longtemps, dans le film consacré à Célestin Freinet, « L'école buissonnière ». Dénigré, victime de propos hostiles à son égard, Freinet - représenté dans le film par Bernard Blier - évoque Beaumarchais devant ses élèves. Un texte qui reste malheureusement d'actualité partout dans le monde.*

*La calomnie - accusation mensongère - ne peut être définie que comme de la méchanceté anonyme et lâche. Des familles ont été brisées, déshonorées, par des insinuations douteuses, des ragots malveillants proférés uniquement pour le plaisir de nuire - par jalousie bien souvent - ou de se venger. On cherche à dévaloriser la personne qu'on dénigre. On tente de l'avilir dans le jugement des autres. En 1775, dans « Le Barbier de Séville », Beaumarchais décrit parfaitement le cheminement de la calomnie. Résumons-le :*

**« La calomnie ? J'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. D'abord un bruit léger, rasant le sol comme hirondelle avant l'orage, pianissimo, murmure et file, et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et piano, piano vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et rinforzando, de bouche en bouche, il va le diable ; puis tout à coup, je ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil ; elle s'élanche, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un crescendo public, un chorus universel de haine et de proscription – qui diable y résisterait ? »**

A un ami agité qui allait lui raconter quelque chose, Socrate demanda si ce qui allait être dit avait passé dans les trois filtres :

- celui de la **vérité** : as-tu examiné si tout ce que tu veux me raconter est bien vrai ?
- celui de la **bonté** : rapportes-tu quelque chose de bien et de bon ?
- celui enfin de l'**utilité** : est-ce vraiment utile de me raconter ce qui t'agite ?